



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTÉ DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (DPSE)



MÉMOIRE DE MAÎTRISE

Option : *Psychologie de la vie sociale et professionnelle*

Thème :

**CAUSES CLINIQUES DES VIOLENCES
CONJUGALES : QUELLES IMPLICATIONS
POUR LES FEMMES**

SOUTENU PAR :

Ernest Sèmèvo KPEDJO

SOUS LA DIRECTION DE :

***Dr Ferdinand BOTON
Enseignant-Chercheur
DPSE/FLASH/ UAC***

Mention : Très bien

ANNÉE ACADÉMIQUE : 2012-2013

STOP AUX VIOLENCES CONJUGALES



Dédicace

Je rends grâce à l'Eternel Dieu Tout Puissant pour m'avoir donné la force, le courage, la santé, l'intelligence et la lumière pour l'aboutissement de ce travail.

A ma chère maman Marie FANOUE qui ne m'a point marchandé son soutien moral, matériel et toute son affection ;

A mon cher papa Rigobert KPEDJO, pour son soutien et son implication,

A mes chères sœurs Sophie et Clotilde KPEDJO pour leur soutien et amour inconditionnel ;

Ce travail est le fruit de votre sacrifice.

Remerciements

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce travail, particulièrement :

- A mon maître de mémoire Dr Ferdinand S. BOTON, pour sa disponibilité à nous accordée, ces conseils, son dévouement et son soutien malgré ses nombreuses occupations. Soyez rassuré, vos suggestions ne sont pas tombées dans les oreilles de sourds mieux encore ont contribué à un meilleur rendement ;
- Aux honorables membres du jury pour leur abnégation et leur détermination ;
- A tous mes professeurs du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education (DPSE), pour cette prestigieuse formation reçue ;
- Au Dr Belamain FANDOHAN pour son soutien et sa disponibilité ;
- Au Dr Gérard GOUWAKINNOU pour son soutien et sa disponibilité ;
- Au Dr Hontongnon Moïse DOSSA pour sa contribution et sa disponibilité
- À tous mes collègues du DIAP (Dispositif Itinérant d'Appui Psychosocial) ;
- A stella AFLYA, pour son soutien, son aide et ses conseils ;
- A Sévérin TONON, pour son soutien ;
- A tout le staff de WILDAF-Bénin en particulier Mme Scholastique ASSOGBA, Mme Solange GANGANNA et Mme Geneviève BOKO NADJO ;
- A M. Hubert DEDEGBE de PLAN Bénin pour sa contribution et son soutien ;
- A Eladine FANO-DOSH pour son soutien ;
- A M. Gervais A. CHABI pour son soutien sans faille ;
- A ma chérie pour sa sympathie et son soutien inlassable ;
- A tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la finalisation de ce travail, mes sincères remerciements ;

A toutes ces femmes éprises de paix et de justice, persécutées au plus profond d'elles-mêmes par l'élue de leur cœur, soyez-en fortifié.

Avant propos

« *La liberté commence où l'ignorance finit* » ces propos de Jean- Pierre LAVERGNE illustrent bien le grand pas que nous pouvons franchir dans l'élimination de toutes les formes de violences conjugales, par la simple connaissance des causes de ce phénomène.

En effet, la prise de conscience des conséquences du phénomène de violences constituera une grande avancée dans la formation d'une société plus stable et harmonieuse. Ceci étant, Il nous faut voir et comprendre la violence dans son origine, dans la pensée, voir qu'elle est un produit de notre propre pensée. La compréhension du processus de la violence déjà nous en libère. Nous ne pouvons pas accepter la violence quand nous avons vu ce qu'elle est, ce qu'elle entraîne, dans quel néant elle nous précipite. Aussi, avant de sauter le pas par dessus notre violence pour prôner la non-violence, il faut d'abord comprendre la violence.

Dès lors, compte tenu de la complexité et de l'ampleur du phénomène étudié, nous n'avons pas la prétention d'avoir effectué un travail exhaustif. En tout état de cause, nous souhaitons, de par cette étude, apporter notre modeste contribution aux nombreux efforts et actions menés pour l'éradication du phénomène de violences.

Liste des sigles et abréviations

- **CCDG** : Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre
- **CEDEAO** : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- **DPSE** : Département de Psychologie et des Sciences de l'Education
- **EMPOWER**: Enabling Mobilization and Policy implementation for Women's Rights
- **FLASH** : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
- **FNUAP** : Fond des Nations Unies pour la Population
- **IFB** : Institut Français du Bénin
- **MFFAS** : Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (Côte d'Ivoire)
- **MFSN** : Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale
- **OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication
- **UAC** : Université d'Abomey Calavi
- **UNHCR** : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- **UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- **USAID** : United States Agency for International Development
- **VFF** : Violences Faites aux Femmes
- **WILDAF/FeDDAF/BENIN**: Women In Law And Development in Africa/ Femmes, Droit et Développement en Afrique

Liste des figures

Figure 1: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon l'âge	41
Figure 2: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon la profession.	42
Figure 3: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon la religion.	43
Figure 4: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon l'ethnie.	43
Figure 5: Répartition des femmes victimes selon leurs perceptions de la violence.	44
Figure 6: Répartition des femmes victimes selon le degré de communication dans le couple.	45
Figure 7: Rapport entre l'âge de la victime et la violence psychologique	47
Figure 8: Rapport entre l'âge de la victime et la violence physique.	48
Figure 9: Répartition des femmes victimes de violence psychologique.	50
Figure 10: Répartition des femmes victimes de violence physique.	51
Figure 11: Répartition des femmes victimes de violence sexuelle.	52
Figure 12: Répartition des femmes victimes de violence économique.	52
Figure 13: Répartition des femmes victimes selon les formes de violence.	53
Figure 14: Répartition des femmes victimes selon leurs troubles (cauchemar).	56
Figure 15: Répartition des femmes victimes selon leurs troubles (insomnie).	56
Figure 16: Escalade du cycle de la violence.	69

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des femmes enquêtées selon le type de lien conjugal.....	41
Tableau 2: Répartition des femmes enquêtées selon leur situation matrimoniale actuelle	42
Tableau 3: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon le niveau d'instruction ...	44
Tableau 4: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon le type de famille.....	44
Tableau 5: Répartition des femmes victimes de violence psychologique selon le niveau d'étude	45
Tableau 6: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le niveau d'étude.....	46
Tableau 7: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le type de relation actuelle	46
Tableau 8: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le nombre d'enfant.....	46
Tableau 9: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le type de famille	47
Tableau 10: Rapport entre l'âge de la victime et la violence verbale.....	48
Tableau 11: Rapport entre la communication dans le couple et la violence psychologique.....	49
Tableau 12: Rapport entre la communication dans le couple et la violence verbale	49
Tableau 13: Rapport entre la communication dans le couple et la violence physique.....	50
Tableau 14: Répartition des femmes victimes de violence verbale	51
Tableau 15: Répartition des femmes victimes selon leurs sentiments après la violence.....	54
Tableau 16: Poids des violences sur les relations sociales.....	56
Tableau 17: Poids des violences sur les relations de travail	56
Tableau 18: Répartition des femmes victimes selon leur sollicitation d'aide auprès d'un Psychologue	57
Tableau 19: Être victime ou témoin de violences conjugales	57
Tableau 20: Causes des violences exercées	58
Tableau 21: Sentiments après les actes de violence	58
Tableau 22: Tableau récapitulatif des conséquences psychologiques sur les enfants et les adultes (femmes)	81

Sommaire

DEDICACE	2
REMERCIEMENTS	3
AVANT PROPOS	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	13
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE.....	14
1.1. CLARIFICATION CONCEPTUELLE	14
1.2. REVUE DE LA LITTERATURE	17
1.3. PROBLEMATIQUE.....	26
1.3.2. HYPOTHESES ET OBJECTIFS	33
CHAPITRE II: METHODOLOGIE	34
2.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	35
2.5. TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES.....	37
2.7. DIFFICULTES RENCONTREES.....	38
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSION	40
CHAPITRE I : PRESENTATION DES RESULTATS.....	41
CHAPITRE II : DISCUSSION ET SUGGESTIONS.....	59
SUGGESTIONS	85
CONCLUSION.....	88
REFERENCES	91
ANNEXES	95
TABLE DES MATIERES	104

INTRODUCTION

« La nature fait les hommes semblables, la vie les rend différents. » Confucius, à travers cet écrit, retrace bien l'idéal qu'auraient été les rapports humains si nous parvenons à considérer l'autre comme nous-mêmes. La vie en commun suppose une restriction de la liberté individuelle ; mais mal en a été. L'Homme, sous la contrainte de son ego et de facteurs inhérents, veut avoir le contrôle absolu de son semblable afin de satisfaire ses propres désirs. De cette satisfaction naît ainsi une relation conflictuelle, source de violences. Ce fléau (la violence) ne cesse de se manifester à travers les paroles, les actes, la révolte, etc. Elle réapparaît dans la bestialité des relations. La violence est dans les offenses que les individus s'envoient. Celles qui se manifestent au sein du couple sont de jour en jour atroces et visent très souvent les plus faibles (femmes, enfants et parfois les hommes). Dès lors, les Etats réunis à Beijing lors de la quatrième Conférence Mondiale des Nations Unies sur les femmes en 1995, déclaraient que "Les droits des femmes sont des droits humains" et se donnaient pour but de "réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes". Aujourd'hui, dix-huit ans après la conférence de Beijing, cet objectif est loin d'être atteint car, dans la majorité des Etats africains, les femmes sont encore victimes de nombreuses discriminations, de violences perpétrées à leurs égards dès le plus jeune âge, et d'atteintes à leur liberté fondamentale. Bien que des progrès législatifs aient été obtenus dans certains pays, les pratiques discriminatoires persistent massivement d'un bout à l'autre du continent. Les enquêtes réalisées dans de nombreux pays par l'OMS sur la santé de la femme et les violences conjugales, montrent que **10 à 69%** des femmes dans le monde déclarent avoir été agressées physiquement par un partenaire intime de sexe masculin à un moment de leur vie. OMS (2002).

Les représentations socioculturelles jouent un rôle important dans la reconnaissance de la violence conjugale et la prise en charge des victimes. Dossa (2011). Selon une étude réalisée au Bénin en 2009, par le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, « la femme est souvent chosifiée par l'homme. Ainsi, battre sa femme '*parce qu'elle a mal agi*' est une violence autorisée par les us et coutumes pour corriger la désobéissance et l'insoumission de celle-ci. C'est une prérogative du mari chef de la famille, donc une relation normale et banale quelles que soient les situations qui la provoquent ». D'ailleurs, le coutumier du Dahomey (1931), en son article 127, a mis en relief le statut de mineur de la femme et sa présentation comme un bien de l'homme.

Le phénomène est très souvent passé sous silence et pourtant il constitue un fléau très dangereux, une perversion à la dignité humaine.

Partout on la condamne, mais cette condamnation morale de principe ne touche que sa part visible. Derrière un pacifisme et même un angélisme de façade, nous laissons se perpétuer des violences majeures pour peu qu'elles ne concernent que les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants.

D'une façon générale, la violence est difficile à penser, ce qui explique que nous ayons du mal à la repérer. Nous ne voulons pas la voir en nous, même si, accepter notre ambivalence nous permettrait de mieux la combattre. Malgré notre vigilance, nous ne voyons, la plupart du temps, qu'après-coups ses premiers signes.

En ce qui concerne les couples, ce problème est encore plus dérangeant. Nous avons du mal à croire que cette violence ordinaire se produit dans des familles ordinaires, que les hommes violents ne sont pas uniquement des bruts avinés. On préférerait reléguer cette problématique aux marges, l'attribuer aux classes sociales défavorisées. Mais n'est-ce pas une facilité ? C'est une tendance typique de notre époque que de rejeter la cause de la violence sur les conditions économiques, culturelles, la rivalité des classes sociales, etc. Or, il existe des individus violents dans tous les milieux, dans toutes les couches de la société. Nous avons du mal à le croire, aussi, lorsque la violence est l'œuvre d'un notable, à plus forte raison de quelqu'un supposé protéger ou soigner, comme un magistrat ou un médecin, on préfère alors mettre en doute le témoignage de la victime. La violence dans le couple nous touche de si près que la plupart des réactions aux récits qu'en font les victimes sont excessives, soit dans le sens de la banalisation, soit dans le sens de la médiatisation outrancière. Nous voulons continuer à croire aux stéréotypes du couple aimant, heureux, véhiculés par les médias. Au fond, nous avons peur de la violence qui sommeille en nous.

Ce n'est réellement que depuis les années 70, avec les actions des féministes que l'on a commencé à étudier l'impact de la violence conjugale sur les femmes. Jusqu'alors on hésitait à intervenir sous prétexte qu'il s'agissait d'une histoire privée et mieux encore d'un phénomène marginal, or il s'agit d'un véritable fléau social qui n'est pas suffisamment pris en considération. Selon les dires, les chiffres, qui ne tiennent compte que des violences physiques parvenues aux centres d'aides et au système judiciaire, seraient cependant effarants¹.

¹ Nous n'avons pas pu trouver de statistiques fiables

Il urge ainsi donc de crever l'abcès le plus profond possible afin de pouvoir cerner et lever le voile sur les causes intrinsèques et/ou extrinsèques du mal. C'est dans le but de contribuer à l'assouplissement des douleurs des personnes victimes de violences conjugales que nous avons choisi de mener notre étude sur le thème : « **causes cliniques des violences conjugales : quelles implications pour les femmes** ». Nous n'avons pas la prétention de réveiller la soif de vengeance qui sommeille au sein des victimes mais plutôt d'apporter notre modeste contribution à la construction de l'édifice qui n'est rien d'autre que le retour de l'harmonie dans le couple.

Conscient que la violence dans le couple n'est pas à sens unique, dans le cadre de notre étude, nous avons choisi spécifiquement d'orienter plus nos recherches sur celle qui s'exerce sur la femme dans le foyer.

La présente étude s'articule autour de deux grands axes à savoir : la première partie (cadre théorique et méthodologie) composée du chapitre I : cadre théorique et du chapitre II : méthodologie et la deuxième partie (présentation des résultats et discussion) composée du chapitre I : résultats et du chapitre II : discussion et suggestion.

PREMIERE PARTIE :
CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : Cadre théorique

1.1. Clarification conceptuelle

Pour élucider la question des violences, il nous revient d'examiner les différents aspects de notre thème "**Causes cliniques des violences conjugales : quelles implications pour les femmes**".

❖ violence

Du latin *violentia* (dérivé de *vis*), la violence est un thème généralement employé pour décrire un comportement agressif, non amical, non pacifiste, autrement dit une contrainte imposée à autrui, qui provoque la douleur, la peine. Toute violence repose sur l'utilisation de la force. Michaud (2004), renseigne davantage sur cela en précisant qu'étymologiquement, la violence renvoie avant tout à une idée de force, visible et manifeste, qui entraîne chaos et bouleversement. Le Petit Robert (1993), s'inscrivant dans la même optique, précise que c'est une force brutale pour soumettre quelqu'un. S'accordant avec ces approches définitionnelles, Rolland² perçoit la violence comme la loi de la brute. Selon l'encyclopédie de Larousse (2007), la violence est le caractère de quelqu'un qui est : susceptible de recourir à la force brutale, emporté, agressif. Dans le cadre de notre travail, nous entendons par violence tout acte commis sur une personne contre son gré, et qui produit une douleur physique, morale ou psychique, associée ou non à un désagrément social.

Après cette lumière faite sur le mot violence, comment définir à présent le concept de violences conjugales?

❖ Violence conjugale

La violence conjugale est la violence au sein du couple. C'est un processus évolutif au cours duquel un partenaire exerce, dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination qui s'exprime par des agressions physiques, psychologiques, sexuelles, économiques ou spirituelles. Les Nations Unies (1993), définissent la violence à l'égard des femmes comme « tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ». « Ce sont les violences à l'égard des travailleuses migrantes, la traite des femmes et

² Romain Rolland : extrait de Mahatma Gandhi

des filles ; les pratiques traditionnelles ou coutumières préjudiciables à la santé des femmes et des filles ; les crimes d'honneur contre les femmes, et la violence familiale à l'égard des femmes. Elle ne désigne pas la violence sexiste subie par les hommes, mais concerne les personnes de sexe féminin de tous âges, y compris les filles âgées de moins de 18 ans ». Hirigoyen (2006), psychiatre et philosophe, explique à cet effet que « ce qui fait la violence, c'est quand une relation n'est pas égale : l'un a le pouvoir sur l'autre qui ne peut pas se défendre ». Il est à noter que la violence conjugale fait partie d'un concept regroupant l'ensemble des violences faites aux femmes. Dans le cadre de notre étude, nous la définissons comme : « tout acte de violence basé sur le genre, qui a ou peut avoir comme conséquence un dommage ou une souffrance physique, sexuelle ou psychologique pour la femme ou l'homme, ainsi que les menaces de violence, le harcèlement ou la privation arbitraire de liberté, qui se produisent aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée³ ».

❖ **Violence d'un partenaire intime**

On entend par violence d'un partenaire intime, un comportement dans une relation intime ayant des effets préjudiciables sur le plan physique, sexuel ou psychologique, comme les agressions sexuelles, la contrainte sexuelle, les sévices psychologiques et des comportements de contrôle.

Aux fins de la présente recherche, seront abordés tous les actes volontaires ou involontaires qui portent atteinte soit à la vie de l'homme ou de la femme, soit à leur intégrité physique, psychique et morale.

Les actes étudiés peuvent se manifester de diverses manières : verbales, physiques, psychologiques et morales, économiques, rituelles, sexuelles, assassinat, privations de droits spécifiques notamment le droit au repas. C'est ainsi que l'on distingue plusieurs formes de violences quelquefois jumelées les unes des autres :

- La violence verbale : ce sont les éclats de voix, les cris et les hurlements, le commérage. C'est aussi une voix suave utilisée pour proférer des menaces, des injures ou des sarcasmes. Le langage peut être ordurier et injuriant et les propos peuvent exprimer de la raillerie ou des critiques avec l'intention de blesser la personne visée.

³ Inspiré de la définition de l'Assemblée Générale des Nations Unies, 1993

- La violence physique : ce sont les coups de poing et de pieds, les gifles, les coups de gourdins, de mortiers ou de marmites... toute contrainte physique d'une personne sur une autre, tous sévices corporels dans le but de contrôler, tels que secouer, séquestrer, écraser contre un mur, brûler. C'est la forme la plus visible de violence. Elle se manifeste par des gestes et laisse des traces visibles.

- La violence psychologique ou morale : c'est déprécier, dénigrer ou diminuer la personne. C'est aussi manipuler, faire perdre la confiance en soi, menacer, intimider, corrompre le comportement. Elle s'exerce de manière sournoise et insidieuse par des gestes, des postures, des regards et des paroles dans le but de blesser, d'humilier ou de contrôler la personne sur le plan émotionnel.

- La violence sexuelle : c'est traiter une personne, quel que soit l'âge ou le sexe, comme un objet sexuel, la forcer à participer à des activités sexuelles contre son gré, l'obliger à regarder du matériel pornographique... Elle a pour but de satisfaire un besoin sexuel contre le gré de la personne. Le viol et l'inceste en sont des manifestations, comme le harcèlement sexuel et l'esclavage sexuel. L'OMS (2002), la définit comme «tout acte sexuel, tentative d'acte sexuel, commentaires ou avances d'ordre sexuel non voulus, ou actes de trafic à l'encontre de la sexualité d'une personne par usage de la force, par toute personne, quelle que soit sa relation à la victime, dans tout contexte. Cela englobe le viol, défini comme une pénétration par la force physique ou par toute autre moyen de coercition de la vulve ou de l'anus, au moyen du pénis, d'autres parties du corps ou d'un objet».

- La violence économique : c'est être empêché de disposer de son argent ou de s'acheter des biens, d'être obligé de quémander même pour les choses essentielles, de se faire enlever son salaire ou toute autre forme de revenus. Elle a pour but d'accentuer la dépendance de la victime ou de renforcer son statut d'être inférieur ou irresponsable. Dans le milieu de travail, c'est le refus d'une promotion, de vacances, c'est proférer des menaces de licenciement, faire exécuter du travail supplémentaire sans rémunération.

- La violence rituelle : ce sont des rites, des pratiques occultes et mystiques qui tendent à posséder l'esprit de l'Homme, à contrôler son activité psychique et à le dominer. C'est le cas de l'envoûtement, de la sorcellerie.

- On entend par couple, deux personnes liées par un sentiment, un intérêt commun. Quant au mariage, il admet plusieurs définitions selon les pays. Le mariage est

traditionnellement défini comme l'« union légitime d'un homme et d'une femme ». Il est l'acte officiel et solennel qui institue entre deux époux une communauté de patrimoine et de renommée appelée « famille » (foyer, feu, ménage...) dont le but est de constituer de façon durable un cadre de vie commun aux parents et aux enfants pour leur éducation.

Le mariage est aussi pour plusieurs pays l'« union légitime de deux personnes».

Pour l'Église catholique romaine « L'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement».

Dans la société traditionnelle africaine, le mariage est l'alliance de deux familles ou de deux clans.

❖ Le complexe d'Œdipe

Étape normale dans le développement affectif d'un petit garçon, le complexe d'Œdipe se traduit, entre l'âge de deux ans et demi et sept ans, par le rejet inconscient et normal du parent de même sexe, dû à une projection amoureuse sur le parent de sexe opposé. C'est l'ensemble des pulsions, qui, vers deux, trois ans, conduisent l'enfant à être attiré vers sa mère, en éprouvant de l'hostilité pour son père. Il se résout naturellement par l'identification progressive au parent de même sexe. Ce complexe représente le moment clé pour la construction de la sexualité et de la personnalité de l'Homme. D'abord utilisé pour les garçons, il tend aujourd'hui dans le langage courant à être employé pour les deux sexes⁴.

1.2. Revue de la littérature

L'étude part du vécu quotidien des couples en matière de violences pour proposer une approche fondée sur une prise de conscience des sources de violences dans le couple et un dénouement heureux de ces conflits.

Cette orientation est fondée sur les expériences personnelles du couple et son vécu.

⁴ Le complexe d'Œdipe a été identifié, pour les garçons, par Sigmund Freud, le père de la psychanalyse, en référence à la pièce de Sophocle, *Œdipe-roi*. Abandonné à la naissance, Œdipe est amené à tuer son père qu'il ne connaît pas et à épouser sa mère. Pour les petites filles, on utilise aussi le terme de complexe d'Electre, du nom de l'héroïne grecque qui tua sa mère Clytemnestre pour venger son père Agamemnon assassiné par cette dernière.

La situation des femmes dans le monde demeure préoccupante malgré les nombreuses actions qui se mènent ici et là. Les diverses réponses apportées aussi bien par la communauté internationale que par les gouvernements n'ont pu à ce jour permis d'en découdre avec les problèmes qui se posent à la femme. Les violences à l'égard de la femme sous toutes ses formes constituent l'un des fléaux de l'humanité.

S'il y a quelque chose de plus chère à l'Homme, c'est sa liberté et sa dignité. Ces deux concepts font parties des principes fondamentaux des droits humains et ne peuvent être soustraits de la vie quotidienne de l'être humain. L'Homme qui perd sa dignité et sa liberté est comparable à un naufragé sans espoir. Le phénomène des violences faites aux femmes est par là donc une négation de la liberté et de la dignité de la femme.

Malgré les victoires remportées en Occident dans le cadre de la lutte pour l'émancipation de la femme, il est affligeant que dans une société aussi riche et aussi évoluée sur le plan social, la violence conjugale constitue encore, paradoxalement, le quotidien de milliers de femmes.

Souffron (2000), dans sa vision idéalisée de la famille, trouve que dénoncer les violences est d'autant plus difficile quand elles se déroulent dans le cadre familial : «L'image de la famille est celle d'un lieu d'amour, de relations harmonieuses, de sécurité. Reconnaître qu'elle est un espace de rapports de pouvoir, qui peuvent se vivre dans la violence, va à l'encontre de cette image réconfortante. Par contre, certaines représentations de l'amour sont propices à l'émergence et à la tolérance de la violence». La littérature est pleine d'exemples où les histoires d'amour passent par la violence et la passion de l'autre. Les images d'amour-passion, d'amour-fusion font partie de notre imaginaire collectif. Selon Brun (1999) «un certain code romantique participe aussi à ce que la violence perdure. On pense que l'amour est plus fort que tout, qu'aimer c'est être capable de donner sans rien demander en retour et donc de vivre éventuellement une relation inégalitaire». Ce modèle suggère que, quels que soient les problèmes, les amoureux y feront face ensemble et que leur attachement inconditionnel sera le plus fort. Dans cette vision romantique, la jalousie excessive est vue comme preuve d'amour.

Quant au chercheur Psychologue Goleman (1997), ses travaux ont permis de lever un voile sur la genèse de la violence relationnelle des '*ennemis intimes*'⁵ en disant tout d'abord que : «les scènes de ménage font beaucoup moins peur aux femmes qu'aux hommes. Les hommes sont plus rapidement submergés par l'attitude négative et les critiques de leur partenaire. Cette submersion se manifeste par de nombreux signes physiologiques : sécrétion d'adrénaline, augmentation de la tension artérielle, accélération du rythme cardiaque, tension musculaire. La deuxième étape de l'escalade survient lorsque, pour retrouver son calme, l'homme se retranche dans le silence : c'est alors que toutes les réactions physiologiques décrites se déclenchent chez la femme. Pour elle, la solution consiste à rétablir la communication pour régler le différend, alors que pour lui c'est l'inverse. L'une poursuit, l'autre fuit. Plus elle s'acharne, plus la tension monte chez l'autre ; plus il garde le silence, plus il provoque la guerre. C'est l'impasse, qui se termine malheureusement trop souvent par la perte de contrôle des réactions physiques de l'un ou de l'autre».

Jaspard (2005), conçoit les violences contre les femmes comme un concept sociopolitique international en ce sens qu'il est né des débats contradictoires qui ont animé les conférences mondiales tenues sur les femmes.

Fayner (2006) auteur de *Violences, féminin pluriel : les violences envers les femmes dans le monde contemporain*, quant à elle, a estimé et démontré que l'ensemble des violences faites aux femmes est un concept sans frontière, un phénomène universel et non limité. Sur tout autre plan, Freund (1965), pense que, « dès que la force est contestée, naît la violence ».

En dépit de tout, Torrent (2003) pense que «la violence psychologique est l'arme favorite de la femme. Cette violence s'exprime par voie directe sous forme de refus, d'insultes ou d'accusations non fondées. De façon indirecte et plus pernicieuse, en déferlant sur des êtres ou des objets auxquels l'homme est sentimentalement lié. A l'instar de la violence conjugale envers la femme, celle de la femme envers son conjoint "vise l'autre dans ce qu'il est"⁶. Or les rôles de l'homme et de la femme dans la société diffèrent». La violence conjugale envers l'homme se déploie certes pour une part dans le huis clos familial où l'homme est dénigré dans son rôle d'amant ou de père. Mais elle

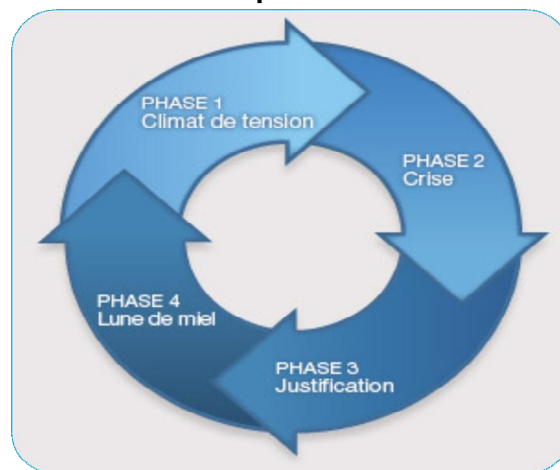
⁵ Thème permettant de mettre en évidence l'étroitesse de la relation existant entre l'homme et la femme malgré leur divergence, leur conflit, leur point de vue parfois opposé.

⁶ L'intégrité morale et psychique du conjoint (son moi)

déborde systématiquement de la sphère privée à la sphère publique, lieu de réalisation masculine par excellence. La femme attaque l'homme sur son lieu de travail et cherche à l'isoler socialement.

Contrairement à ce qui est dit fréquemment, la violence conjugale n'est possible que parce que la société l'accepte en silence. On la tolère à condition que cela reste dans la sphère privée et ne trouble pas l'ordre public. Abondant dans ce sens, Dobash et Dobash (1979), soulignent que « la société prépare les hommes à occuper un rôle dominant ; ils apprennent à exercer ce privilège par la force et si nécessaire par la violence. Dès lors, les actes de violence à l'égard des femmes semblent autorisés, perpétrés non pas par des malades mentaux mais par des hommes qui croient sincèrement que le patriarcat leur donne un droit de contrôle absolu sur leur épouse. En fait, la violence maintient le statu quo qui permet aux hommes de rester au sommet de la hiérarchie des pouvoirs ». C'est un fléau illimité qui se déroule suivant un cycle régulier, renforcé à chaque étape du maillon : c'est le **cycle de la violence conjugale**. Au cours de ce dernier, tout est machiavéliquement mis en place et aucun répit n'est accordé à la victime afin qu'elle puisse s'en apercevoir.

Schéma illustratif des différentes phases de la violence conjugale



Source : regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale. *La violence conjugale... C'est quoi au juste?*, 1er trimestre 2006.

* Description du cycle de la violence conjugale

Ce qu'on ignore généralement, c'est que l'agresseur n'est pas toujours violent envers sa victime. Au contraire même, il s'avère souvent un partenaire des plus charmants. Il a, disons, de temps à autres des « sautes d'humeurs » qui sont suivies par de merveilleux moments d'amour. C'est ainsi que la victime est amenée dans un cycle de violence d'où elle ne saura s'extirper. Plus la mise en place de ce cycle est si

insidieuse, plus la victime ne s'en rend généralement pas compte ; ou du moins, lorsqu'elle le réalise, il est trop tard. C'est pourquoi n'importe qui peut devenir victime d'une relation de violence conjugale. Pour comprendre ce qui se passe, décrivons un peu les différentes phases de ce cycle vicieux.

✓ **Phase 1 Climat de tension :**

Au début, on n'observe rien d'anormal. Le couple peut même être en «lune de miel». Nous voyons alors un jeune couple qui file un bonheur quotidien avec ses hauts et ses bas... Quoi de plus normal. Cependant, petit à petit, si on s'y attarde, on perçoit un malaise qui s'installe au sein du couple: le conjoint fait une crise simplement parce que les choses traînent dans l'appartement ou parce qu'il considère que sa compagne s'habille un peu trop sexy pour aller travailler... Peut-être est-il tout bonnement de mauvaise humeur, se dit-on. Jusque-là, rien d'étonnant puisque tout couple se dispute un jour ou l'autre, n'est-ce pas? Remarquons toutefois que le conjoint devient, dans ces moments-là, fermé à toute discussion. Il boude, il entretient de longs silences, il soupire lorsque sa compagne l'approche et va parfois même jusqu'à quitter les lieux en claquant la porte. Point de dialogue possible. Mais encore là, rien de plus naturel quand on ne se sent pas bien. De même, jour après jour, la tension monte et devient de plus en plus palpable. Éventuellement, il commence à être menaçant, apostrophant sa compagne sur un ton agressif, accompagné parfois de gestes prompts ou de rejets. Il l'envoie tout bonnement «promener», peut-être même vulgairement. Ne pousse-t-il pas sa mauvaise humeur un peu trop loin ?, commence-t-on à se demander. Bientôt, nous ne sommes d'ailleurs plus les seuls à nous poser cette question puisque la compagne commence elle aussi à se demander ce qui se passe. Bien sûr, songe-t-elle, son conjoint n'est pas comme ça d'habitude. Elle croit qu'il traverse une «mauvaise passe». Pourtant, le climat continue de se dégrader de jour en jour. Nous la sentons de plus en plus anxieuse, essayant sans cesse d'abaisser la tension pour retrouver le climat habituel. Naturellement, elle est sur le qui-vive afin d'éviter de contrarier son conjoint. «Évitons de jeter de l'huile sur le feu», se dit-elle. Elle cherche aussi à lui faire plaisir tout en s'efforçant d'éviter de provoquer sa colère. De toute évidence, la conjointe ne comprend pas ce qui se passe et elle tente tant bien que mal de s'ajuster aux besoins de son conjoint pour éviter qu'il ne se fâche davantage. N'étant plus capable de tolérer la tension, il arrive même qu'elle se fâche et décide de confronter son conjoint afin qu'il exprime une fois pour toute ce qui ne va pas. Peut-être qu'ainsi, il se «ressaisira», espère-t-elle. Cet épisode est ce qu'on appelle le climat ou *la phase de*

la tension. Elle permet à l'agresseur d'installer le malaise qui, à la longue, paralyse la victime. C'est le point de départ de toute violence au sein du couple. Ceci permet à l'auteur de porter des coups non physiques à la victime mais de porter atteinte à son intégrité psychique le plaçant dans un climat d'insécurité et de peur.

✓ **Phase 2 Crise :**

Peu de temps après l'instauration de la tension, survient un éclatement, provoqué ou non par la réaction de la conjointe. Ce sera un premier acte de violence – la violence n'étant pas nécessairement une agression physique. Ainsi, l'agresseur peut très bien préférer une menace explicite parce que, par exemple, il a vu sa conjointe sourire au voisin. Il l'utilise comme un prétexte pour l'humilier ou peut-être la traitera-t-il de «sale pute», la jettera sur le lit, la pénétrant de force! Peut-être même n'ira-t-il pas aussi loin cette fois-ci mais, tôt ou tard, il se pourrait qu'il la batte et la roue de coups. En réalité, ce passage à la violence peut prendre toutes sortes de formes (psychologique, physique, sexuel,...). La conjointe sera sans doute saisie par la soudaineté de l'acte, même si le climat de tension l'avait préparée. Sur le coup, on se dit sûrement que l'homme a perdu la tête, qu'il ne sait pas ce qu'il fait. «On dirait qu'il est fou». Toutefois, à y voir de plus près on remarque que, dans les faits, l'agresseur s'est laissé éclater, que son geste n'est pas arrivé par hasard à ce stade-ci. Avec le temps, son comportement deviendra plus clair. Quant à sa conjointe, elle est aussi surprise. Elle n'aurait jamais pensé que son compagnon pourrait agir aussi violemment envers elle. Monte alors en elle une profonde colère: elle crie, se défend, argumente ou, au contraire, se sentant trop démunie, elle se tait, attendant que l'orage passe. Cet épisode est ce qu'on appelle *la phase de l'agression ou de crise*, alors que l'agresseur pose un geste de violence et où la victime se sent outragée de subir une telle agression.

✓ **Phase 3 Explication :**

Rapidement après l'agression, quand la tempête s'est apaisée, le conjoint commence à banaliser son geste. Il essaie de l'annuler ou de le justifier. Il affirme par exemple: «C'est le boulot qui, ces temps-ci, me met les nerfs en boule.» Il pourrait aller jusqu'à lancer: «c'est ta faute, il faut toujours que tu fasses exprès pour exciter tous les hommes que tu croises... comme s'il fallait que tu les séduises tous!», «Comment penses-tu que je me sens, moi?!». Son message est clair: la victime devrait faire attention à lui, surtout dans une période où il est si préoccupé. Dès lors, pour l'agresseur, l'incident est clos et il reprend tout bonnement la vie normale. De façon

perverse, il détourne les discours allant en son contre afin de pouvoir rassurer la victime d'être elle-même l'auteur des scènes. Même s'il nous semble aller de soi que la victime n'a de toute évidence rien fait pour provoquer la jalousie, on observe que les justifications de l'agresseur sèment un doute chez elle comme quoi elle a peut-être des torts. La victime une fois emballée refuse d'admettre que le conjoint est violent et endosse la responsabilité. Elle se met à le défendre comme si c'était bel et bien elle qui n'avait pas fait attention. «Il est tellement stressé ces temps-ci et je n'y avais pas porté assez d'attention» dit-elle le plus souvent. «C'est la première fois qu'il me fait ça. Il est sûrement très préoccupé, ce n'est pas du tout son genre...» Voilà donc que la victime a totalement oublié sa propre colère puisqu'elle comprend à présent ce qui s'est passé. Elle perçoit même que son conjoint est vulnérable, un aspect de sa personnalité qu'elle n'avait jamais vu à ce jour. Cette découverte renforce peut-être même son amour envers le conjoint. Désormais, la conjointe se convainc que si elle avait été plus attentive aux états d'âme de son partenaire – si elle avait fait attention à son habillement, etc. –, elle aurait évité qu'une telle poussée de violence ait eu lieu. Cela ne se reproduira sûrement plus. Car, après tout, c'est la première fois qu'il agit de la sorte et, comme on le dit souvent : «une fois n'est pas coutume!» Cette période est *la phase d'explication ou de justification* de l'agresseur qui provoque chez la victime un sentiment de responsabilité quant au déclenchement de la violence.

✓ **Phase 4 lune de miel**

Chose étonnante, malgré le fait que l'agresseur ait nié toute responsabilité, il se met néanmoins à exprimer des regrets. Il désire se réconcilier puisque, au fond de lui-même, il ne veut surtout pas perdre sa conjointe. Sa plus grande crainte est en effet: «Et si elle partait?» Dès lors, on le voit peut-être lui offrir des cadeaux couteux, redevenir particulièrement amoureux et attentionné... «Comme au paravent» Désormais, il complimente sa conjointe et lui promet ciel et terre. Inutile de dire que celle-ci verra dans ces gestes l'espoir que tout pourrait redevenir comme avant. Elle acquiert ainsi bientôt la conviction que ce n'était après tout qu'une «mauvaise passe» et que si elle fait attention à lui, il sera toujours aussi amoureux et attentif. Cette étape est ce qu'on appelle la phase de lune de miel ou de la réconciliation qui nourrit l'espoir de la victime et, surtout, qui la maintient dans le cycle de la violence. Pourquoi? Parce que si, apparemment, tout rentre dans l'ordre, en réalité le cycle recommencera à un moment donné. On a certes abouti à un dénouement heureux,

mais ce dénouement n'est qu'un voile, une bombe à retardement. Il constitue une suite logique à la prochaine phase du cycle de la violence. Il faut noter qu'à chaque cycle bouclé, les victimes perdent en confiance et en estime vis à vis d'elles-mêmes. Mais à force de tourner, le cycle prendra une tournure beaucoup plus terrifiante avec le temps. Suite à une nouvelle «lune de miel», la phase de tension réapparaîtra. On ne sait pas quand, mais elle viendra. Cette fois, si ce n'est pas à cause des pressions du travail que subit encore l'agresseur, ce sera peut-être à cause de la conjointe qui ne fait pas les choses comme elle le devrait... En fait, bientôt, tous les prétextes seront bons. Avec le temps, on reconnaît bien les caractéristiques de cette phase, la victime aussi d'ailleurs. Celle-ci sait maintenant que suite à la tension, l'éclatement est possible, probable et rapproché même. Elle sait aussi que lors de l'éclatement, c'est elle qui écope. Dès lors, elle en a peur. Elle devient de plus en plus centrée sur les humeurs de son conjoint. Elle ne demande presque rien, elle se fait plus discrète, paralysée devant la suite possible. Hélas, quoi qu'elle fasse, l'agression aura lieu. On en observe de toutes les couleurs, d'une fois à l'autre, avec une escalade plus intense.

La situation en Afrique est plus préoccupante vu le niveau de développement de la société et la pauvreté ambiante. Les violences envers les femmes sont de toutes séries et de toutes monnaies. Entre autres, les facteurs qui marquent l'asservissement⁷ et l'avilissement⁸ des femmes sont le déni du droit de sa participation au processus de prise de décision concernant la gestion de la cité, le poids des coutumes qui affecte sa liberté et son épanouissement dans sa vie conjugale, les effets d'une certaine suprématie du mari sur la femme et les séquelles de certaines traditions sur le statut de la femme, les inconvénients de l'analphabétisme, sans bien sûr oublier que ce qui est inacceptable en la matière (violence), varie d'une époque à l'autre, d'une société à l'autre, et bien évidemment d'un couple à l'autre. Le seuil de tolérance de chacun est fonction de son histoire et de sa sensibilité. Selon une étude réalisée par le Bureau régional Afrique de l'ouest et du centre de l'UNICEF (2000), « la cause fondamentale des violences physiques domestiques à l'égard des femmes est le statut d'infériorité de la femme dans les cultures et traditions ». Par ailleurs, certains actes bien qu'étant pas condamnables sur le plan juridique, sont néanmoins destructeurs sur le plan

⁷ Action d'asservir (réduire à la servitude, à l'esclavage)

⁸ Action d'avilir (indigne de respect, méprisable)

psychologique et une grande violence peut se dissimuler sous une apparence de bienveillance ou derrière des bonnes paroles : « Je dis cela parce que je t'aime »⁹.

En effet, au Mali, « les devoirs de la femme, et notamment son obéissance constituent une cause prioritaire de la violence à l'égard des femmes » UNICEF (2000). Dans une autre logique, au Ghana, « 98% de ceux qui trouvent normal d'exercer la violence physique à l'égard des femmes pensent que les coups servent de mesure corrective » UNICEF (1998). D'après une étude menée au Cameroun par le Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la personne humaine [CRED] (2008), "qu'elles soient verbales (éclats de voix, cris, hurlements, menaces...), physiques (coups, brutalités, tortures, gifles...), psychologiques (mépris, moqueries, humiliations...), sexuelles (détournements de mineurs, harcèlements, viols, esclavages sexuels, prostitutions...), rituelles (envoûtements, pactes de sang, sorcelleries et autres pratiques occultes..), économiques (escroqueries liées au mariage, exploitation de l'homme à des fins matérielles, et financières...), ... , toutes ces violences contribuent à réduire les capacités humaines", c'est -à- dire l'ensemble des possibilités d'existence de l'homme.

En octobre 2008, la Côte d'Ivoire, de part le MFFAS, a publié un rapport d'étude dont l'orientation s'est effectuée à partir de la définition que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) donne de la violence basée sur le genre qui est : "les violences basées sur le genre sont la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté et qui entraînent ou risquent fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations".

Une autre étude commanditée par le Ministère en charge de la Famille du Bénin en 2009, démontre que les femmes qui sont plus concernées par les violences sont celles qui vivent dans des conditions critiques. Il s'agit des femmes non instruites (89%), de celles qui vivent dans un régime polygamique (87%), de celles qui sont issues des ménages pauvres (86%) et des filles (2-14ans) issues des ménages pauvres (83%). Les filles non scolarisées (79%) et celles qui sont déscolarisées (79%) subissent aussi les violences.

L'ONG WILDAF (2002) a publié : *Pour une société sans violence à l'égard des femmes au Bénin*. L'ouvrage expose les trois types de violences reconnus sur le plan

⁹ Propos pouvant exprimer le degré d'emprise, de manipulation psychologique du / de la conjoint (e)

international ainsi que les formes de violence issues des travaux effectués par les centres d'aides juridiques comme l'AFJB, le WILDAF et les mass médias. L'étude de WILDAF a eu l'intérêt d'être bien centrée sur les aspects juridiques de la lutte contre les violences faites aux femmes. Cependant elle ne s'est appesantie ni sur l'ampleur du phénomène, ni sur les questions socio anthropologiques qui sont déterminantes.

1.3. Problématique

Si certaines formes de violence sont aujourd'hui l'objet de toutes les attentions, au sein du continent Africain d'autres, comme la violence conjugale, restent tues. Considérée trop souvent comme un problème privé, la violence au sein du couple est reléguée au rang de phénomène marginal. « Sur le plan individuel, la violence conjugale naît du désir de contrôler une personne que l'on refuse de voir comme son égale. La violence est rentable pour l'agresseur : quand il y fait recourt, il a habituellement gain de cause, ce qui provoque un renforcement quasi immédiat de son utilisation ». OMS (2002). Appuyant cette idée, Freud (1929) estime qu'il y a en l'homme un « besoin inné d'agression », qui cherche à se satisfaire d'une manière ou d'une autre, un besoin d'agression qui est liée à la pulsion de mort (thanatos). « L'homme est, en effet, tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer ». Dans *Le malaise dans la culture*, il met en exergue la lutte acharnée entre la pulsion de vie (Éros) et la pulsion de mort (Thanatos) et parvient ensuite à la conclusion que c'est ce "combat éternel" entre l'Éros et la pulsion de mort qui a déterminé de manière fondamentale le développement de la culture humaine et a joué un rôle primordial dans la formation du "surmoi"¹⁰, "surmoi" qui dès lors, pour lutter contre cette agressivité foncière, doit être renforcé par la civilisation afin de culpabiliser le "moi" et le tenir en respect.¹¹

Quand un homme tape sa femme, son intention n'est pas de lui mettre un œil au beurre noir, mais de lui montrer que c'est lui qui commande et qu'elle n'a qu'à bien se tenir (affirmation masochiste de soi, de sa pulsion agressive). L'enjeu de la violence est toujours la domination.

¹⁰ Instance de la personnalité selon SIGMUND Freud dans sa deuxième topique

¹¹ Freud considère le "surmoi" comme un maître capable de discipliner le "moi"

En réalité, les violences conjugales jouent un rôle primordial dans la dislocation de la cellule familiale unité de base de la société. Trop souvent, on ne voit du phénomène que sa partie visible, à savoir l'agression physique. Même si elle a été la première à être repérée puis dénoncée, celle-ci ne constitue qu'un aspect du problème, la partie émergée de l'iceberg. « Tout commence bien avant les bousculades et les coups. Il y a, au départ, des comportements abusifs, des intimidations, des micro violences qui préparent le terrain ». Hirigoyen (2006)

La campagne intense de dénonciation de ces violences se poursuit dans nos grands médias sans que jamais ne soit évoquée l'implication réelle des femmes. Cette "sélectivité" confirme la discrimination anti-hommes, anti-pères qui règne dans nos sociétés depuis quelques décennies. Car si trop de femmes sont victimes de violences conjugales, beaucoup d'hommes en sont également victimes. Les différences entre hommes et femmes sont évidentes et il est facile d'admettre que les violences physiques sont plus souvent le fait des hommes, la nature les ayant dotés d'une musculature et d'un système hormonal qui leur donnent une supériorité physique et une agressivité qui n'a toujours pas besoin de l'alcool pour s'exprimer. Néanmoins, les femmes ne sont pas en reste, pas toujours angéliques, et leurs armes, bien que différentes, peuvent également se révéler très efficaces et faire beaucoup de dégâts. Quand la haine et la vengeance les motivent, elles savent élaborer des plans redoutables. Ces violences physiques, sont largement sous-estimées car il existe une pudeur d'un homme blessé par une femme. Les cruautés subies par les hommes ne les conduisent pas, pour les plus horribles d'entre-elles, à l'hôpital mais à la morgue après suicide. Là encore les chiffres ne sont pas expliqués: beaucoup plus d'hommes que de femmes se suicident ; de même, les pères abandonnent plus rapidement le foyer que les mères. Tout ceci se développe dans l'indifférence la plus totale. Ou pire, au lieu de trouver un soutien auprès des autorités ou de la justice, un accueil et un traitement de leur situation avec l'intérêt qu'ils méritent, avec autant d'attention que pour les femmes victimes de violences qui, elles, font l'objet de tous les soins. Les pères sont souvent maltraités avec la complicité des forces de sécurité publique, d'acteurs sociaux ou de magistrats. Ces comportements anti-père sont désormais profondément ancrés dans notre société. Des tabous doivent être levés et une prise de conscience urgente des effets pervers doit se faire dans toutes les couches de la société, à tous les niveaux du pouvoir, que celui-ci soit législatif, exécutif, judiciaire ou médiatique. A défaut la société

ressemblera bientôt à un champ de bataille des sexes ou plus aucune valeur morale ne pourra pousser.

Contrairement aux femmes qui malgré leur culpabilité, peuvent compter sur des ressources communautaires, l'homme, lui, se retrouve seul, sans support de sa communauté. La déresponsabilisation de la femme lui facilite probablement l'aveu de la violence subie, la culpabilisation de l'homme l'empêche. L'homme battu et l'homme violent, à moins d'être psychopathe ou sociopathe, ont honte d'eux-mêmes et se sentent coupables. Ils sont dépassés par les événements. La femme violente, par contre, peut ressentir de la fierté à avoir battu plus fort qu'elle. Et la société ne la dénigre pas, elle cherche plutôt à la comprendre et à l'excuser, compatissant souvent à son sort.

En effet, «le fait que la quasi- totalité des victimes de la violence au sein du couple soit des femmes n'est ni un hasard, ni un détail. C'est un élément constitutif du phénomène lui- même. La violence conjugale est un élément de l'ensemble des " violences faites aux femmes". Ces violences dites aussi sexistes, ont pour point commun de toucher des personnes en raison de leur appartenance au groupe social de femmes, groupe qui occupe historiquement une position d'infériorité dans l'organisation de nos sociétés» Souffron (2000). Soutenant cette pensée, Beauvoir (1986) affirme que « ce sont les hommes qui gèrent le monde et que la femme a la tentation de se consacrer entièrement à son mariage et à ses enfants, au risque de limiter sa liberté ». Cette situation vient simplement du fait qu'elle ne se sent pas capable ou bien qu'elle ne désire pas rester célibataire pour des raisons économiques et/ou sociales. La société, les parents, la religion, tout réaffirme aux femmes qu'elles sont inférieures aux mâles et qu'elles devront avoir un mari. Le développement des filles par rapport aux garçons et au monde qui les entoure leur démontre à elles et à la société que la femme n'a pas les mêmes capacités que l'homme. «L'amélioration de la condition sociale des femmes a permis de mettre en évidence le caractère inacceptable des violences conjugales. Car ce que nous condamnons aujourd'hui comme un délit était autre fois un droit, communément admis. La femme appartenait à ses parents, à son mari ou à Dieu. Dans le cadre du mariage, elle devait obéissance à son mari. Elle n'avait pour seul droit que celui de se soumettre» Souffron. Dans nos sociétés Africaines, particulièrement au Bénin, « le mariage loin d'être l'affaire de deux individus était plutôt un pacte souscrit par deux familles. L'homme et la femme que l'on unissait consentaient à vivre ensemble

en tant que membre de deux " Henu " ¹² donc de deux familles » Codjia (2000). Gage de respect et de soumission. Mais force est de constater que les données ont changées car, « La femme béninoise qui a souvent été une femme soumise, de liberté relative ou inexistante, sans le droit à la parole est aujourd'hui beaucoup plus indépendante. » PNUD (1995). De même, la violence tient à la façon d'éduquer garçons et filles et à l'élaboration de la notion de masculinité et de féminité. Les garçons sont orientés dès la petite enfance vers des comportements d'affirmation de soi et d'agressivité. Les jeunes filles sont préparées dans la petite enfance vers la souplesse du caractère, la conciliation, à éviter les conflits, au service d'autrui, statut qui dès lors n'était point révoquant. Ces inclinations du corps et de l'esprit préparent les rôles d'agresseur et de victime. Ce poids de la tradition et la croyance font que dans nombre de cas de violences, les femmes retournent chez leurs conjoints. Pour ces victimes, ce n'est pas une question de peur ou de dépendance, c'est plus profond ; c'est dans les mentalités : "la femme est culturellement la plus faible". Au pire des cas, elles arrivent parfois à se fier au sort du destin : " Dieu décide, c'est le destin " ; convictions - qui souvent mettent une balise aux personnes ressources pouvant leur venir en aide et - susceptible de provoquer chez elles un profond sentiment d'impuissance. Et la tentation est grande pour les femmes meurtries et isolées de retourner avec enfants et bagages auprès du compagnon violent, au sein de la communauté d'origine. « Face aux récits parfois terrifiants des violences subies par certaines femmes, beaucoup s'étonnent de les voir rester et en concluent hâtivement qu'elles consentent à ce traitement. Même si, dans d'autres contextes, on connaît bien le processus d'emprise et de conditionnement, quand il s'agit des femmes en couple, certains psychanalystes continuent à dire qu'elles ressentent une satisfaction d'ordre masochiste à être objet de sévices ». Hirigoyen (2006). Quant à Bourdieu (2002), il montre la permanence, dans l'inconscient des hommes et des femmes d'aujourd'hui, de la vision "phallogocentrique" ¹³ du monde. Le plus étonnant, ce n'est pas qu'il y ait domination - d'une personne sur une autre, d'un sexe sur un autre, d'une classe sur une autre. C'est qu'elle soit acceptée ou tolérée par les dominés, qui n'y trouvent pourtant que souffrance, humiliation ou pauvreté. La question est vieille comme le monde.

¹² Appellation désignant famille en langue Fon, langue majoritairement parlée dans le centre et le sud Bénin

¹³ Phallogocentrique : centré sur le phallus (toute représentation du pénis en érection), troisième stade de développement psychoaffectif de l'enfant

Selon les féministes, la société prépare les hommes à occuper un rôle dominant et, s'ils n'y parviennent pas naturellement, ils tendent à le faire par la force. S'inscrivant dans cet ordre d'idées, Méhoba (2009), affirme que «la situation de violence dans le couple résulte d'un "conflit de statut et de rôles" ». La violence serait pour eux (les hommes) un moyen parmi d'autres de contrôler la femme. Ceci est partiellement vrai, mais n'est pas suffisant pour expliquer la violence dans le couple. On ne peut la réduire à un simple phénomène culturel et social ; elle comporte aussi des éléments psychologiques. A l'origine de la violence domestique, on trouve à la fois des facteurs sociaux et une vulnérabilité psychologique. Cependant la vulnérabilité psychologique, sans la facilitation apportée par le contexte social, ne suffit pas à rendre un homme violent car le profil psychologique d'un individu est influencé par son éducation et son environnement social. La proximité affective crée aussi la gravité de cette violence ; là où circulent les affects les plus forts peuvent émerger les souffrances les plus intenses. Dans cette logique, Dutton (1996) découvrit combien les épreuves précoces influent sur tous les aspects de la personnalité intime de l'homme. Il a constaté que : «les ressorts psychologiques de la violence se mettent en place très tôt dans la vie et que le développement d'une personnalité violentée est un processus progressif qui se prolonge des années durant ». Ses constatations l'amènèrent à étudier les premières interactions entre l'enfant, que l'homme violent avait été, et ses parents. «Quand les hommes violents parlent de leur père, ils décrivent un homme froid, distant et brutal» Dutton. Les hommes qui brutalisent leur femme, ont connu l'humiliation, le malaise, la honte et des attaques plus générales de leur intégrité (humiliations en public ...). Le "moi"¹⁴ de l'enfant est directement atteint dans son intimité. L'humiliation attaque le sujet dans sa globalité et peut même provoquer chez l'enfant un sentiment de honte. Les humiliations infligées par un père à son enfant sont la pire des choses qui puisse lui arriver. Inconsciemment, elles continuent à humilier cet homme et leurs blessures se ravivent à la moindre occasion. La honte engendre chez l'individu le sentiment que son "moi" est vulnérable. De même, Il faut partir du principe que les relations d'un homme avec sa mère sont le deuxième élément clef dans l'évolution d'une personnalité. Les théories psychologiques sur les origines de la fureur nous font remonter jusqu'aux traumatismes précoces mère-bébé. Les sentiments de frustration, d'abandon, d'amour déçu, de peur, de rage, sont constitutifs de ces premiers exemples et s'inscrivent de façon indélébile dans l'âme des nourrissons, destinés à devenir des hommes violents. A

¹⁴ Instance de la personnalité selon SIGMUND Freud

la suite de quelques tests afin de corroborer son intuition, Dutton découvre que «les hommes violents évoquent une mère à la fois chaleureuse et distante». Cela ressemble fort à une contradiction, mais démontre bien l'ambivalence de la relation que ces hommes entretiennent avec leur mère. En effet, ils ont appris à l'aimer parce qu'elle pouvait satisfaire leurs désirs mais en même temps, ils ont constaté qu'elle pouvait s'absenter, se montrer indisponible ou les repousser. Ce phénomène de relation ambivalente peut bien s'expliquer dans les phases de castration et de résolution du complexe d'Œdipe¹⁵ de Freud. Le courant neurologique attribue à la violence une perturbation du système limbique (siège des émotions). Elliot psychiatre américain, un des tenants les plus convaincus de cette théorie, pense que : «la violence est provoquée par une décharge électrique incontrôlée dans le lobe temporal. Elle pourrait trouver son origine dans un traumatisme précoce du cerveau, comme une asphyxie temporaire au cours de l'accouchement ou de la prime enfance ». Il croit également que : «des désordres métaboliques comme l'hypoglycémie peuvent aussi déclencher la violence conjugale ».

Du point de vue génétique, le développement de la sociobiologie, dans les années 70, considère la violence conjugale comme : "une stratégie masculine pour dominer la femme afin de se garantir l'exclusivité de la reproduction et des relations sexuelles". A leurs yeux, un homme frappe sa femme pour satisfaire un impératif biologique et pour que ses gènes soient transmis à la génération suivante. Pour les psychanalystes, les hommes violents traversent de profondes dépressions, comme la jalousie, et subissent des accès de rage disproportionnés dans leur vie privée. C'est une perturbation plus profonde et plus envahissante que ne laisse supposer la théorie de l'apprentissage social qui semble se révéler en eux. Généralement, le premier élément à retenir est que l'homme batteur ne présente aucune caractéristique démographique ou professionnelle particulière. L'associé à une classe sociale précise entre autres à la pauvreté ou au manque d'éducation, représente une erreur. L'homme violent se retrouve dans toutes les couches de la société et ce proportionnellement à la distribution des divers groupes et sous-groupes sociaux. Quant au deuxième élément ; l'homme batteur n'appartient pas à la catégorie de ceux qu'on classe habituellement comme "malades mentaux" ni davantage à celle des "sociopathes" ou des "psychopathes". Non, hormis 10 ou 15 % d'hommes qui de toute façon ont des problèmes sérieux de violence généralisée ou de

¹⁵ Le complexe d'Œdipe, parfois contracté dans l'expression « l'Œdipe », est un concept central de la psychanalyse. Il est théorisé par Sigmund Freud dans sa première topique

santé mentale, la masse des hommes violents est composée d'individus dits "normaux". Si on fait abstraction de l'abus physique dont ils font montre à l'égard de leur partenaire, on les trouvera bien adaptés à leur milieu, sans trait distinctif marquant par rapport à la norme. Il s'agit là d'un aspect trompeur qui peut nous faire sous-estimer la gravité des agressions commises ainsi que le besoin d'aide réel de ces hommes.

Dans ce silence total, le phénomène prend de l'ampleur au point où nous arriverons à une société dont les ménages auront comme maître de commande les femmes. « Les discours dominants sur la situation des femmes en générale, et des ménages dirigés par une femme en particulier, en Afrique de l'ouest et du centre, tendent à souligner une plus grande vulnérabilité, voir une incidence plus grande de la pauvreté parmi ceux-ci. Les ménages dirigés par une femme seraient ainsi plus pauvre que les ménages dirigés par un homme, et cela en raison des multiples contraintes qui pèsent sur les femmes, en particulier les difficultés pour celles-ci d'accéder aux ressources productives. Il semble cependant que la réalité ne soit pas si systématique ». Unicef (2000).

1.3.1. Motivation du choix du sujet

Dans la culture Africaine, le foyer, lieu de vie autour du feu de cuisine, est tenu, en principe par une femme organisatrice, c'est-à-dire une « maitresse au service de la maison », de celles et ceux qui sont de passage, voisins ou étrangers, ou qui y vivent en permanence, les membres de la famille, à commencer par le « chef de famille », l'homme (père, oncle, frère, époux, fils...). La maitresse de maison s'occupe des tâches pratiques pendant que l'homme se comporte comme l'être le plus fort à tout point de vue, celui qui possède tous les pouvoirs. Il apparait comme sommet de la hiérarchie familiale. Mais, très vite, la domination masculine dépasse ce cadre, se remarque sur la place publique, en politique, dans les écoles et les universités, sur les marchés, dans les rues, les bureaux, dans toutes les sphères d'activités. Elle a des variantes, s'adapte à l'air du temps et aux mutations sociales en cours. Ce pouvoir place l'homme parfois dans une posture où il n'a que pour seul objectif le contrôle de l'autre particulièrement le sexe opposé (la femme) lorsqu'il se retrouve avec elle dans une relation. Grâce ainsi à des facteurs intrinsèques ou extrinsèques, se crée une relation conflictuelle base de violences conjugales.

Les expressions de la violence ne sont pas nouvelles mais elles prennent de nos jours une acuité particulière en raison de la complexité de la vie sociale, de l'explosion des moyens de communication et de la plus grande marge de manœuvre qu'autorise notre

société plus libérale. Le sentiment d'appartenance de l'individu à la société s'estompe. Nombre d'acteurs ont tenté de mieux cerner les contours du problème et de le résoudre. Des chercheurs se sont prononcés; mais force est de constater que le sujet ne régresse pas et va de mal en pis. Les nombreuses campagnes de dénonciation n'ont pas portées leur fruit car elles ont mis plus l'accent sur les conséquences que les causes. Cet état de chose est sans doute à la base de l'ampleur que prend le phénomène. C'est dans cet ordre d'idée que nous avons voulu orienter nos recherches sur les causes intrinsèques et extrinsèques, des violences conjugales et l'implication des femmes afin de pouvoir résoudre un temps soit peu le problème à la racine.

1.3.2. Hypothèses et Objectifs

Hypothèses :

L'hypothèse générale de notre étude s'énonce comme suit :

La survenue des violences au sein des couples dépend essentiellement du niveau d'instruction, des facteurs socioculturels, économiques et de l'éducation familiale.

Ainsi, nos hypothèses spécifiques sont :

- **Les violences au sein des couples varient selon les niveaux d'instruction**
- **La nature des rapports dans le couple favorise la violence conjugale.**

Objectifs :

L'objectif général de cette étude est de **contribuer à la réduction de la violence conjugale.**

De façon spécifique, il s'agira de :

- **caractériser les formes de violences faites aux femmes en fonction du niveau d'instruction et du niveau de vie ;**
- **évaluer le profil des victimes de violences conjugales.**

CHAPITRE II: Méthodologie

« La recherche en sciences sociales suit une démarche analogue à celle du chercheur de pétrole. Ce n'est pas en forant n'importe où que celui-ci trouvera ce qu'il cherche ». Quivy et Van (1995). Guidés par cette intention, nous avons ainsi effectué nos recherches au niveau de l'ONG WILDAF/Bénin.

2.1. Cadre physique de l'étude

L'ONG WILDAF/Bénin est une Organisation Non Gouvernementale qui s'occupe de la prise en charge des femmes victimes de violence de tout genre, de la promotion et de la valorisation des droits inhérents à la femme. Les informations recueillies auprès des victimes sollicitant l'aide de cette structure étant essentiellement liées à une seule catégorie de victime et compte tenu des diverses facettes de la violence touchées par notre thème, nous avons recueilli d'autres données auprès des Officiers de Police Judiciaire. Nous nous sommes également rapprochés des personnes ressources (sages et notables, Psychologues, Psychiatres, Chefs Centre de Promotion Social, Curé de paroisse,...) afin de mieux nous imprégner du phénomène.

2.2. Brève présentation du cadre physique de l'étude

Le WILDAF/FEDDAF est un réseau panafricain pour la promotion et la défense des droits de la femme en Afrique, officiellement établi en 1990 suite à l'initiative des femmes activistes ayant participé au Forum des ONG à Nairobi au Kenya en 1985 pour marquer la fin de la décennie des Nations Unies pour les femmes. Il a son siège à Harare au Zimbabwe et couvre vingt-deux pays africains, dont le Bénin. Un bureau sous régional Afrique de l'Ouest sis à Lomé au Togo, coiffe les sections de la sous région. La section béninoise, WILDAF/FEDDAF/BENIN, fondée par Madame Grâce A. d'ALMEIDA, a été installée le 18 juin 1999 à l'issue d'une Assemblée Générale Constitutive. Le WILDAF/FEDDAF/BENIN œuvre pour la promotion des droits de la femme en utilisant une variété d'outils y compris la loi pour le développement durable et la paix sociale. Ses activités sont : le plaidoyer/lobbying, l'assistance juridique et judiciaire aux femmes victimes de violences, les formations, sensibilisations sur les violences faites aux femmes et aux filles. Quant à sa vision, c'est celle d'un Bénin où toutes les femmes connaissent leurs droits politiques, économiques et sociaux et en jouissent effectivement. Il a son siège à Cotonou au carré 1066 K Vodjè Kpota. Sa Coordinatrice actuelle est Madame **Geneviève BOKO NADJO**.

En vue d'atteindre ses objectifs à travers ses programmes, WILDAF organise certaines activités dont la prise en charge juridique, judiciaire et médico-sanitaire des femmes victimes de toutes sortes de violences, par le Centre de Droit et de Développement pour la Femme au Bénin (CDDF/BENIN). L'accueil des femmes victimes se fait tous les mercredis et vendredis soirs et les autres jours sur rendez-vous.

Sur tout autre registre, nous avons rencontré les hommes, époux, maitre de foyer, constituant une partie de notre population d'étude.

2.3. Approche méthodologique

Le phénomène de violence étant très pertinent, adopter une approche méthodologique précise et concise, nous permettra de le toucher dans ses aspects les plus sensibles.

2.3.1. Méthodologie adoptée

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons opté pour une démarche méthodologique échelonnée sur plusieurs phases, essentiellement basées sur deux approches : une approche qualitative et une approche quantitative.

Ces différentes phases sont constituées d'une recherche documentaire continue, l'élaboration de l'échantillonnage, la conception et l'exploitation des instruments de collecte des données, une enquête de terrain proprement dite, une phase de dépouillement des données de l'enquête, puis l'analyse et la rédaction du mémoire.

Il est à noter que nous avons réparti les différentes parties de notre questionnaire en section à savoir section 1 : caractéristiques sociodémographiques, section 2 : information générale, section 3 : informations spécifiques sur les types de violences, section 4 : émotions, section 5 : comportement, section 7 : tentative de suicide, section 8 : trouble du sommeil, section 9 : trouble alimentaire, section 10 : prise en charge. Mais certains intitulés de sections ne transparaissent pas pour ne point influencer les réponses au questionnaire.

2.3.2. Documentation

Elle est constituée de :

1. Sources écrites

La recherche documentaire, l'une des phases les plus intenses de l'étude a été effectuée dans divers centres notamment :

- le centre de documentation de la FLASH (Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines) sur le campus d'Abomey Calavi ;
- la bibliothèque de l'UAC
- la bibliothèque de l'Institut Français de Cotonou (ex CCF) ;
- la salle de documentation de WILDAF/Benin à Cotonou ;
- au Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG);
- la salle de documentation du Ministère de la Famille à Cotonou ;
- la bibliothèque de l'UNHCR à Cotonou ;
- le centre documentaire du Ministère de la Santé à Cotonou ;
- l'espace multimédia de l'institut Français de Cotonou.

Tout au long de cette recherche documentaire, nous avons recueilli beaucoup de données sur les travaux réalisés en matière de violences, les approches analytiques, et les résultats obtenus. Ceci a constitué pour nous, une base pour les parties généralités et discussion. L'ensemble des documents qui ont contribué à l'étude est présenté dans la partie « références bibliographiques ».

2. Sources orales

Elles sont essentiellement basées sur des entretiens que nous avons eu avec des personnes ressources, qui sont des acteurs concernés par le présent sujet d'étude, ou qui ont une certaine connaissance s'y rapportant. Des informations, suggestions et conseils venant d'eux ont permis d'éclairer notre lanterne et d'améliorer la qualité du présent travail en complément aux informations déjà disponibles. Ces personnes ne sont entre autre que : des chefs de familles, des sages et notables, des personnes victimes, des assistants sociaux, des travailleurs de l'ONG WILDAF/Bénin et des ONG en charge de la promotion féminine ; des enseignants du département de Sociologie, de la DPSE à la FLASH et nos aînés chercheurs. Ils ont tous été d'une importance capitale en matière d'informations ou d'orientations diverses.

D'un autre côté les connaissances acquises lors des nombreux ateliers et formations sur le genre et les violences faites aux femmes organisés par le Ministère en charge de la Famille, le CCDG, le WILDAF/Bénin, ... ont éclairé notre lanterne. Elles ont renforcé notre capacité d'analyse et d'appréhension du fléau.

3. Sources secondaires

- Il s'agit des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), grâce auxquelles nous avons pris connaissance de certains documents non disponibles dans les centres documentaires, des données sur les autres pays et continents, des articles et publications et bien d'autres données qui nous ont guidés tout au long de notre étude.
- La télévision et la radio diffusion, qui de par différentes émissions, faites de débats et d'entretiens, nous ont permis de mieux nous orienter.

2.4. Population d'étude et échantillonnage

2.4.1. Population

Il est question pour nous d'identifier pour le compte de notre recherche, les personnes susceptibles de nous fournir des informations fiables et crédibles pouvant faire objet d'analyse. Notre groupe cible principal est composé de femmes et d'hommes victimes et ou acteurs de violences conjugales. Hormis ce groupe cible, nous avons un autre, composé d'assistants sociaux, de chefs traditionnels, de Curé, d'agents d'ONG de défense des droits de femmes et de forces de l'ordre, etc.

2.4.2. Echantillonnage

Pour constituer notre échantillon, nous avons procédé par choix raisonné des personnes qui ont consulté au centre d'aide de WILDAF et d'autres structures (les commissariats de Police, les CPS, l'ONG SIN-DO, CARE, etc.) prenant en charge les femmes victimes de violences et qui ont donné leur consentement libre et éclairé pour participer à l'étude. Soit un total de 30 femmes, 10 hommes, 15 personnes ressources pour une taille totale de 55 acteurs.

2.5. Techniques et outils de collecte des données

Les techniques de collecte de données utilisées sont : l'**observation**, l'**entretien** et l'administration de **questionnaire**.

L'observation est une technique couramment utilisée en science sociale. C'est une investigation et aussi la condition préalable à toute autre forme d'investigation. Nous l'avons utilisée pour nous rendre compte de la crédibilité de certaines informations et émotions.

L'entretien est une technique de collecte des données qui permet de communiquer, d'échanger de façon structurée, ou d'entrer en conversation avec l'enquêté ou toute personne susceptible de nous informer sur l'étude (groupe cible principal et secondaire). L'objectif de son usage ici est de recueillir des données nécessaires à la compréhension du phénomène et à la vérification des hypothèses.

Le questionnaire est un ensemble de questions à l'endroit d'une partie de l'échantillon. Il nous a permis de mesurer l'ampleur du phénomène et de quantifier les données. Le choix du questionnaire nous a permis d'établir une série de questions précises, construites à partir de nos indicateurs de concepts. Il est administré au groupe cible à savoir les femmes et les hommes victimes ou acteurs de violences.

2.6. Mode de traitement des données

Une collecte importante de données substantielles portant sur les différentes préoccupations est issue de l'enquête. Il s'en est suivi une phase de dépouillement manuel puis une autre de traitement avec les logiciels "SPSS", "Excel" et "Word".

Une phase de tri, de regroupement, de classement des données a permis la présentation et l'analyse des résultats.

Cependant, comme toute entreprise humaine est confrontée à des difficultés, la nôtre n'a point fait exception à la règle. Nous avons été confrontés à des difficultés qui se résument en quelques points.

2.7. Difficultés rencontrées

Tout au long de ce travail, nous avons eu plusieurs sortes de difficultés dont les plus essentielles sont :

- ▶ l'insuffisance de documents et de données sur le phénomène notamment dans le contexte africain et béninois en particulier,
- ▶ l'accès au centre de documentation de la FLASH est tout un chemin de croix. Il faut invoquer tous les dieux avant qu'on ne nous ouvre la porte et ceci pour quelques minutes,
- ▶ les normes culturelles aidant, les victimes n'osent pas se prononcer et pour les plus courageux, certains aspects sont voilés,

- ▶ certains centres d'accueil et d'écoute des victimes n'autorisent pas l'implication des hommes dans l'écoute et la prise en charge des victimes,
- ▶ le manque de soutien financier ne nous a pas permis d'élargir nos champs d'action,
- ▶ le refus des victimes de se prononcer sur les violences qu'elles subissent car elles considèrent que c'est intrinsèque et elles ont honte de parler de leur problème de couple surtout leur vie sexuelle. Ceci a considérablement influencé sur le nombre de questionnaire collecté.

Toutes ces difficultés n'ont cependant pas constitué un handicap majeur à l'aboutissement de nos recherches.

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DES
RESULTATS ET DISCUSSION

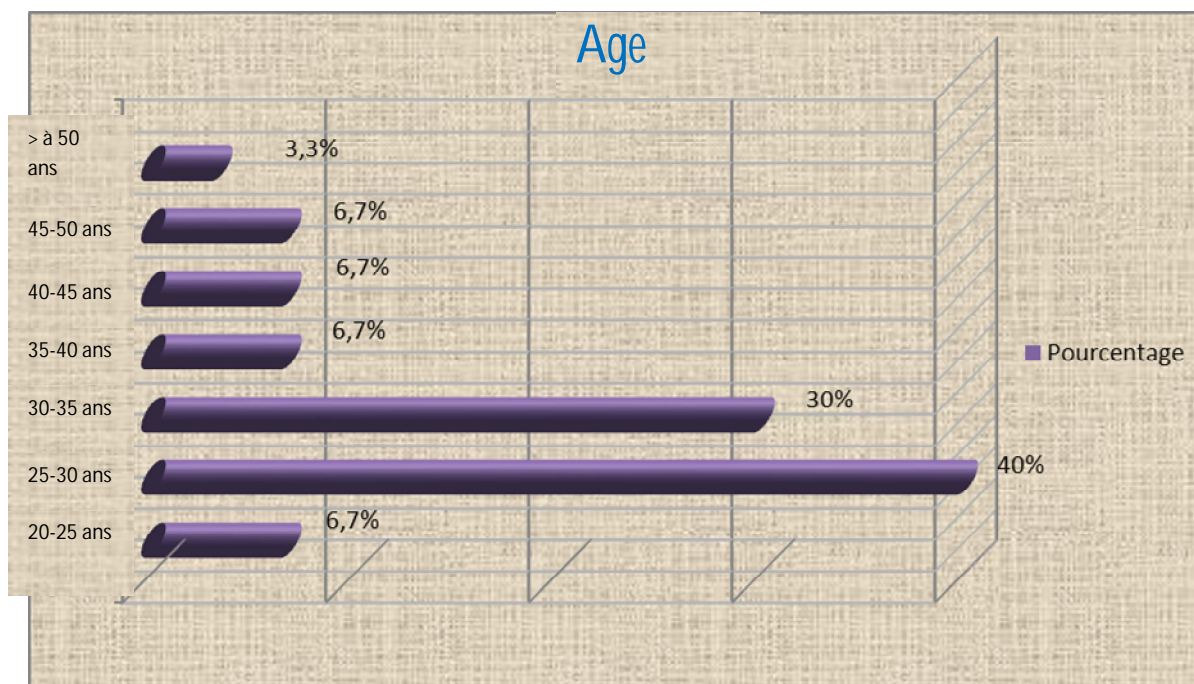
CHAPITRE I : PRESENTATION DES RESULTATS

1.1. Caractéristiques sociodémographiques

1. L'âge

Les femmes enquêtées sont de différentes tranches d'âge.

Figure 1: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon l'âge



Source : données de l'enquête août 2012

Les tranches de 25-30ans et 30-35ans ont les plus forts pourcentages avec un pic dans l'intervalle [25-30[.

2. Le type de lien consenti entre conjoints

Tableau 1: Répartition des femmes enquêtées selon le type de lien conjugal

Type de lien conjugal	Effectifs	Pourcentage
Mariage	11	36,7
Concubinage	19	63,3
Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

Les couples vivant en union légale sont moins enclin à la violence que ceux vivant en union libre

3. La situation matrimoniale actuelle

Tableau 2: Répartition des femmes enquêtées selon leur situation matrimoniale actuelle

Situation matrimoniale actuelle		Effectifs	Pourcentage
	En vie de couple	8	26,7
	Séparée	14	46,7
	Divorcée	8	26,7
	Total	30	100

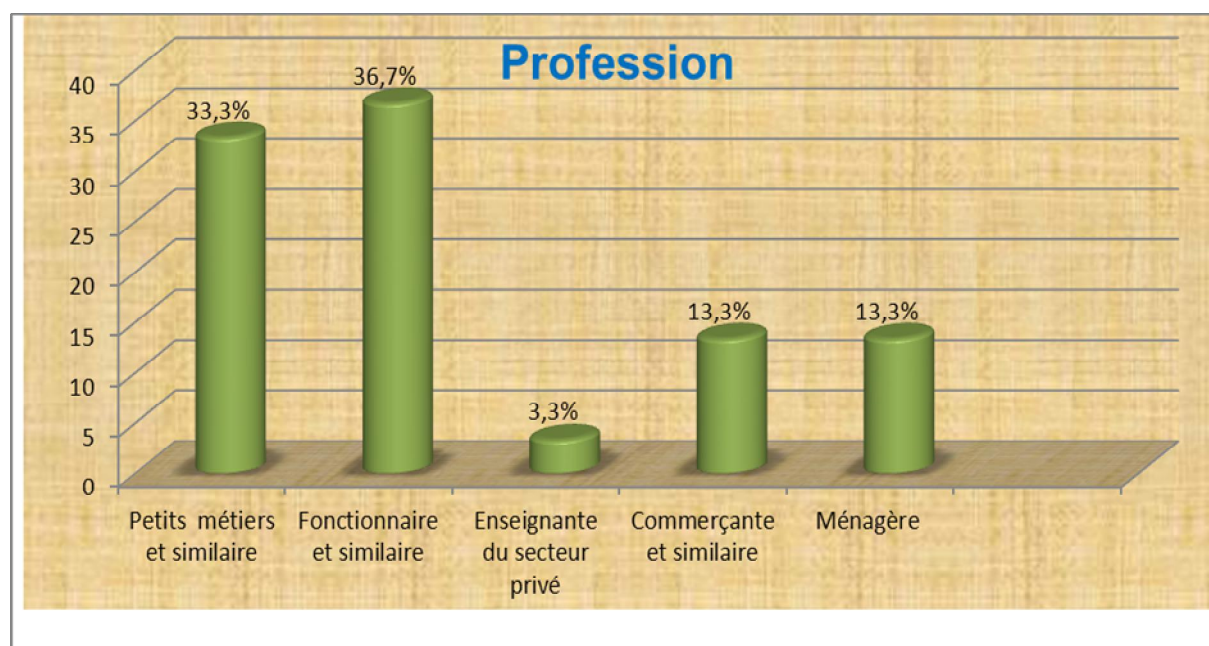
Source : données de l'enquête août 2012

Les violences conjugales entraînent la dislocation de l'unicité familiale.

4. La profession

Les femmes victimes exercent différentes activités génératrices de revenus

Figure 2: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon la profession.



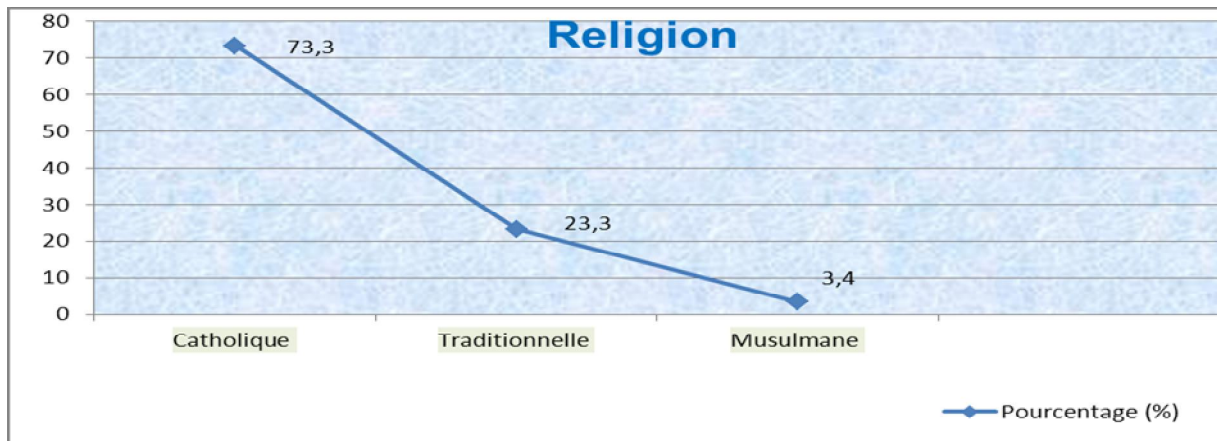
Source : données de l'enquête août 2012

Les femmes fonctionnaires sont autant concernées par la violence conjugale que celles qui exercent de petits métiers.

5. La religion

La religion des femmes enquêtées varie du catholique à l'islam en passant par les religions traditionnelles.

Figure 3: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon la religion.

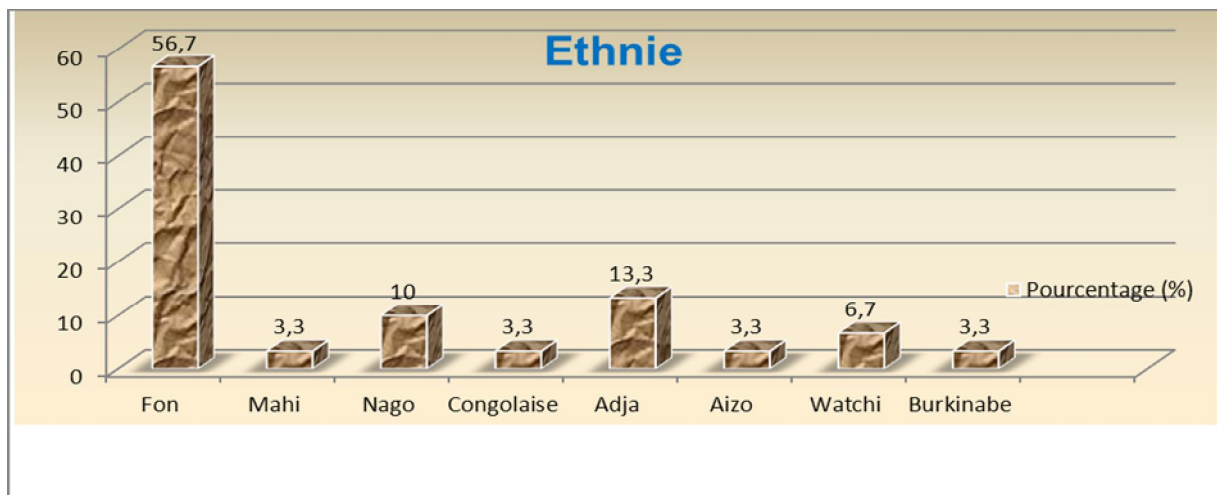


Source : données de l'enquête août 2012

Aucune religion n'est épargnée de l'effet pervers des violences conjugales. L'allure de la courbe s'explique par la forte concentration des chrétiens dans la zone d'étude.

6. L'ethnie

Figure 4: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon l'ethnie.



Source : données de l'enquête août 2012

Les femmes enquêtées sont de diverses ethnies dont les plus importantes sont les Fon (56,7%), Adja (13,3%), Nago (10%). Il est évident que des résultats obtenus, les femmes d'ethnie Fon subissent plus de violence que les autres compte tenu du pic observé à ce niveau ; mais, il ne faudrait pas oublier que l'étude est réalisée dans un contexte sociodémographique précis. C'est-à-dire qu'elle n'est pas généralisée au sein de toutes les communautés béninoises. Ceci justifierait la prédominance de l'ethnie Fon. Une autre étude tenant compte du même contexte dans une autre communauté donnera probablement une prédominance de la langue majoritairement parlée dans la région.

7. Niveau d'étude

Tableau 3: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon le niveau d'instruction

Niveau d'étude	Effectifs	Pourcentage
Non scolarisées	5	16,7
Niveau primaire	8	26,7
Niveau secondaire	13	43,3
Niveau universitaire	4	13,3
Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

Les femmes victimes se retrouvent au sein de tous les niveaux d'instruction. Le niveau secondaire a la proportion la plus forte.

8. Type de famille

Tableau 4: Répartition des femmes victimes de violences conjugales selon le type de famille

Type de famille	Effectifs	Pourcentage
Monogame	14	46,7
Polygame	13	43,3
Monoparental	2	6,7
Recomposé	1	3,3
Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

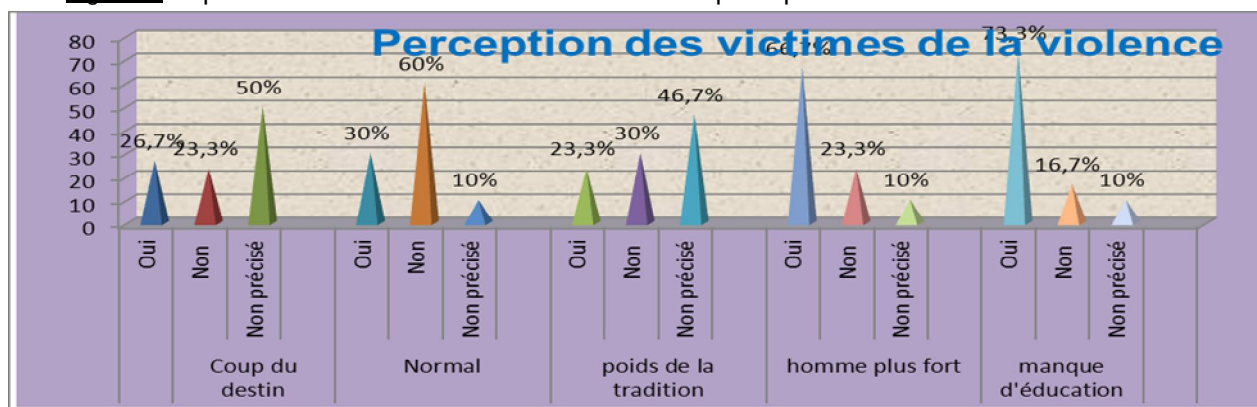
L'étendue du cercle familial des victimes est variable, allant de la famille nucléaire à celle parfois très élargie.

1.2. Facteurs inhérents à la violence conjugale

1. Perceptions des victimes de violences conjugales

Les perceptions des femmes quant à la violence subie sont divergentes.

Figure 5: Répartition des femmes victimes selon leurs perceptions de la violence.

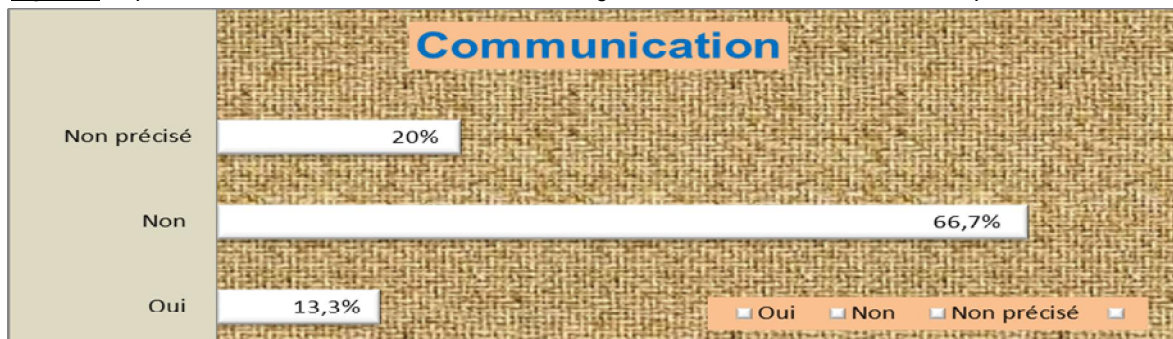


Source : données de l'enquête août 2012

La majorité de ces femmes pense que cette violence est due à un manque d'éducation de l'homme (73,3%).

2. La communication dans le couple

Figure 6: Répartition des femmes victimes selon le degré de communication dans le couple.



Source : données de l'enquête août 2012

66,7% des victimes estiment ne pas pouvoir entrer réellement en communication avec leur époux pour résoudre ce phénomène dont elles seules paient les frais. Le sujet n'est jamais épongé en entièreté. Seuls les maris décident du bon moment.

3. Les victimes informent-elles quelqu'un de leur vécu ?

A cette question seul 33,3% des victimes déclarent informer un proche parent (famille 56,7%), un(e) ami(e) (30%),... contre 53,3% qui elles n'informent personne. Elles estiment que c'est un problème personnel ou qu'elles ont honte de déclarer qu'elles subissent une telle ignominie. Elles vivent cette douleur comme une passion car elles se disent qu'elles n'ont pas d'issues. Plusieurs contraintes s'opposent à elles faisant ainsi d'elles des martyres. Certaines décident parfois de briser la glace afin de sortir de ce cul de sac (23,3% pour avoir de l'aide ; 16,7% pour trouver soulagement et 16,7% de peur de perdre leur vie, vue la tournure des événements).

4. Rapport entre violence psychologique et le niveau d'étude

Tableau 5: Répartition des femmes victimes de violence psychologique selon le niveau d'étude

		Tableau croisé				Total
		quel est votre niveau d'étude?				
			non scolarisé	primaire	secondaire	universitaire
êtes-vous victime de violence psychologique?	oui	Effectif	5	8	10	1
		% du total	16,7%	26,7%	33,3%	3,3%
	Non	Effectif	0	0	2	0
		% du total	0,0%	0,0%	6,7%	0,0%
	non précisé	Effectif	0	0	1	3
		% du total	0,0%	0,0%	3,3%	10,0%
Total		Effectif	5	8	13	4
		% du total	16,7%	26,7%	43,3%	13,3%

Source : données de l'enquête août 2012

Moins les victimes sont instruites, plus elles font objet de violences psychologiques

5. Rapport entre violence physique et le niveau d'étude

Tableau 6: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le niveau d'étude

Tableau croisé							
			quel est votre niveau d'étude?				Total
			non scolarisé	niveau primaire	niveau secondaire	niveau universitaire	
Êtes-vous victime de violence physique?	Oui	Effectif	4	8	7	0	19
		% du total	13,3%	26,7%	23,3%	0,0%	63,3%
	Non	Effectif	1	0	6	3	10
		% du total	3,3%	0,0%	20,0%	10,0%	33,3%
	non précisé	Effectif	0	0	0	1	1
		% du total	0,0%	0,0%	0,0%	3,3%	3,3%
Total		Effectif	5	8	13	4	30
		% du total	16,7%	26,7%	43,3%	13,3%	100,0%

Source : données de l'enquête août 2012

Moins les victimes sont instruites, plus elles font objet de violences psychologiques

6. Rapport entre violence physique et le type de relation actuelle

Tableau 7: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le type de relation actuelle

Tableau croisé						
			Êtes-vous victime de violence physique?			Total
			oui	non	non précisé	
quel est le type de relation que vous avez actuellement avec votre conjoint?	en vie de couple	Effectif	7	1	0	8
		% du total	23,3%	3,3%	0,0%	26,7%
	séparé	Effectif	9	5	0	14
		% du total	30,0%	16,7%	0,0%	46,7%
	divorcé	Effectif	3	4	1	8
		% du total	10,0%	13,3%	3,3%	26,7%
Total		Effectif	19	10	1	30
		% du total	63,3%	33,3%	3,3%	100,0%

Source : données de l'enquête août 2012

Plus les femmes subissent de violences physiques, plus elles s'éloignent du couple.

7. Rapport entre violence physique et le nombre d'enfant

Tableau 8: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le nombre d'enfant

Tableau croisé							
			Êtes-vous victime de violence physique?			Total	
			oui	non	non précisé		
combien d'enfants avez-vous?	0	Effectif	3	1	0	4	
		% du total	10,0%	3,3%	0,0%	13,3%	
	1	Effectif	3	9	0	12	
		% du total	10,0%	30,0%	0,0%	40,0%	
	2	Effectif	7	0	0	7	
		% du total	23,3%	0,0%	0,0%	23,3%	
	3	Effectif	4	0	0	4	
		% du total	13,3%	0,0%	0,0%	13,3%	
	4	Effectif	2	0	1	3	
		% du total	6,7%	0,0%	3,3%	10,0%	
	Total		Effectif	19	10	1	30
			% du total	63,3%	33,3%	3,3%	100,0%

Source : données de l'enquête août 2012

Le vice d'enfant ne protège pas la femme contre les violences conjugales. De même, peut importe le nombre d'enfants, la violence existe toujours.

8. Rapport entre violence physique et le type de famille

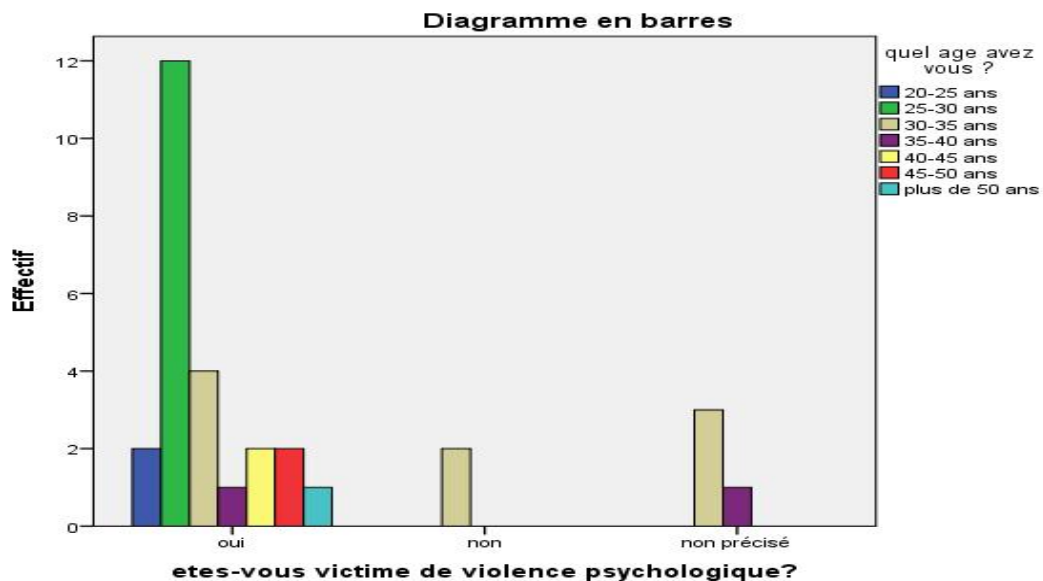
Tableau 9: Répartition des femmes victimes de violence physique selon le type de famille

			Etes-vous victime de violence physique?			Total
			oui	Non	non précisé	
vous vivez dans quel type de famille?	monogame	Effectif	5	9	0	14
		% du total	16,7%	30,0%	0,0%	46,7%
	polygame	Effectif	13	0	0	13
		% du total	43,3%	0,0%	0,0%	43,3%
	monoparental	Effectif	1	1	0	2
		% du total	3,3%	3,3%	0,0%	6,7%
	recomposé	Effectif	0	0	1	1
		% du total	0,0%	0,0%	3,3%	3,3%
Total		Effectif	19	10	1	30
		% du total	63,3%	33,3%	3,3%	100,0%

Source : données de l'enquête août 2012

9. Rapport entre l'âge de la victime et la violence psychologique

Figure 7: Rapport entre l'âge de la victime et la violence psychologique



Source : données de l'enquête août 2012

Plus le couple est jeune, plus il est enclin à la violence conjugale.

10. Rapport entre l'âge de la victime et la violence verbale

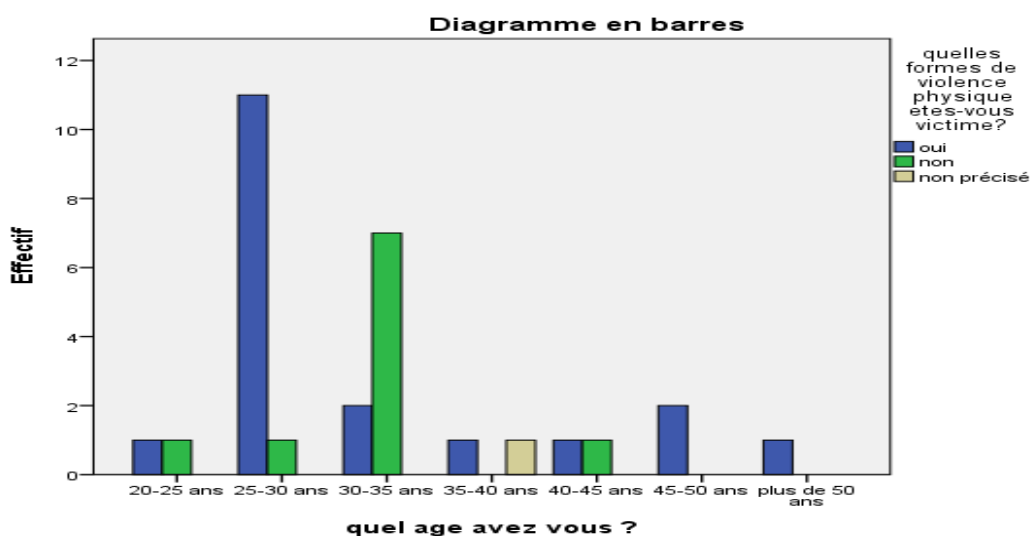
Tableau 10: Rapport entre l'âge de la victime et la violence verbale

		Tableau croisé			Total	
		êtes-vous victime de violence verbale?				
			Oui	non précisé		
quel âge avez-vous?	20-25 ans	Effectif	2	0	2	
		% du total	6,7%	0,0%	6,7%	
	25-30 ans	Effectif	12	0	12	
		% du total	40,0%	0,0%	40,0%	
	30-35 ans	Effectif	9	0	9	
		% du total	30,0%	0,0%	30,0%	
	35-40 ans	Effectif	1	1	2	
		% du total	3,3%	3,3%	6,7%	
	40-45 ans	Effectif	2	0	2	
		% du total	6,7%	0,0%	6,7%	
	45-50 ans	Effectif	2	0	2	
		% du total	6,7%	0,0%	6,7%	
	plus de 50 ans	Effectif	1	0	1	
		% du total	3,3%	0,0%	3,3%	
	Total		Effectif	29	1	30
			% du total	96,7%	3,3%	100,0%

Source : données de l'enquête août 2012

11. Rapport entre l'âge de la victime et la violence physique

Figure 8: Rapport entre l'âge de la victime et la violence physique



Source : données de l'enquête août 2012

12. Rapport entre la communication dans le couple et la violence psychologique

Tableau 11: Rapport entre la communication dans le couple et la violence psychologique

Tableau croisé						
			êtes-vous victime de violence psychologique?			Total
			oui	non	non précisé	
Est-ce que vous communiquez dans votre couple?	oui	Effectif	4	0	0	4
		% du total	13,3%	0,0%	0,0%	13,3%
	non	Effectif	20	0	0	20
		% du total	66,7%	0,0%	0,0%	66,7%
	non précisé	Effectif	0	2	4	6
		% du total	0,0%	6,7%	13,3%	20,0%
Total		Effectif	24	2	4	30
		% du total	80,0%	6,7%	13,3%	100,0%

Source : données de l'enquête août 2012

La rupture de communication dans le couple est source de violence.

13. Rapport entre la communication dans le couple et la violence verbale

Tableau 12: Rapport entre la communication dans le couple et la violence verbale

Tableau croisé					
			êtes-vous victime de violence verbale?		Total
			oui	non précisé	
Est-ce que vous communiquez dans votre couple?	oui	Effectif	4	0	4
		% du total	13,3%	0,0%	13,3%
	non	Effectif	20	0	20
		% du total	66,7%	0,0%	66,7%
	non précisé	Effectif	5	1	6
		% du total	16,7%	3,3%	20%
Total		Effectif	29	1	30
		% du total	96,7%	3,3%	100%

Source : données de l'enquête août 2012

Plus les conjoints évitent la communication dans le couple, plus la violence persiste sous toutes ses formes.

14. Rapport entre la communication dans le couple et la violence physique

Tableau 13: Rapport entre la communication dans le couple et la violence physique

Tableau croisé						
			Etes-vous victime de violence physique?			Total
			oui	non	non précisé	
Est-ce que vous communiquez dans votre couple?	oui	Effectif	3	1	0	4
		% du total	10,0%	3,3%	0,0%	13,3%
	non	Effectif	16	4	0	20
		% du total	53,3%	13,3%	0,0%	66,7%
	non précisé	Effectif	0	5	1	6
		% du total	0,0%	16,7%	3,3%	20,0%
Total		Effectif	19	10	1	30
		% du total	63,3%	33,3%	3,3%	100%

Source : données de l'enquête août 2012

Plus les conjoints évitent la communication dans le couple, plus la violence persiste sous toutes ses formes.

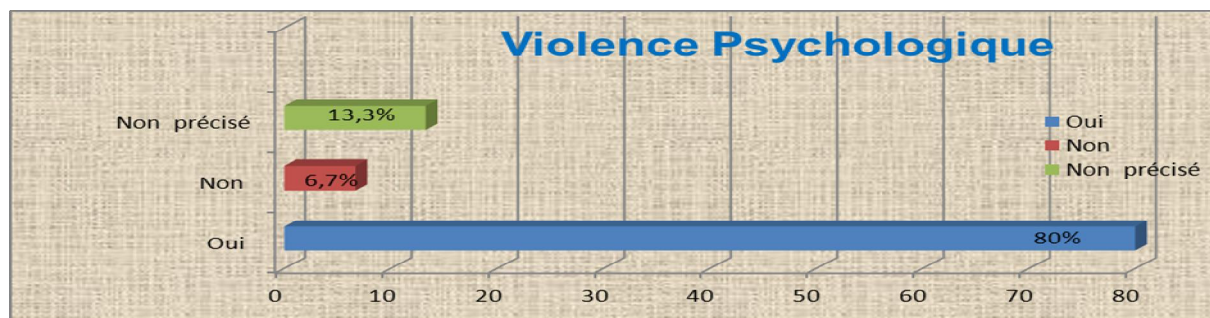
1.3. Différents types de violences conjugales

1. Qu'est-ce que la violence ?

Nous avons tenté de vérifier à travers notre questionnaire si concrètement les femmes peuvent apporter une approche de définition au phénomène dont elles sont victimes. A cette question (qu'est-ce-que la violence conjugale selon vous ?), seul **76,7%** des femmes ont pu définir la violence à travers leur vécu contre **23,3%** qui n'ont pu rien dire. Une frange de la population subit donc ce phénomène sans concrètement pouvoir l'extérioriser.

2. Violence psychologique

Figure 9: Répartition des femmes victimes de violence psychologique.



Source : données de l'enquête août 2012

La violence psychologique est le point de départ de toute violence au sein du couple. Elle est présente aussi bien au début, pendant et après les scènes de ménage. **80%** des femmes enquêtées subissent cette violence au quotidien.

3. Violence verbale

Tableau 14: Répartition des femmes victimes de violence verbale

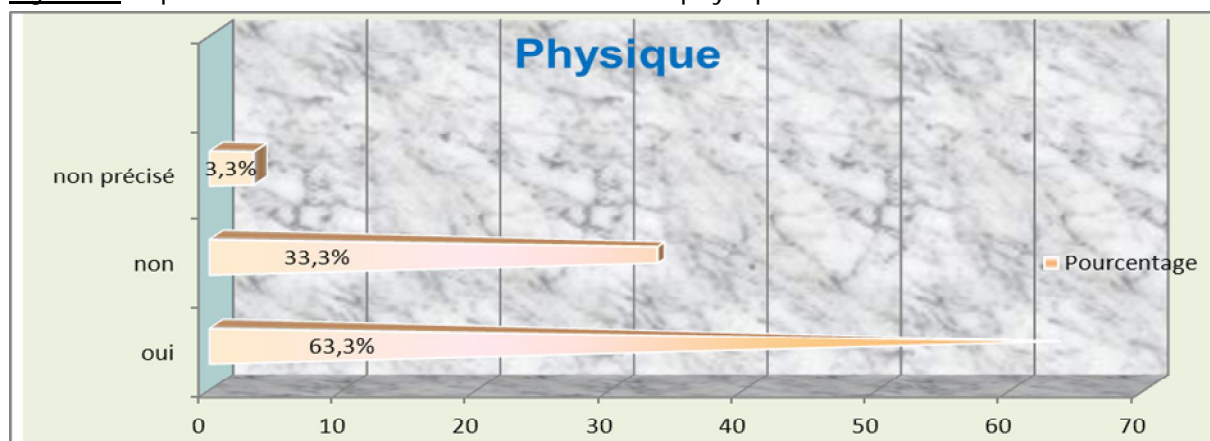
Violence verbale		Effectifs	Pourcentage
	Oui	29	96,7
	Non précisé	1	3,3
	Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

La majorité des femmes subit au moins une fois la violence verbale dans leur vie de couple (**96,7%**).

4. Violence physique

Figure 10: Répartition des femmes victimes de violence physique.



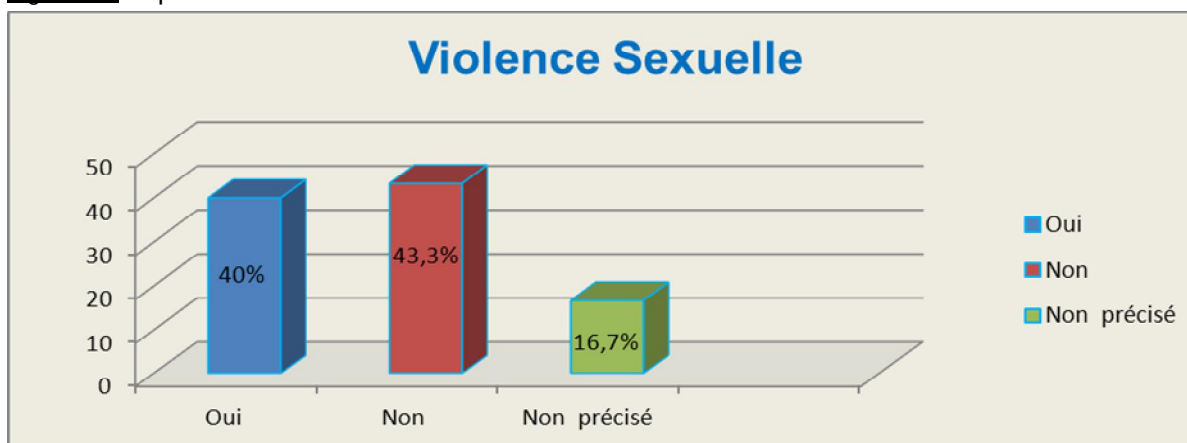
Source : données de l'enquête août 2012

63,3% des femmes enquêtées sont victimes de violence physique et ceci de façon cyclique. Les conjoints profitent de la moindre opportunité pour s'exprimer par la force. Selon ces victimes, « ... asservir son épouse est pour les hommes un devoir qu'ils font sans aucun remord, dès lors que cette dernière est considérée comme une chose dont ils ont la propriété »¹⁶.

¹⁶ Propos d'une femme victime reçue au centre d'aide de WILDAF

5. Violence sexuelle

Figure 11: Répartition des femmes victimes de violence sexuelle.

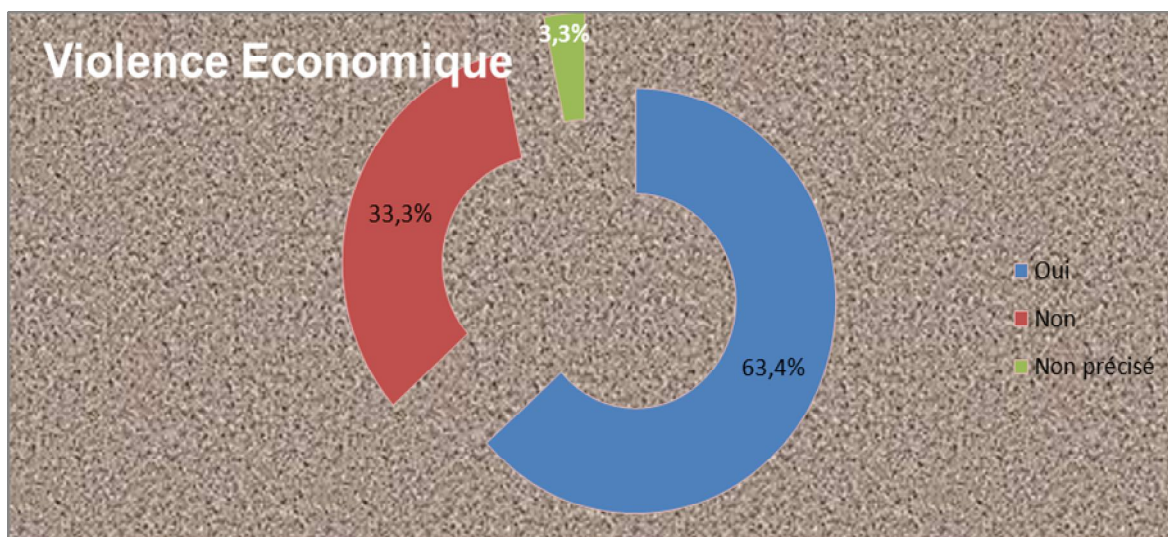


Source : données de l'enquête août 2012

La plupart des victimes estiment que cette violence vient très souvent après la violence physique. Elles sont contraintes à passer au lit après les scènes de ménage sous peine de subir de suite la violence physique de l'homme. Ils ont des fois pour argument : *"c'est pour te consoler"*.

6. Violence économique

Figure 12: Répartition des femmes victimes de violence économique.

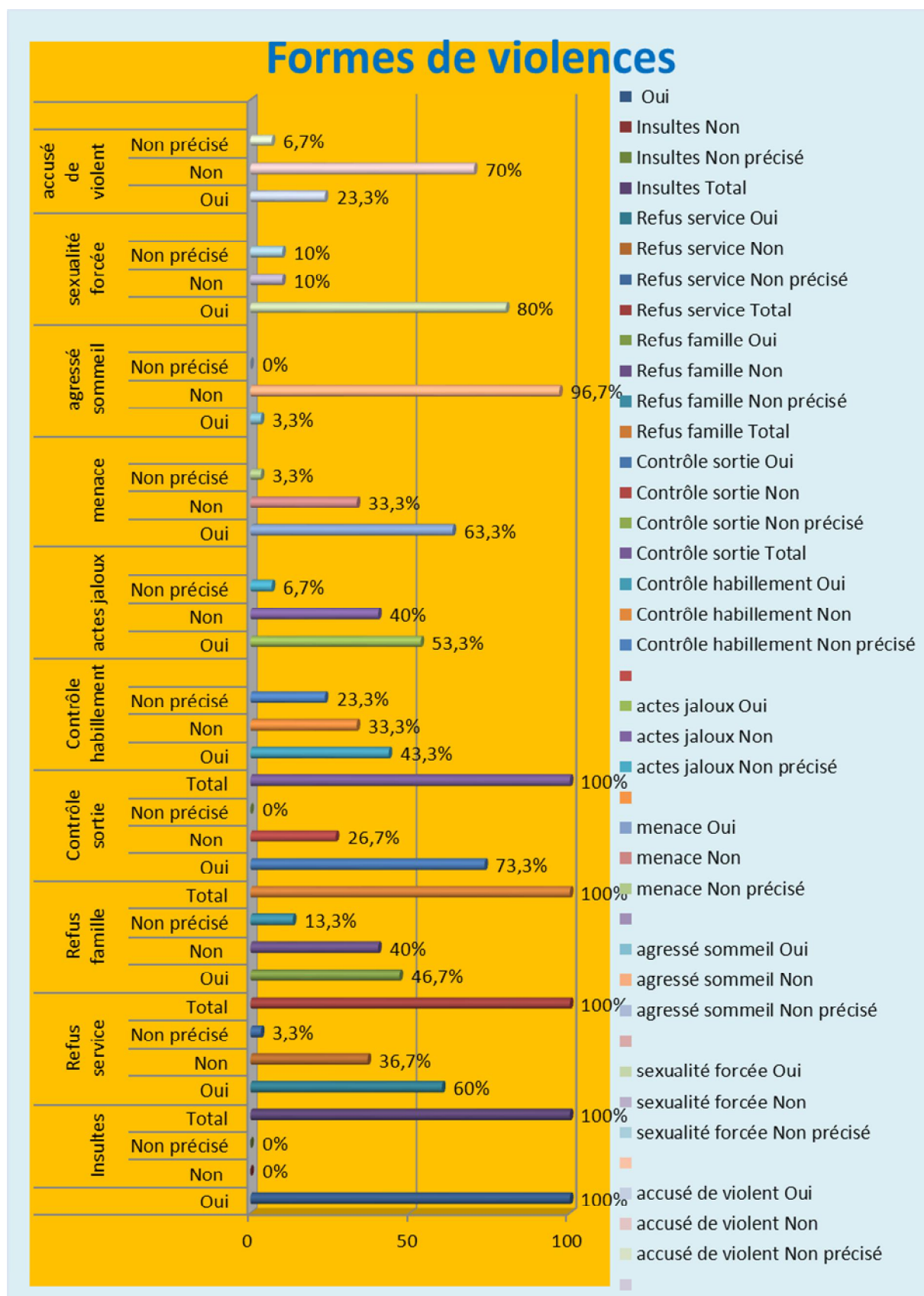


Source : données de l'enquête août 2012

Les femmes victimes estiment parfois qu'elles sont grugées voire spoliées par leur conjoint quand elles ont un pouvoir économique. Parallèlement, on ne leur reconnaît jamais leur implication dans la satisfaction des besoins du foyer (**46,7%** des femmes enquêtées).

7. Formes de violences

Figure 13: Répartition des femmes victimes selon les formes de violence.



1.4. Conséquences des violences conjugales

1. Sentiment des victimes

Tableau 15: Répartition des femmes victimes selon leurs sentiments après la violence

Sentiments des victimes après les actes de violence	Modalités	Effectifs	Pourcentage
Peur	Oui	19	63,3
	Non	7	23,3
	Non précisé	4	13,3
	Total	30	100
Angoisse	Oui	18	60
	Non	7	23,3
	Non précisé	5	16,7
	Total	30	100
Douleur	Oui	20	66,7
	Non	7	23,3
	Non précisé	3	10
	Total	30	100
Honte	Oui	21	70
	Non	9	30
	Non précisé	-	-
	Total	30	100
Colère	Oui	24	80
	Non	6	20
	Non précisé	-	-
	Total	30	100
Déception	Oui	25	83,3
	Non	5	16,7
	Non précisé	-	-
	Total	30	100
Haine	Oui	23	76,7
	Non	4	13,3
	Non précisé	3	10

	Total	30	100
Soulagement	Oui	3	10
	Non	25	83,3
	Non précisé	2	6,7
	Total	30	100
Manque d'estime de soi	Oui	17	56,7
	Non	8	26,7
	Non précisé	5	16,7
	Total	30	100
Isolement	Oui	8	26,7
	Non	22	73,3
	Non précisé	-	-
	Total	30	100
Tentative de réconciliation	Oui	20	66,7
	Non	10	33,3
	Non précisé	-	-
	Total	30	100
Abandon du foyer	Oui	7	23,3
	Non	23	76,7
	Non précisé	-	-
	Total	30	100

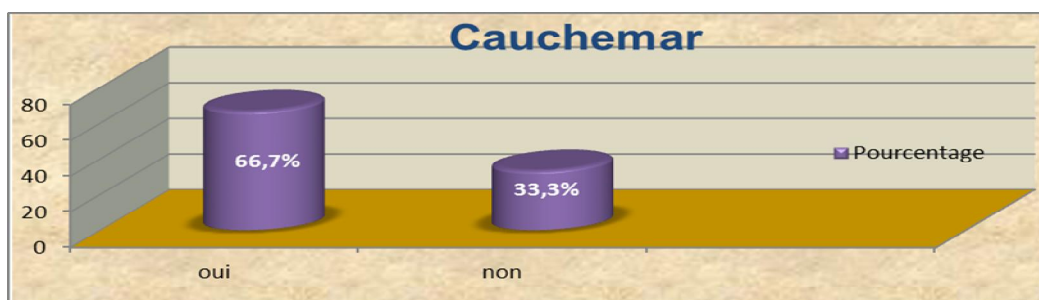
Source : données de l'enquête août 2012

Plusieurs sentiments animent les victimes après le forfait des conjoints.

2. Trouble du sommeil : le cauchemar

L'ampleur du phénomène fait que des fois les victimes développent plusieurs troubles de la personnalité (personnalité sadique, dyssociale, borderline, dépendante, etc.). Elles passent souvent des nuits blanches fautes de cauchemars incessantes qui agrémentent leurs nuits ou des scènes nocturnes.

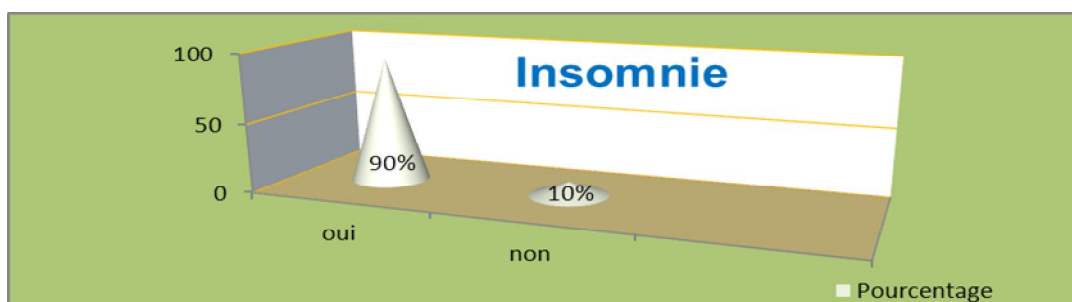
Figure 14: Répartition des femmes victimes selon leurs troubles (cauchemar).



Source : données de l'enquête août 2012

3. Trouble du sommeil : l'insomnie

Figure 15: Répartition des femmes victimes selon leurs troubles (insomnie).



Source : données de l'enquête août 2012

4. Relations sociales difficiles

Tableau 16: Poids des violences sur les relations sociales

Relations sociales difficiles		Effectifs	Pourcentage
	oui	13	43,3
	non	11	36,7
	non précisé	6	20
	Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

Les violences conjugales ont un impact très important sur les relations sociales de l'individu.

5. Relations de travail difficile

Tableau 17: Poids des violences sur les relations de travail

Relations de travail difficile		Effectifs	Pourcentage
	Oui	13	43,3
	Non	13	43,3
	Non précisé	4	13,3
	Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

Tout comme les relations sociales, les violences conjugales affectent aussi le travail.

1.5. La sollicitation d'aide des victimes

Tableau 18: Répartition des femmes victimes selon leur sollicitation d'aide auprès d'un Psychologue

Sollicitation d'aide		Effectifs	Pourcentage
	oui	4	13,3
	non	17	56,7
	non précisé	9	30
	Total	30	100

Source : données de l'enquête août 2012

Nombreuses sont ces femmes qui subissent les affres de la violence mais très peu vont solliciter l'aide d'un psychologue. Ceci est due au fait qu'elles estiment, qu'un Psychologue ne peut pas les aider (**23,3%**), qu'elles ne savent pas comment en contacter (**20%**), ou n'ont pas conscience de ces genres de service (**10%**). Ces diverses raisons ne permettent pas véritablement aux victimes de sortir de ce cul de sac dont les conséquences inhibent toutes sortes de communications dans le cadre de leurs relations sociales et portent une atteinte grave à leur santé mentale.

La prise en charge psychologique des femmes victimes de violence au sein du couple devrait commencer et s'étendre au même moment que les autres formes de prise en charge (juridique, sanitaire, etc.). La lésion psychique suite à une violence ronge plus que celle physique et les conséquences peuvent être immédiates ou à long terme. Toute femme victime de violence conjugale doit donc bénéficier d'une prise en charge psychologique aussi longtemps que ce sera nécessaire. Dans ce cadre, l'Etat doit faire de ce volet une priorité afin de pouvoir soulager au mieux les victimes (femmes et enfants).

1.6. Données relatives aux hommes

1. Etre victime ou témoin de violences conjugales une fois au sein de sa famille

Tableau 19: Etre victime ou témoin de violences conjugales

Avez-vous été victime ou témoin d'une violence conjugale une fois?		Effectifs	Pourcentage
	Oui	7	70
	Non	3	30
	Total	10	100

Source : données de l'enquête août 2012

La majorité des hommes enquêtés ont été victimes une fois de violences au cours de leurs enfances.

2. Causes de violences exercées

Tableau 20: Causes des violences exercées

Quelles sont les causes de la violence que vous exercez?		Effectifs	Pourcentage
	Mésententes	6	60
	insubordinations	2	20
	mauvais conseils	1	10
	trahisons	1	10
	Total	10	100

Source : données de l'enquête août 2012

Pour les hommes, la cause principale des violences dans le couple est la mésentente.

3. Sentiments des acteurs après les actes de violence

Tableau 21: Sentiments après les actes de violence

Quels sont vos sentiments après les actes de violence?		Effectifs	Pourcentage
	Remord	3	30,0
	Douleur	1	10,0
	sans remord	1	10,0
	Soulagement	1	10,0
	non précisé	4	40,0
	Total	10	100,0

Source : données de l'enquête août 2012

Nombreux sont ces hommes qui éprouvent un énorme regret une fois face aux conséquences de leur actes.

CHAPITRE II : DISCUSSION ET SUGGESTIONS

2.1. Caractéristiques sociodémographiques

1. L'âge

Les facteurs sociodémographiques jouent un grand rôle dans la perpétuité des violences dans le couple. L'homme, une fois dans une relation de couple avec sa partenaire prend aussitôt les rênes du foyer. Dès lors, la conjointe quel que soit l'âge de ce dernier (l'homme) ne conteste en aucun cas son statut. Toute décision concernant le bon fonctionnement du foyer est à l'actif du chef de foyer ou lui est d'abord soumise pour accord. La conjointe en aucun cas ne peut prendre certaines décisions sans le consentement de son conjoint, y compris ses affaires personnelles. Qu'elle soit haute autorité, ministre ou autre et qu'il soit plus ou moins âgé, le quitus lui revient. Cet état de chose est renforcé par les normes sociales et culturelles qui placent l'homme au sommet des décisions ; que ceci soit au sein du cadre familial ou de la société toute entière. "Dans une famille nombreuse où il n'existe qu'un seul garçon qui est de surcroît le benjamin, il est au cœur des décisions les plus importantes". Une fois ce dernier doté de tout pouvoir, il n'est jamais hué même lorsqu'il commet la pire atrocité sur sa conjointe. L'homme est le chef, la femme lui doit soumission absolue et si elle manque à ce devoir, elle peut recevoir toute forme de correction y compris la bastonnade.

Il est à noter que le manque de maturité des conjointes (**40%** de nos enquêtées sont dans la tranche d'âge compris entre 25-30 ans et 30-35 ans avec un pic entre 25-30 ans) influence beaucoup certaines décisions qu'elles prennent s'opposant ainsi aux intentions des conjoints qui n'hésitent un seul instant pour se faire entendre. Ainsi, battre sa femme, l'injurier, lui interdire de voir telle ou telle personne ne constitue en aucun cas une violence. Pour "l'homme batteur", c'est simplement user du droit que lui confère les normes socioculturelles et son statut pour éduquer sa conjointe. Cette perception des faits n'est cependant pas appréhendée de la même façon. Elle varie d'une personne à l'autre, d'une époque à l'autre. Au Mali, « les devoirs de la femme, et notamment son obéissance constituent une cause prioritaire de la violence à l'égard des femmes » UNICEF (2000). Dans une autre logique, au Ghana, « 98% de ceux qui trouvent normal d'exercer la violence physique à l'égard des femmes pensent que les coups servent de mesure corrective » UNICEF (1998). Pour beaucoup, l'amour est plus

fort que tout et peut tout supporter certes mais seul l'expérience du couple permet une harmonie et l'apaisement des tensions.

2. La situation matrimoniale

Pendant longtemps, les femmes ont pensé que vivre sous un toit ou légaliser leur relation de couple, les préserverait des affres de la violence et des pressions liées à une relation non formelle. Mais mal en a été. Que la relation soit légale ou illégale formelle ou informelle, la violence peut naître à tout bout de champ. Ainsi contre toute attente, **36,7%** des femmes enquêtées malgré leur statut légal sont sujettes à la violence contre **63,3%** qui sont en concubinage.

« Mon compagnon est un homme déraisonné. Au début, compte tenu des normes de notre Eglise, il nous était impossible de vivre en couple sans le mariage, nous vivons alors une relation informelle. Toutes mes tentatives pour qu'il fasse le premier pas ont été vaines car, je voulais vivre une relation plus formelle et éviter les nombreux avortements que je subissais puisqu'il refusait de se protéger lors de nos relations sexuelles et toutes protestations de ma part faisaient objet de violences. Le comble de tout c'est que je suis la seule à répondre aux besoins de la famille et à ses propres besoins et il en profitait pour me gruger et même soutirer frauduleusement de l'argent de mon porte monnaie, dilapide les frais de facture mis à sa disposition. Je dois à tout moment répondre à son moindre désir sexuel ou je subissais automatiquement un viol et une violence physique. Toutes mes tentatives de le modérer ont été sans grandes solutions car il est fort et égocentrique... »

Encadré n°1 : Propos d'une jeune dame Nigériane en concubinage avec un congolais

La vie en couple exige une restriction des libertés individuelles et une prise en compte de la présence d'autrui.

« [...] notre vie de couple ne souffrait de difficultés majeures jusqu'à ce qu'un de ces jours, une autre femme fait son apparition dans la vie de mon mari. Depuis lors notre quotidien familial s'apparente tout à fait à un calvaire et un cauchemar infernal. Mon mari usait de tous les moyens pour parvenir à ses fins [...] d'un réveil brusque de sommeil, j'ai constaté que mon époux m'a mis une "poudre noire" dans le nez et a coupé une partie de mes poils pubiens sans aucune tentative d'explication. La toiture de notre maison était détruite et je lui ai donné de l'argent afin que réparation soit faite mais, pendant des mois nous sommes restés insatisfaits et livrés aux aléas climatiques en pleine saison pluvieuse. N'eut été la générosité d'un frère, nous aurions pu subir le même sort la saison suivante dans les mêmes conditions. Nombre de fois, il m'enfermait et m'empêchait de me rendre sur mon lieu de travail et je faisais objet de sanctions... »

Encadré n°2 : Propos d'une mère de famille légalement mariée avec son époux

S'il est évident que vivre à deux n'est pas l'apanage de qui veut mais plutôt de qui peu, alors le statut matrimonial ne constituera qu'un complément jouant un rôle de

canalisation. De même, contrairement à ces femmes qui pensent qu'on est plus heureuse quand on est seule, c'est tout à fait le contraire pour d'autres. Si vivre dans un ménage monogame est aussi protecteur contre les violences conjugales, cela peut se comprendre à plusieurs niveaux. L'homme qui vie avec une seule femme, trouve peut être une certaine harmonie et un pacifisme quant à la survenue des conflits conjugaux. Idée que réfuterons certainement les polygames pour qui on peut aimer toutes les femmes au même degré et que nul ne peut vivre heureux tout seul. Pour eux "la femme est plus soumise quand elle se retrouve dans une relation de concurrence". La question est si pertinente et les points de vue divergents. Mais il est à souligner qu'à chaque époque son histoire car si autrefois, beaucoup de femmes rime avec beaucoup d'enfants et donc une main d'œuvre importante pour les activités de la famille ou champêtres, aujourd'hui, cela rime plus avec beaucoup de charges et beaucoup de stress. Et un tel homme peut être plus enclin à la violence dans ses interactions relationnelles, y compris conjugales.

3. La profession et le niveau d'instruction

Chaque être vivant aspire se faire une place au soleil de par son travail qui est libérateur. Dans une relation de couple, tout laisse à croire que celui de la femme (le travail) passe de travers. En aucun cas elle ne jouit pas des fruits de ce travail ou tout simplement on le lui interdit d'en exercer. Dans la culture africaine, en plus d'être le bien de l'homme, la femme est destinée à la reproduction. Le coutumier du Dahomey à travers son article 127 lui dénie tout droit juridique et estime que seule la pratique lui donne quelque importance. La société est ainsi bâtie sur ce modèle et il est aujourd'hui difficile aux hommes de relativiser la perception qu'ils ont du rôle de la femme par rapport à son statut ou à son niveau d'instruction. Loin de toute attente, plus elles sont instruites, plus elles font objet de violence au sein de leur couple (**43,3%** du niveau secondaire). Ceci vient probablement du fait que, de part leur statut de femmes instruites, elles connaissent leurs droits et n'hésitent en aucun cas à les revendiquer à tous points de vue. Dès lors, les hommes étant foncièrement contre toute opposition à leur point de vue, n'hésitent pas à se faire entendre. Naissent ainsi des conflits qui ont pour finalité des violences sur la femme. Dans une enquête réalisée par Nounagnon (2011) auprès des femmes intellectuelles à Cotonou, **22,8%** des enquêtées disent avoir été victimes de violence conjugale physique et **58%** disent avoir été victimes de violence conjugale psychologique au cours des deux dernières années. De même, les

femmes victimes croient aussi que le niveau d'instruction de leur conjoint, les épargnerait de la violence conjugale. Loin de là, être un grand diplômé ne veut toujours pas dire avoir une totale maîtrise de soi ou connaître parfaitement sa personnalité et celle des autres. Le niveau d'instruction certes mais la maîtrise de soi ou la connaissance de soi et des autres en est tout autre. La personnalité de chaque individu est une entité si immense qu'il sera très difficile de maîtriser entièrement.

4. L'ethnie des victimes

La culture africaine et particulièrement celle béninoise de par ses interdits oriente chaque peuple dans le choix des partenaires conjugaux. Ainsi il était par exemple, selon les dits, déconseiller au Mahi de Côte de prendre en mariage une femme d'Abomey ou de Ouidah. Ces différentes orientations dans le choix du ou de la partenaire étaient conseillées en prévision à l'évitement de tout genre de conflit dans le future. Cette époque, pour la jeune génération est révolue et chaque partenaire profite de la première opportunité qui se présente à lui. Plus aucune norme n'est requise dans l'alliance de deux coutumes. Dès lors survient de tout part les conflits conjugaux. Certes plus aucune norme n'est respectée mais il faut quand même signaler selon les statistiques de certains Centres de Promotion Sociale que certaines communautés comme chez les Haoussa du nord Bénin, de part la pratique de la dot, la femme est considérée comme le bien de l'homme et il peut en disposer à volonté. Violenter sa femme est donc considéré comme un droit pour l'homme et se faire violenter constitue un devoir pour la femme, qui lorsque ce n'est pas le cas durant une période donnée, considère que son homme ne l'aime plus. De même, certaines communautés du Sud Bénin (les Aïzo) sont considérées comme celles où il existe plus de violence à l'encontre des femmes¹⁷.

2.2. Facteurs inhérents à la violence conjugale

1. La place de la communication au sein des foyers victimes de violence

13,3% des femmes enquêtées estiment entrer en communication avec leurs époux contre **66,7%** pour qui, toute tentative de communication est dorénavant vouée à l'échec. Mais en réalité, les couples communiquent-ils réellement? Ou échangent simplement des propos? A cette question, la majorité des femmes qui estiment communiquer trouvent les différentes failles dans leur manière de communiquer.

¹⁷ Propos recueillis des chefs centre de promotion sociale

La communication dans le couple est capitale. Se raconter, s'écouter, partager ses désirs et ses goûts... Voilà le secret d'une entente amoureuse durable. Mais pris que nous sommes par le quotidien, le stress et le manque de temps, communiquer vraiment avec le ou la conjoint (e) s'avère souvent plus facile à dire... qu'à faire. Pourtant, il est possible d'améliorer le dialogue et même, de tirer partie des disputes. ***Pouvoir s'exprimer sans être jugé, savoir écouter sans interpréter*** est l'une des clefs du succès d'un couple épanoui.

- Pouvoir s'exprimer, c'est autant faire des compliments que des reproches.
- Savoir écouter, c'est autant entendre les propos que comprendre les attitudes.

Améliorer sa communication et l'enrichir, c'est découvrir l'un des plus beaux aspects de la vie à deux : l'échange réciproque.

La communication est un art qui implique tous les sens et porte très souvent ses fruits lorsqu'elle est bien menée. Mener une communication efficace passe d'abord par la connaissance de la personne impliquée dans la communication avec soi.

Ne jamais cesser de se parler : au début, on aime refaire le monde à deux pendant des heures, jusque tard dans la nuit. On partage avec l'autre ses goûts, ses envies, sa vision de la vie, du couple... Mais avec le temps, ces conversations ont tendance à se faire de plus en plus rares, et il devient difficile de trouver ne serait-ce qu'un moment pour se parler dans la course contre la montre que nous menons au quotidien.

Savoir garder le silence : Qui n'a jamais caressé le rêve d'être compris(e) de son ou sa bien-aimé (e) sans avoir à prononcer un seul mot ? Il est important, parfois, de savoir être ensemble sans nécessairement se parler. Il n'y a pas plus romantique que de se retrouver avec son ou sa bien-aimé (e) dans une relation télépathique ou notre simple silence est d'or mais attention à ne pas confondre ces silences complices avec d'autres qui tradiraient davantage de l'ennui, de la rancœur, de la tristesse...

Parler du couple ensemble : il ne faut pas perdre de vue tout sujet qui met en relief le bon déroulement de la vie en couple.

2. Violences et croyances religieuses

La Bible enseigne soumission et respect de la femme à l'égard de son mari et recommande à l'homme l'amour charnel pour sa femme. Enseignement qui renforce une éducation qui confère à l'épouse le rang de la docilité. D'où la pensée selon laquelle une femme qui a la crainte de Dieu n'exercera pas de pression sur son époux

pour obtenir ce qu'elle veut. Cette stipulation biblique est soutenue par l'éducation qui demande à la femme la maîtrise de ses émotions et le contrôle de ses ardeurs.

Se basant sur ces préceptes religieux, l'homme, foncièrement avide de pouvoir et de domination, rend infernal la vie en couple. Très fidèle aux recommandations de sa religion, il peut parfois présenter une double face. Bien souvent, sa position de haut responsable au sein de l'Eglise fait des fois que toute plainte de la victime est balayée du revers de la main. Son statut fait que ses victimes sont réduites au silence.

La majorité de nos enquêtées (**90,1%** Catholique et **3,3%** traditionnel) pratiquent presque la même religion que leurs époux. La foi en Dieu des hommes batteurs n'empêche en aucun cas la violence conjugale. Il faut néanmoins souligner que le phénomène n'épargne aucune religion. Un simple regard du côté des mosquées montre clairement la grande disparité entre croyants de différents sexes louant le même Dieu. D'un autre côté, il convient de souligner que certaines religions traditionnelles offrent une certaine protection à leurs adeptes de sexe féminin contre la violence conjugale. En effet, communément appelé « vodunsi » en Fon (femme du « vodun »), certaines femmes hormis leur lien conjugal, appartiennent aussi au « vodun » et nul n'a le droit de porter la main sur elles. Cette forme d'alliance avec les dieux protège la femme contre toutes sortes de violences. Face parfois à l'aspect dogmatique du fléau, certaines victimes moulées dans le silence pensent tout simplement que '**c'est la volonté de Dieu**' (**26,7%**) et qu'on ne peut rien y changer.

Comme l'explique si bien Rolland : « La violence n'est le credo d'aucune religion. »¹⁸ mais perplexe sommes nous puisque, qu'on soit chrétien, musulman, animiste ou autre, la violence perdure toujours et est renforcée par l'interprétation à dessein des doctrines religieuses.

3. Place des représentations socioculturelles dans la perpétuation de la violence conjugale

Outre les facteurs sociodémographiques, la prévalence de violence conjugale dépend aussi des représentations socioculturelles. Malgré l'élan de civilisation que connaît la population béninoise, elle reste jusqu'à preuve de contraire très conservatrice sur certains aspects de sa culture. Il faut noter que dans la culture africaine, la recherche d'une cause à la violence conjugale va au-delà du corporel et de l'intrapsychique,

¹⁸ Romain Rolland Extrait du Mahatma Gandhi

Gansou (2008). Elle impliquera des aspects comme l'envoutement, la sorcellerie, la négligence des codes moraux, la violation des interdits. Dans ces approches, on estime que des forces maléfiques extérieures au couple dictent au conjoint violent son comportement dans le but de nuire à la femme ou au couple, selon l'objectif recherché par l'instigateur. Le fil conducteur ici c'est que des forces invisibles opèrent dans l'invisible pour atteindre des objectifs dont les acteurs du monde visible sont ignorants (Mengue, 2005). Cette allusion à des forces externes au couple comme responsables de la violence conjugale peut aussi avoir comme fonction « le transfert de responsabilités ». Dossa (2011). De même nous avons l'influence du système patriarcal, qui régit la plupart des sociétés africaines et qui consiste à établir une primauté de l'homme sur la femme. Ce qui développe un esprit de domination chez l'homme et un esprit de soumission chez la femme. Wildaf (2012). Sans bien sûr oublier certaines pratiques comme la dot, le mariage forcé et le lévirat, la religion,... Selon les résultats de l'étude de base du Projet Empower, la pauvreté (39%) et la dépendance des femmes (16%) sont les déterminants économiques. Empower Projet (2008). Le phénomène est entouré de tout un mythe au point où la victime reste indifférente (23,3% c'est le poids de la tradition). Plusieurs femmes ne se considèrent pas elles-mêmes victimes de violence. Elles se disent qu'elles ne sont pas « battues ». Elles ne voient pas les comportements de leur partenaire comme étant des abus de pouvoir. Elles ne voient pas que ces événements reviennent dans un cycle. La violence n'est point appréhendée de la même manière d'une communauté à l'autre, d'une culture à l'autre, voire d'une personne à une autre et est reléguée au rang d'un problème privé connu par tous. Le manque de soumission de la femme était la première raison qui expliquerait la violence conjugale à son égard. On fait endosser à la femme la responsabilité de la violence de son conjoint. « Si elle était soumise, son mari ne la frapperait pas »¹⁹. Cet état de chose a amené les gouvernants béninois à promulguer la loi 2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes. A y bien voir, cette promulgation de loi ne sera une fois encore qu'une sorte de '*prêche dans le désert*' car comme le souligne les propos d'un juge à l'endroit d'une victime de VFF : « **madame vous vous croyez en Europe ici ? Ramassez vos colis et videz le domicile le plus tôt possible. Au cas échéant, on le fera à votre place** »²⁰.

¹⁹ Propos de personnes témoin de violences conjugales

²⁰ Fait raconté par la femme d'un haut cadre de l'administration reçue lors de nos enquêtes

Il urge donc de poursuivre la réflexion et la sensibilisation avec toutes les instances de la société sur le concept de violence conjugale. Il faut intégrer les aspects positifs de la culture et oser remettre en cause les principes culturels qui encouragent implicitement ou explicitement la violence conjugale.

4. Violence conjugale et mariage

L'une des vertus précieusement conservées dans nos sociétés à l'époque de nos aïeux, c'est "l'éducation". Chaque enfant, de part son éducation portait très haut l'honneur et la considération des autres pour sa famille. Les enfants étaient le reflet de la valeur éducative de leur famille et ceci suscitait admirations et échanges, d'où la traduction littérale en Fon par « *é nan gba koun do koun djo koun min* », c'est-à-dire un mélange des deux familles par les liens du mariage. Toutes les autres familles n'ont pour seule ambition que de prendre en mariage des enfants issus de ces familles prestigieuses afin de pouvoir perpétuer cette valeur au sein de leur future génération. Se focalisant sur cet aspect du mariage, chaque partenaire est contraint de conserver l'honneur de sa famille. Ainsi donc dans l'observance de cette norme, la vie en couple ne souffre pas autant d'irrégularité. Aucune place n'est réservée à la domination narcissique d'un conjoint sur un autre. Toutes ces valeurs éducatives et d'union de familles ont disparu et ont laissé place à des mariages individuels sans aucun soutien, sans aucune base, axés sur le matériel, la beauté extérieure,... Plus aucune norme n'est respectée dans la prise de décision de vie en commun. Tout se planifie dans le dos des parents. Le conjoint profitant de cette aubaine, de ce climat, dispose de sa conjointe à volonté jusqu'à en abuser. « Débuter la vie en couple après une décision bien mûrie, c'est prendre le temps de mieux connaître l'autre, de planifier la vie à deux et de s'y engager seulement quand on se sent prêt ». Dossa (2011).

« Tout allait bien dans mon couple excepté les petites caprices qui survenaient par moment. Nous avons 8 ans de fiançailles et 5 ans de vie de couple. Les conflits sont devenus ouverts depuis quelques semaines où mes parents ont parlé de la dot. J'ai alors proposé d'abandonner cette affaire de dot pour éviter d'empirer la situation. Il s'en est suivi la perte d'un appareil qu'il a ramené de la ville et tout récemment, la perte de son ordinateur portable qui est la goutte d'eau qui a débordé le vase. Il m'a dit de sortir de sa maison et a désavoué la paternité de nos deux petits garçons et de la grossesse que je porte. Suite à mon refus il nous annonça qu'il a une autre famille au dehors et que si nous n'avons pas peur de mourir tôt, pouvons continuer à vivre à ses côtés. Un jour me sentant mal et ne pouvant pas conduire mon fils à l'école, il est entré dans la chambre et m'a annoncé que si je ne peux plus prendre soin des enfants de leur donner un raticide ou un poison pour qu'ils disparaissent et lui coller la paix. Depuis plus de 8 jours je n'arrive plus à dormir malgré les nombreux somnifères que je prends... »

Encadré n°3 : Propos d'une jeune dame mère de deux enfants

Il est évident qu'on ne peut connaître totalement une personne ; mais dans le processus du mariage, indéniablement, un des pièges à éviter c'est d'épouser quelqu'un qu'on maîtrise peu.

Ce n'est pas nécessairement le temps que vous avez passé avec quelqu'un qui vous permet de le connaître mais surtout la qualité des échanges que vous avez avec cette personne.

5. Violence conjugale et éducation

73,3% de notre échantillon féminin pensent que c'est parce que les hommes sont mal éduqués qu'ils violentent les femmes. Ces affirmations peuvent certes trouver leurs justifications dans le fait que l'homme est le digne fils de son père ; c'est-à-dire qu'il serait le produit, le modèle parfait de ce père qui ne s'exprimait qu'avec la violence dans le couple. Une sorte de transmission directe de l'inné et de l'acquis. Ils ont vu fait et tout simplement ils perpétuent la tradition. Surtout venant de la personne qui pendant longtemps fut peut être leur modèle de vie et essence de leur existence. Ces conjoints ont appris que la violence est un recours parfait pour faire face aux difficultés dans le couple et une réponse « normale » au manque de soumission de la femme. Heureusement, tous les fils à papa ne sont pas pareils car, une prise de conscience à certains niveaux dans les étapes de développement de chaque individu tout en s'appuyant sur nombre de modèles positifs issus de la société, chaque individu parvient à changer certains traits de caractère et à se construire une vie idéale sans violence. Le plus important dans la vie d'un individu, c'est de pouvoir prendre appui sur le passé afin de pouvoir construire un avenir meilleur. La famille en Afrique et particulièrement au Bénin est constituée d'une chaîne à plusieurs maillons, élargie jusqu'aux membres les plus reculés qui parfois ont leur droit de véto dans l'éducation d'un enfant né dans ce cercle. Chose qui ne permet pas souvent la transmission fidèle de l'éducation et pour tout couronner, la société d'un autre côté façonne rapidement cette éducation surtout lorsqu'elle n'est pas construite sur une base très solide. Il est évident qu'en aucun cas on ne choisit sa famille, ni imposer son modèle d'éducation à toute une société, il urge donc de mettre en place un dispositif d'accompagnement à la fonction d'éducation des enfants, à la fonction parentale et d'assistance aux acteurs de violence conjugale.

2.3. Différents types de violences conjugales que subissent les femmes

Elles sont multiples et multiformes. Elles commencent souvent par la violence psychologique (**80%**). Elle est inhérente à toutes les violences. Les hommes, mis à part leur soif de pouvoir sont foncièrement jaloux et veulent en toutes circonstances être au courant du moindre geste de leurs femmes, se montrant très peu disponibles quand il s'agit de leur apporter assistance dans les moments les plus difficiles. Dès lors, la femme subit constamment une sorte de violence qui ne dit pas son nom.

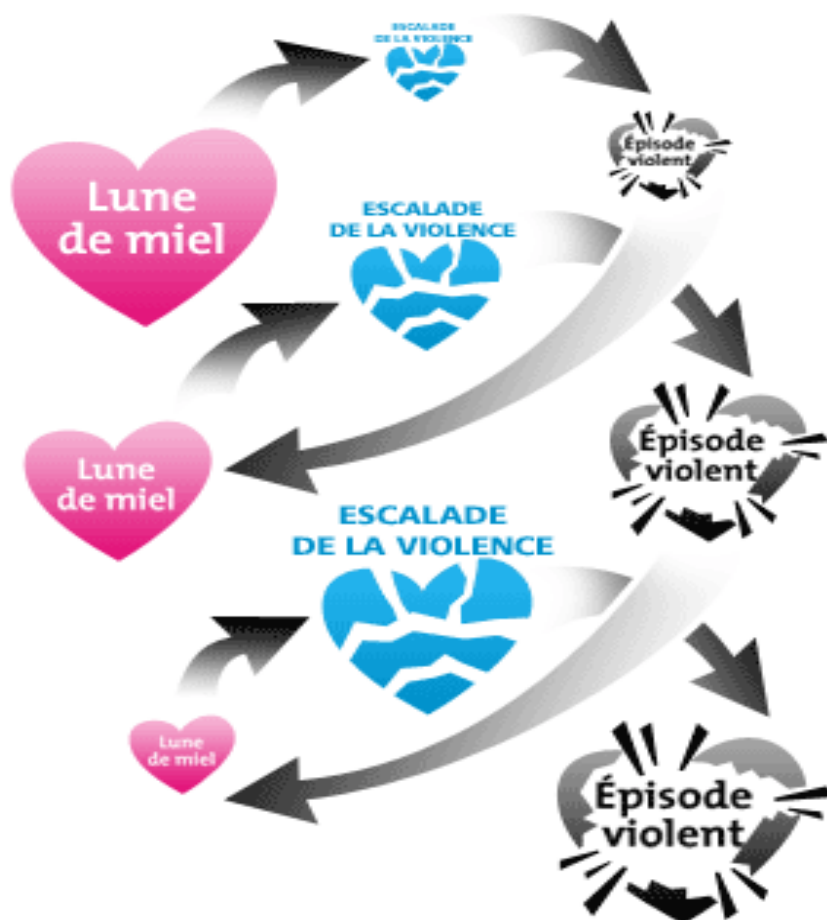
- La violence verbale, représente la suite logique de la pression psychologique. Elle est le lot quotidien des femmes. Le moindre faux pas est réprimé vulgairement par le conjoint. Il se mène souvent entre conjoints une vie tyrannique. L'homme s'érige en éducateur de la femme et cela quel que soit son statut social.
- La violence physique : elle est parfois le troisième maillon de la chaîne. Le châtiment corporel pour l'homme est la solution évidente dans la plupart des cas pour s'exprimer, pour donner libre cours à ses envies de domination et pour montrer à la conjointe qu'il est le maître du foyer. Le forfait une fois accompli, nombreux sont-ils à avoir le remords d'être arrivé à ce point.
- La violence sexuelle : elle intervient très souvent après la violence physique. L'homme de façon sadique, oblige la femme à passer à l'acte sexuel. Toute résistance de la femme fait objet d'une nouvelle violence.
- La violence économique : elle est souvent le vice des hommes qui se font entretenir par les femmes ou en général orchestrée sur les femmes qui ont un fort pouvoir économique. Les époux grugent et s'arrogent les ressources de la femme ou même les frais de factures que la conjointe leur remet. Ils vont parfois acquérir des biens avec les ressources financières de la femme ou mutent leur nom en lieu et place de celle de leurs épouses. Certains vont au-delà et privent leur conjointe du minimum possible dont elle a besoin pour vivre décemment en refusant de donner la popote après une dispute.

1. La violence conjugale n'est pas seulement synonyme de lésions physiques

La violence physique n'est qu'un petit aspect visuel et ne représente que la partie émergée de l'iceberg. Bien avant et même au delà des coups, la violence existe. Elle

est psychologique (**80%** des enquêtées en sont victimes) et se manifeste par des propos désagréables, dénigrements systématiques, injures, humiliations répétées. La victime est donc cernée, sous emprise, elle perd toute confiance ; tout désir est effacé. Une fois cette étape franchie, le mari commence à faire le vide autour de sa femme. Il empêche ainsi sa conjointe de sortir avec ses copines, lui impose des tenues vestimentaires, parfois il peut aller jusqu'à demander à sa femme de démissionner de son travail. Dès lors, toute situation peut déclencher une violence contre la personne dominée, toute contrariété est systématiquement sujette à une attaque morale. De façon subtile, elle prend aussi une forme verbale et constitue le lot quotidien des femmes (**96,7%** des enquêtées en sont victimes). Le pire, c'est qu'à chaque fois, ce conjoint viendra s'excuser en jurant de ne plus recommencer. Isolée, la femme ne sait pas quoi faire, de plus la honte (**70%**) l'empêche de réagir. Les victimes ne s'en aperçoivent que très tard. Elle se déroule sous forme de cycle renforcé à chaque étape du maillon.

Figure 16: Escalade du cycle de la violence



Source : http://www.escaleestrie.com/images/cycle/illustration_cycle.gif

2. Emprise ou résilience des conjointes !

Comment se sent intérieurement la victime? En colère (80%), déçue (83,3%), honteuse (70%), diminuée, bien sûr. Mais elle ne peut pas le montrer, pour ne pas provoquer une autre crise. Les jours qui suivent l'agression, on la voit plutôt fort préoccupée et triste. S'enchaînent aussitôt les justifications qui varient avec le temps: parfois, c'est à cause d'elle, parfois c'est l'humeur de monsieur, ou encore l'alcool ou la triste enfance qu'il a vécue... De toute façon, il y a une multitude de raisons pour expliquer des gestes violents qui, toujours et encore, ne sont pas la faute de l'agresseur (dit-il). La victime devrait par conséquent le comprendre et même l'aider. Celle-ci pense d'ailleurs qu'en modifiant ses attitudes et ses comportements, elle parviendra à changer «son homme» ; parce qu'après tout, quand il n'est pas violent, c'est un type super bien. Et si ce n'était pas de son père qui, enfant, l'a trop souvent traité de vaurien, ce serait elle qui pousse le bouchon loin. Elle recherche donc constamment des solutions pour que la situation change. Elle peut d'abord se soumettre et répondre le plus possible aux demandes du conjoint pour ne pas provoquer la violence. Quand elle voit que cela ne change rien, elle pourra essayer d'aller chercher du soutien auprès de ses parents (33,3%) pour la stabilité conjugale. Mais, souvent, on ne croit pas aux propos de la victime au contraire on rejette la faute sur elle. Par conséquent, on assiste souvent auprès des beaux parents à une séance de négociation où la victime profite d'une accalmie pour exiger des changements. La famille leur propose de penser aux enfants et de renouer avec la communication afin de résoudre le conflit. Chacun a des efforts à faire pour améliorer la communication, leur dit-on.

Ne se laissant pas démonter, voilà qu'après un certain temps, la victime peut faire des menaces de partir si l'agresseur ne va pas chercher à changer. Devant l'ultimatum, celui-ci se rend alors chez les beaux parents ou des amis proches du couple, souvent non pas pour changer mais bien pour que sa conjointe ne parte pas. Chose certaine, tant que la volonté de changement ne vient pas de lui (de l'agresseur), la violence ne cessera pas. La victime aura beau réagir de toutes les façons, utiliser toutes les stratégies, ce n'est pas elle qui a le pouvoir.

3. Est-il possible pour la victime de s'isoler avant l'éclatement final ?

Plus se répètent les actes de violence, plus l'agresseur se justifie et plus la victime se perçoit comme incompétente. Dans son esprit, elle n'est pas parvenue à le changer, à sauver son couple, et à faire stopper la violence.

D'ailleurs, si les victimes pouvaient faire cesser la violence, il y a longtemps que le problème de la violence conjugale serait réglé puisqu'elles sont sans cesse à la recherche de solutions. Elle vit donc un important sentiment d'échec puisqu'elle ne sait pas rendre un homme heureux alors que tant d'autres semblent y parvenir facilement. Par conséquent, non seulement parle-t-elle de moins en moins de son conjoint avec ses amies, mais elle ne les verra presque plus, comme si elle avait honte de ne pas avoir réussi (**70%**), comme si c'était de sa faute. Éventuellement, elle finira même par être gênée d'être encore auprès de son agresseur (**56,7%**) puisque tout le monde sait désormais qu'il ne la respecte pas. L'agresseur a tant fait de crises à cause d'elle et de sa famille qu'elle préfère ne plus voir personne que de revivre la honte devant ses proches. La victime se trouve alors de plus en plus isolée. Elle est piégée dans une relation où elle se sent responsable de tout ce qui va mal. C'est une phase déterminante dans la tolérance à la violence, surtout parce que la victime n'est pas la seule à croire qu'elle est responsable de ce qu'elle subit. Fréquemment, en effet, on entend dire que celles qui subissent la violence le méritent bien, ou courent après. Le comble c'est que les victimes elles-mêmes pensent de la sorte « c'est mon destin (**26,7%**), c'est Dieu qui a voulu (**30%**). Peut-être l'avons-nous nous-mêmes pensé? Mais comment la victime pourrait-elle alors oser aller cogner à la porte voisine ou chez un(e) proche et avouer être victime de violence – d'autant plus qu'elle craint qu'on la juge aussi sévèrement qu'elle se juge. Dans ce contexte, elle n'a d'autres choix que de se débrouiller toute seule, à sa façon, avec ce qui est devenu «son» problème.

À chaque phase de réconciliation, elle avait pourtant espéré que tout se réglerait, croyant chaque fois qu'elle récolterait enfin les fruits de tout ce qu'elle a tant fait pour son conjoint. Elle a beau répondre à ses demandes et fait comme il le voulait, comme récompense, elle redécouvrait son compagnon calme et tellement agréable! Cette apparente contrition a entretenu chez elle un seuil élevé de tolérance à la violence. Mais avec le temps, plus elle est piégée, plus la période de rémission se réduit. L'agresseur a de moins en moins peur de perdre sa conjointe et il exerce sans cesse plus de contrôle sur elle. Il n'a plus besoin de lui acheter des cadeaux ni de faire toutes sortes de promesses. Il n'a même plus besoin de se justifier, la victime connaît maintenant les raisons. Elle se sent de plus en plus incompétente et même plutôt responsable de la violence qu'elle subit. Elle est fortement sous emprise qu'elle répond

désormais davantage aux sollicitations de son conjoint qu'à ses propres besoins. L'agresseur domine désormais totalement sa victime.

4. Le dénouement ou la rupture

Un beau jour, par une phrase entendue, une émission de télé ou de radio ou un conseil quelconque viendra déclencher chez la victime l'idée de mettre fin à l'inferral cycle dans lequel elle est piégée. Après avoir tout essayé, elle décroche, elle n'espère plus changer son conjoint, elle veut juste retrouver sa dignité et sortir de ce cycle infernal. Cependant, la rupture définitive ne sera pas chose facile puisque ce n'est pas parce que la victime a décidé de s'en sortir que l'agresseur la laissera filer et que la violence cessera. Au contraire. D'ailleurs, ce n'est pas parce que la victime quitte le foyer que le cycle ne tourne plus. L'agresseur, dans son désir de voir revenir sa conjointe, utilisera toutes sortes de stratégies. Il pourrait bien commettre des agressions de toute nature pour terroriser encore davantage sa victime et pour qu'elle lui revienne. On assiste aussi au retour des justifications et aux promesses de toutes sortes, particulièrement celles qu'il n'a pas encore faites. L'agresseur est prêt à tout pour que sa conjointe revienne et pour que tous deux recommencent à nouveau. Peut-être la conjointe lui donnera-t-elle une autre chance mais, hélas, il ne s'écoulera pas grand temps avant qu'elle ne réalise que les promesses ne font qu'un temps. Elle devra s'enfuir à nouveau. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la relation soit définitivement rompue. C'est un long processus douloureux et périlleux.

2.4. Profil des acteurs de la violence conjugale

1. Pourquoi alors les femmes restent-elles avec un homme violent ?

Les raisons pour une femme de rester sont plus complexes qu'une simple question de force de caractère. Une femme peut ne pas quitter immédiatement son conjoint parce que :

- ◆ L'unité familiale à préserver, le souci de ne pas priver les enfants d'un père aussi longtemps que cette violence ne les met pas en danger,
- ◆ La peur de se voir retirer ses enfants,
- ◆ L'espoir d'une modification possible des comportements du conjoint,
- ◆ Elle a réellement peur qu'il devienne plus violent et même qu'il essaie de la tuer si elle le quitte,

- ◆ Ses ami(e)s et sa famille ne la supportent pas dans sa décision de quitter son conjoint,
- ◆ Elle craint de subir du harcèlement au travail ou ailleurs,
- ◆ Elle connaît les difficultés d'être une mère monoparentale dans une situation économique plus difficile,
- ◆ Il y a un mélange de bons moments, d'amour et d'espoir alternant avec la manipulation, l'intimidation et la peur,
- ◆ Elle ne connaît peut-être pas ou n'a pas accès aux services offrant sécurité, support, accompagnement,
- ◆ La méconnaissance de ses droits, les réticences à affronter les institutions et, éventuellement, le système judiciaire.

2. Les stéréotypes de féminité et rôle des femmes

On encourage beaucoup de filles à être une présence aimante auprès des autres, à éviter la confrontation et à s'occuper d'abord des besoins des autres. Elles peuvent être exposées à des messages véhiculant les notions que les hommes ne sont pas nécessairement tenus de partager les travaux ménagers, que les femmes sont favorisées seulement par leur beauté et leur capacité d'avoir des enfants et qu'une femme sans le soutien d'un homme n'a aucune valeur. Dès la prime enfance déjà tout se met en place pour rappeler à la fille son rôle d'infériorité par le simple fait d'orientation lors des jeux, des soirées à la cuisine ou au salon devant la télévision, du partage des tâches domestiques, etc.

3. Quel est alors le profil type de la femme victime de violence conjugale ?

Il est à noter qu'aucune disposition ne prédestine un Homme à être victime de violence ; excepté les personnes masochistes ou atteintes d'un trouble spécifique de la personnalité (personnalité sadique, dyssociale, borderline, dépendante, etc.). Cependant, même s'il n'y a pas de profil typique d'une femme victime de violence conjugale, il y a un syndrome bien documenté qui décrit ce qui arrive une fois que la violence s'installe. Les femmes victimes de violence conjugale vont vivre de la honte, être embarrassées et devenir de plus en plus isolées. Pour toutes ces raisons, il leur est difficile de demander de l'aide. (**53,3%** en font un problème personnel). Pour tout couronner, la société, les parents, les religions, tous réaffirment aux femmes qu'elles sont inférieures aux mâles et qu'elles devront avoir un mari pour se faire une

renommée. Le développement des filles par rapport aux garçons et au monde qui les entoure leur démontre à elles et à la société que la femme n'a pas les mêmes capacités que l'homme.

Le seuil de tolérance de chacun est fonction de son histoire et de sa sensibilité, mais nous verrons que ce seuil peut être modifié par la nature de la violence subie, et en particulier par la mise sous emprise. Par ailleurs, certains actes, bien que n'étant pas condamnables sur le plan juridique sont néanmoins destructeurs sur le plan psychologique et derrière une grande violence peut se dissimuler une apparence de bienveillance avec de bonnes paroles comme : « Je dis cela parce que je t'aime ».

A l'inverse, certains actes paraissant violents ne sont que des réactions défensives. Ce qui confirme bien l'adage : "qui aime bien châtie bien". Aussi, sans crainte de nous tromper ou sous prétexte de stricte objectivité, les témoins ou les intervenants préfèrent laisser faire (on ne met pas le doigt entre l'écorce et le bois). De plus, certains comportements sont prohibés et très clairement réprimés socialement, d'autres, au contraire, sont tolérés et le jugement moral à leur égard plus nuancé. On différencie ainsi une violence réactionnelle de celle qui est « actionnelle ».

Hors de toutes conceptions, rien n'oblige aucune femme victime à rester. Demeurer avec un conjoint violent est très dangereux, car habituellement la violence devient de plus en plus fréquente et grave avec le temps. Même si partir peut vouloir dire augmenter les dangers à court terme car, le conjoint violent ne lâche pas prise. Il change de stratégie et redouble d'ardeur. Seule la fermeté et la ténacité de la femme peut arriver à bout et ainsi triompher.

4. Violence conjugale selon les hommes

Au cours de l'enquête auprès des hommes, et de façon complètement indépendante de l'enquête auprès des femmes, on a demandé aux hommes s'il leur était déjà arrivé d'être victime de violence une fois dans leur vie? **70%** ont répondu par l'affirmative. Ces différents cas de violences dont les hommes ont été victimes ont pour origine :

- Le cadre familial dans lequel il a grandi,
- Le cadre social dans lequel il a vécu.

Les hommes affirment arriver à exercer la violence sur leur conjointe consciemment ou inconsciemment. Consciemment car ils rendent à leurs épouses la monnaie des violences qu'elles leur font subir **(50%)** ou que leur belle famille exerce sur eux.

« [...] je regrette le jour où j'ai fais des avances à ma femme. Elle me fait voir de toutes les couleurs. Je lui ai trouvé un fond de commerce mais elle n'a pas pu faire le commerce pendant longtemps parce qu'elle a tout bouffé. Parfois quand je rentre tard à la maison je retrouve mes enfants seuls et si je demande leur maman ils me disent qu'elle est sortie et des fois elle ne rentre qu'au petit matin sans grande explication. J'ai fais mes enquêtes et découvert son amant. Quelques temps après elle me ramène une grossesse à la maison. Je lui ai dis de trouver un auteur pour sa grossesse. Je suis à bout de souffle et j'ai décidé de la répudier pour qu'elle soit plus libre dans ses mouvements. J'ai perdu mon père et je courais pour les cérémonies quand, elle est allée se plaindre à la gendarmerie pour nos problèmes de couple puis ne sait même pas présentée à la convocation. L'éducation de nos enfants ne la préoccupe pas son problème à elle c'est de s'endetter par ci par là sans aucune retenue... »

Encadré n° 4 : Propos d'un chef de famille polygame à bout de souffle face aux caprices de sa femme

De même, ils le font tout simplement en perpétuant les recommandations de la tradition dont-ils sont le produit final. Inconsciemment car leur personnalité en est pour grande chose et c'est après acte qu'ils sont envahis de remords et se fondent en excuses. De même, les propos de leur conjointe les poussent à l'extrême ou reveil tout simplement cette violence qui sommeillait en eux.

Le tort que les femmes font généralement aux hommes consiste dans les propos déplacés, troublants, vexants qu'elles tiennent à leur endroit. Elles se servent d'autres formes subtiles de violences: les insultes, les plaintes incessantes, le refus de faire la cuisine, le silence (le refus de communiquer, de dialoguer) et le refus d'aller en intimité avec le mari. Il y a également le fait d'élever le ton devant l'homme, lui faire des reproches incessamment, l'humilier ou le réprimander publiquement. Contrairement à certains hommes qui se vident de leur colère en frappant leurs épouses, certaines femmes affectent la sensibilité de l'homme en blessant son orgueil.

Par ailleurs, la proportion d'hommes ayant déclaré avoir battu leur femme est plus importante chez les hommes en union rompue que chez ceux toujours en union, chez les hommes n'ayant pas une situation socio-économique stable que chez ceux stables.

5. Les stéréotypes de masculinité et rôle des hommes

Les petits garçons apprennent à se socialiser de façon différente. Pour eux, cela commence lorsqu'ils sont nourris et se poursuit à l'école où l'on excuse souvent

l'agression masculine à la récréation en la considérant comme un jeu turbulent et normal par exemple. Les garçons peuvent recevoir comme message que le fait d'avoir le pouvoir et de dominer est une bonne chose, qu'il faut penser plutôt que d'avoir des émotions et que le fait d'exprimer leurs émotions est un signe de faiblesse "un garçon ne pleure pas". Ce renforcement psychologique dès la prime enfance maintient la barrière de domination très haute au sein du garçon au point où, une fois adultes, les hommes peuvent croire qu'ils sont maître suprême du foyer et que leurs opinions et leurs besoins sont les plus importants.

6. Quel est le profil de l'homme violent ?

Les hommes violents sont des hommes sans aucun signe distinctif (des hommes ordinaires) que l'on rencontre dans toutes les catégories sociodémographiques, socioculturelles,... à l'exception de certains qui peuvent parfois présenter une typologie de personnalité à savoir :

- ✓ Ils n'acceptent pas la « résistance » du réel, c'est-à-dire le fait que parfois la réalité s'oppose à leur désir, que parfois les autres ne répondent pas exactement à leurs demandes,
- ✓ Ils refusent de voir l'autre à leur image, ayant les mêmes droits,
- ✓ Ils ont de difficultés à s'inscrire dans le monde et dans la société de façon satisfaisante. En eux, il existe une crise existentielle profonde qui les pousse à considérer les autres, et notamment les femmes, comme « rien »,
- ✓ Leur "moi" est en pleine crise,
- ✓ Ils sont possessifs et craignent par-dessus tout, la perte de l'être aimé,
- ✓ Ils ont une définition rigide et une conception traditionnelle des rôles de l'homme et de la femme,
- ✓ Ils n'arrivent pas à percevoir leurs émotions et à les verbaliser,

Il faut noter que la liste n'est pas exhaustive.

2.5. La recherche de causes aux violences conjugales

• L'enfant qu'a été l'homme violent

- ▶ Tout être humain entre dans la vie dans une situation de dépendance à l'endroit de ceux qui l'y ont introduit. Il en dépend pour la satisfaction de ses besoins les plus essentiels comme pour sa protection contre les périls qui menacent sa vie.

La situation initiale de tout homme est une situation de dépendance totale et donc de faiblesse, alors que tous les autres à l'entour se présentent à lui dans une situation de

force et d'eux émane un sentiment de force quasi toute puissante au regard de sa propre faiblesse. Un tel lot est celui de l'enfance par qui chacun a fait son entrée dans la vie. Sans doute, l'individu qui grandi a comme souci primordial de s'affirmer lui-même en revendiquant sa liberté. Il entend ne plus être l'enfant qu'il a été mais, quand bien même il ne veut plus être cet enfant incapable de rien pouvoir par soi, il le demeure dans la texture de sa vie affective. Il veut se libérer de sa dépendance initiale, mais il ne parvient pas à effacer en lui le sentiment de sa fragilité du fait de sa faiblesse. Pour un être humain s'affirmer soi-même en refusant de n'être plus l'enfant qu'il a été, c'est revendiquer pour soi la possibilité de se manifester avec force devant les autres en vue de se faire reconnaître comme celui qu'il veut être. Il veut se défendre d'une situation de dépendance et, plus essentiellement, de l'état de faiblesse dans lequel il a commencé à vivre.

Pour ce faire il entend s'approprier une part de la force qu'il voit dans le comportement de son partenaire, use de cette force qui confère une telle prestance et, ce, en vue de s'imposer à lui.

Pour lui, exister d'une manière libre est avoir à ne plus endurer la situation de dépendance initiale. Mais pour ne plus dépendre il faut être en mesure de disposer de la force qui en impose. L'appropriation de la force est donc garante de l'affirmation de sa prétention.

Or, telle est bien la singulière ambiguïté de cette appropriation. Le fait de disposer de la force confère une prestance et un prestige à nul autre pareil, mais son exercice sans contrôle est générateur de violence. Cette appropriation sans contrôle transforme ceux sur qui elle s'exerce en victimes, mais elle confère un statut à part à ceux qui disposent de la force, leur donnant le sentiment d'être comme des dieux dans le monde des hommes puisque rien ne s'oppose à leur puissance. Posséder des choses console l'homme qui a peur de se sentir démuné dans la vie mais la seule possession de choses est peu à côté du prestige, de la puissance qu'il en impose aux autres. Et si les hommes ne cessent de convoiter la puissance qui impose la dure loi de la force nue à d'autres qu'ils asservissent. C'est pour conjurer ce sentiment qu'ils ne parviennent jamais réellement à étouffer en eux : le sentiment de leur propre faiblesse.

Ne pouvant supporter de se sentir faible devant les événements et devant les autres il convoite l'appropriation exclusive de la force, il ne cesse de rêver de dominer, pour exorciser cette peur. S'approprier la force qui asservit la femme a comme souci inavoué

mais bien réel de conjurer l'angoisse de sa propre fragilité. Le véritable problème réside dans le contrôle de l'autre pour ne pas perdre la face.

- ▶ Le fait d'être témoin de violence conjugale constitue un événement traumatisant pour les enfants. Les choses négatives que les enfants voient, entendent et dont ils font l'expérience se manifestent de nombreuses façons. Si une personne se fait frapper ou gifler, cela est une chose visible évidente mais par contre, toutes paroles et interactions offensantes laissent des cicatrices invisibles.

L'enfant tout au long de son développement peut intérioriser soudainement ou graduellement ces moments douloureux dont il est témoin. La violence à la maison peut se manifester sous forme d'un ou de plusieurs incidents traumatiques qui déclenchent un changement soudain. Le changement peut par ailleurs se produire lentement, en réaction à la dynamique quotidienne de relations violentes, façonnant un enfant graduellement au fur et à mesure qu'il ou qu'elle grandit. De même, le changement peut être visible ou interne. Certains changements se manifestent dans le comportement d'un enfant (par exemple : pleurs, agression ou manque de respect envers les femmes), ce qui explique combien les violences conjugales dont les enfants sont témoins constituent des éléments traumatisants pour la constitution de leur personnalité. Ces violences peuvent également changer ce que les enfants pensent et ressentent face à eux-mêmes et en ce qui concerne leur famille et la vie en général. Ils ne sont en rien des agents passifs des bruits, tensions et violences dont est victime l'être qu'ils aiment le plus ou dont est acteur l'être auquel il veut le plus ressembler à cette étape de sa vie. Les petits yeux et petites oreilles ne ratent pas grand-chose et se rappellent de ce qu'ils voient et entendent. Les enfants «témoins» de violence et de mauvais traitements sont dépassés par des émotions intenses et se concentrent très fort sur leurs propres pensées. Leur personnalité reçoit un coup. Ces âmes sensibles mais très intelligentes devinent très rapidement ce qui a causé la «bataille», imaginent ce qui pourrait se produire ensuite et anticipent les conséquences potentielles.

- De même, les violences dont a fait objet l'enfant peuvent, à l'âge adulte constituer une arme redoutable qu'il utilisera contre son partenaire.

Les enfants, sans grande défense subissent les affres de la violence physique des adultes. Ils sont innocemment la proie facile des adultes qui les utilisent parfois pour se soulager de la violence à leur encontre. Ces âmes sensibles commettent certes des actes répréhensibles mais reçoivent des sanctions excédant la faute commise ou font

simplement objet de sanction d'actes non commis. Ames sensibles mais pas ignorantes.

« [...] je regrette ! Elle aurait pu être la femme de ma vie mais c'est dommage ! Ses parents m'ont marqué au fer rouge et je ne pourrai jamais l'oublier. Je suis pacifique moi mais aujourd'hui j'ai conscience que je fais souffrir ma fille qui ne le mérite pas d'ailleurs. Elle est victime de la situation initiale et du harcèlement dont je suis victime de la part de sa mère. Elle vient jusqu'à mon service devant mes collègues me faire toute une scène mais je ne réagis pas. En retour elle et sa fille en font les frais. Ma fille ne le mérite pas et n'a pas demandé à naître dans ces conditions. Je prends la résolution dès à présent de rectifier le tir à condition qu'elle ne m'appelle plus jamais sur mon téléphone, qu'elle ne pointe plus jamais son nez dans mon service et qu'elle cesse son harcèlement ... »

Encadré n°5 : Propos d'un homme qui a refait sa vie avec une autre femme

En effet ces petites victimes intériorisent pendant des années les maltraitances dont ils ont été victimes. Une fois en vie de couple avec leur partenaire, le moindre dysfonctionnement remet sur le tapis leur passé peu reluisant ainsi commence par prendre naissance un esprit machiavélique, prêt à en découdre avec leur conjoint.

- ▶ De même, loin de toutes imaginations, l'enfant qu'a été l'homme violent sommeille toujours en lui et peut refaire surface à tout instant de sa vie.

Les relations mère-enfants sont très capitales dans la constitution future de la personnalité de l'enfant. En effet, le premier visage qui accueille l'enfant dès sa venue au monde, c'est celui maternel. C'est encore ce même visage qui lui offre son premier sourire. N'est-ce pas encore elle qui lui essuie ses premières larmes, qui prend soins de lui dans ces moindres désirs. Elle seule vit réellement ses peines et lui trouve une solution appropriée ; sans bien sûr oublier que c'est encore elle qui guide ses premiers pas dans la vie, lui apprend à se socialiser, lui apprend les normes de la vie afin qu'il devienne un homme digne. Mais, tout n'a toujours pas été rose. Les hommes violents évoquent une mère à la fois chaleureuse et distante. Ces victimes innocentes portent en eux toute leur vie des séquelles voir des blessures profondes d'une vie qu'ils n'ont jamais désirée et de situations macabres. Loin d'être désiré et d'avoir fait l'objet de plusieurs tentatives d'avortements manqués, ils subissent déjà dès les premières heures de leur vie des situations pas des moindres car, ils sont jetés au milieu de tas d'immondices, dans les WC pataugeant au milieu d'un liquide totalement différent de celui placentaire, à la merci de toutes odeurs et de toutes bestioles. Bref la succession des premiers événements de sa vie ne forgera en lui qu'une blessure et une douleur très profonde au point ou dans sa tête, tout ce qui portera le même sexe que cette

créature qui lui à fait vivre les pires moments de sa venue au monde ne constituera devant lui qu'un être immonde à abattre à tout prix. Dès lors qu'il arrive bien que mal à se construire une vie de couple, la moindre incartade ravive immédiatement les plaies et lui fait remonter à la face ces images traumatisantes et narcissiques. Ceci n'aura pour effet que des actes de destruction de l'autre.

- ▶ Enfin, la construction de la personnalité de l'individu évolue suivant des étapes de développement de sa naissance à l'âge adulte.

Ce processus de développement est marqué par des événements tyranniques qui une fois mal résolu constituent un lourd fardeau que l'individu peut porter toute sa vie. Le complexe d'Œdipe en est un. Ce complexe est en effet très déterminant dans l'orientation sexuelle de l'enfant. Pour Freud, le complexe Œdipien est la représentation inconsciente par laquelle s'exprime le désir sexuel de l'enfant pour le parent du sexe opposé et son hostilité pour le parent du même sexe. Ce phénomène est supposé être vécu entre l'âge de trois et cinq ans et détermine une partie de la personnalité du sujet. Freud décrit ce complexe comme une étape normale du développement des garçons. La mère ayant tout d'abord un rôle nourricier, elle est naturellement associée au plaisir (procuré par l'allaitement). Le jeune garçon souhaite alors s'approprier celle qui est source de plaisir, se développe alors une hostilité envers le père. Ainsi, le père intervient avec un rôle d'orientation vers un autre partenaire que le sien.

Dès lors, pour s'allier à l'être qu'on aime, et se relier à lui, il faut d'abord s'être délié de ses parents. Or certains conjoints ne se sont jamais déliés de leurs parents et ne peuvent donc pas s'allier ni se relier l'un à l'autre. Si quelqu'un est resté accroché à l'un de ses parents, il transfère sur son partenaire les craintes, attentes et sentiments qu'il éprouvait jadis envers son père ou sa mère. Ne s'étant pas libéré d'un modèle de relation infantile, il continue à rechercher ce modèle dans la relation amoureuse : il vit ce que l'on appelle un amour névrotique. Dans ces cas, l'adulte est resté un enfant sur le plan affectif. Bien entendu, cela va créer de nombreuses tensions et des malentendus dans le couple parce que derrière une parole ou un geste anodin se projette le souvenir du père ou de la mère auquel il reste lié par la peur ou la rancune, le mépris ou la haine, ou au contraire une affection excessive. Ce problème, extrêmement important, est évoqué dans le verset exposant le plan de Dieu au sujet du mariage²¹ : « *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair.* » Un enfant ne pouvant pas idéaliser ses

²¹ Verset cité dans la Sainte Bible Genèse 2, Matthieu 19, Marc 10, Ephésiens 5

parents contactera probablement des troubles de l'humeur en général et un état dépressif en particulier.

2.6. Conséquences des violences conjugales

- **Sur les enfants**

La vie en famille et particulièrement le modèle éducationnel dans nos sociétés traditionnelles et modernes sont bâtis autour de trois aspects à savoir :

- Le laisser faire, (ou rien n'est interdit à l'enfant. Il jouit d'une certaine autonomie)
- L'autocratie, (ou les parents sont au centre de toutes les décisions de l'enfant)
- La démocratie (ou toutes les décisions sont prises de commun accord entre les parents et l'enfant et chaque partie se doit d'honorer sa part de contrat).

A travers ces trois modèles, chaque parent ou éducateur choisit ce qu'il juge de mieux et inculque à ses progénitures une éducation sur cette base. Les enfants issus de l'un ou de l'autre de ces trois modèles intègrent non seulement des valeurs cardinales mais aussi mémorisent certains faits ou actes orchestrés sur des personnes qu'ils aiment le plus ou par des personnes qu'ils voient comme modèles à imiter dans le futur. Agents passifs de la violence mais très affectés au point où ils gardent en eux toute la vie des séquelles et des clichés. Ils peuvent en outre développer nombre de caractères résumés dans le tableau ci-contre.

Tableau 22:Tableau récapitulatif des conséquences psychologiques sur les enfants et les adultes (femmes)

Enfants	Adultes
-dépression	-dépression
-repli sur soi	-repli sur soi
-manque d'estime de soi	-manque d'estime de soi
-forte anxiété	-forte anxiété
-attitude craintive	-attitude craintive
-absence de vitalité (enfant en bas âge)	-sentiments de honte et de culpabilité
-agressivité	-pleurs fréquentes
-instabilité émotionnelle	-honte de soi et auto-dévalorisation

-troubles du sommeil	-passivité ou docilité excessive
-plaintes au sujet de troubles non fondés	-isolement social
-comportement anormal pour l'âge ou l'état de développement	-report ou refus du traitement médical nécessaire
-passivité ou docilité excessive	-malaise ou nervosité dans les rapports avec les aidants ou avec les proches
-tentative de suicide ou mention du suicide dans la conversation	-tentative de suicide ou mention du suicide dans la conversation
-extrême dépendance	-abus de substances toxiques
-rendement inférieur aux capacités	-refus du contact visuel
-incapacité de faire confiance	-autres formes de violence (connue ou présumée)
-compulsion volée	
-autres formes de violence (connue ou présumée)	

Source : expériences de terrain

- **Leçons malsaines que les enfants peuvent apprendre de la violence conjugale**

- la violence et les menaces permettent d'obtenir ce que l'on veut,
- une personne a deux choix - être l'agresseur ou la victime,
- les victimes sont responsables de la violence,
- lorsque les gens blessent d'autres personnes, ils ne sont pas punis,
- les femmes sont faibles, sans défense, incompetentes, stupides ou violentes,
- la colère ou la consommation abusive d'alcool cause la violence,
- les gens qui vous aiment peuvent également vous blesser,
- la colère devrait être réprimée car la personne peut se déchaîner,
- les relations malsaines et inégales sont normales et à prévoir,
- les hommes sont supérieurs et peuvent contrôler la vie des femmes,
- les femmes n'ont pas le droit d'être traitées avec respect.

- **Sur la femme**

Les conséquences de ces violences sur les femmes sont énormes et s'échelonnent du simple manque d'appétit (**93,3%**), en passant par des cauchemars (**66,7%**) et insomnies incessantes (**90%**) pour aboutir à un état de dépression totale. Sans bien sûr oublier les nombreuses conséquences sur la santé physique et leur vie sociale.

« ...ma triste histoire qui, démarrée il y a de cela 27 ans aujourd'hui continue de laisser sur moi et mes enfants des séquelles et misères pendant que le responsable, mon époux, leur père, court en toute impunité dans le pays. Tout a débuté en 1985 [...]. En juin 1988, il avait obtenu une bourse Fullbright et devait aller préparer son PHD aux Etats Unis. Deux ans et demi après, sur sa demande, nous avons (mes enfants et moi) foulé le sol de South Bend dans l'Etat d'Indiana. Dès que nous rentrions dans son appartement, sans même m'avoir laissé prendre siége il m'annonça ce qui suit : « Ici, il ne serait pas question de rapports sexuels ou de faire d'enfants car je n'ai pas le temps pour cela. Moi, je suis venu pour travailler et améliorer ma condition de vie ». Après deux ans et demi d'absence d'intimité dans ma vie, j'avais reçu ce message comme un coup de caillou sur le cœur. Cette première nuit, il avait fallu que j'insiste avec beaucoup de patience et de tendresse pour qu'en fin de compte, fâché, il puisse se décider à satisfaire à même le sol mes besoins sexuels de l'heure. [...] il m'a contraint à avorter trois (3) grossesses de la manière la plus sauvage à la maison parmi lesquelles, une, sous la menace d'une arme blanche aux environs de deux heures du matin avec de l'aspirine codéine. Après la prise du médicament s'en était suivi un rapport sexuel violent qui : « aurait pour rôle d'ouvrir le col et laisser passer le fœtus d'un mois et demi ». [...] les conséquences de ces menaces cumulées de stress sont énormes. Somme toute, j'avais fait deux (02) ans de dépression chronique (avec tentative de suicide) et dix (10) ans de sciatique qui m'obligeait à me déplacer avec des béquilles et une canne ensuite. Ne serait-il pas utile de vous rappeler qu'en 2006, j'ai connu une récurrence de dépression ? Oui, j'ai passé deux (02) mois dans le service de psychiatrie du CNHU... »

Encadré n°6 Propos de dame A.J. victime de violences de la part de son conjoint

En dépit de l'énorme problème psychologique que peuvent développer les victimes au quotidien, c'est seulement **13,3%** d'elles qui consultent les services d'un Psychologue. La majorité avance comme raison qu'un Psychologue ne peut pas les aider (**23,3%**), soit ne sait comment en contacter (**20%**) ou carrément n'ont pas conscience de ces genres de service (**10%**). Il urge donc de revoir les politiques d'aide mise en place afin d'inclure le volet psychologique.

1.7. Les services d'aide aux victimes

Tout un dispositif d'aide aussi bien au sein des Organisations Non Gouvernementales qu'au sein de l'Etat est mis en place pour assister les victimes. Ces centres d'aide sont répartis sur toute l'étendue du territoire national.

Au sein des partenaires au développement, on a :

- Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

- ✓ Le Fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
- ✓ Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- ✓ Le CARE International
- ✓ Le Royaume du Danemark
- ✓ United States Agency for International Development (USAID)
- Les ONG
 - ✓ Women In Law And Development In Africa (WILDAF/Bénin)
 - ✓ Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB)
 - ✓ SIN-DO

Au sein de l'Etat on a le Ministère en charge de la Famille à travers les Centres de Promotion Sociale (CPS)

Vérification des hypothèses

A l'étape actuelle de l'évolution de nos travaux de recherche, nous nous devons de passer en revue nos hypothèses de départ afin de procéder à leur vérification.

A travers les résultats de l'analyse des données issues de nos enquêtes, nous remarquons à travers le tableau III que le pourcentage de femmes instruites victimes de violences conjugales est nettement supérieur à celui des victimes non instruites soit **83,3 %** contre **16,7 %**. Il en ressort que plus les femmes sont instruites et capable de connaître et de révéndiquer leur droit, plus elles sont victimes de violences. L'hypothèse n° 1 : "**la violence au sein des couples varie selon le niveau d'instruction**" est vérifiée.

Pour la majorité des femmes victimes, la communication fait grand défaut dans le couple ou est parfois à sens unique. **56.7 à 66.7%** des femmes victimes de violences de la part de leur partenaire déclarent ne pouvoir véritablement communiquer avec leur conjoint. Le vice de communication serait un facteur perpétuant la violence conjugale. Le graphique XI et les tableaux VI, XV, XVI, XVII, l'illustrent. Vouloir éviter les problèmes en coupant court à la communication s'avère très souvent dangereux. De même, il est à noter que les femmes légalement mariées subissent moins de violences (**36,7 %**) que celles qui vivent en concubinage (**63,3 %**). ces résultats obtenus au niveau du Tableau II, confirmeraient bien notre hypothèse. "**La nature des rapports dans le couple favorise la violence conjugale**". L'hypothèse n° 2 est donc vérifiée.

D'une manière générale, les résultats de nos enquêtes confirment les hypothèses que nous avons émises à l'entame de nos travaux.



SUGGESTIONS

De part les résultats que nous avons obtenu, nous voudrions faire quelques suggestions à l'endroit des différentes composantes de notre société.

- **A l'endroit de l'Etat** garant des lois et responsable de la sécurité publique, nous lui demandons par le biais des Ministères en charge de la Famille et de la Justice, de veiller à l'application et à la vulgarisation effective des différentes lois et conventions que notre pays a ratifiées, promulguer,... dans le cadre de l'éradication des violences conjugales ; de mettre en place une politique adéquate (séances de sensibilisations, de lobbyings auprès des chefs religieux et culturels pour un apaisement des rites et pratiques traditionnels) et un dispositif complet d'acteurs (assistants sociaux, assistants juridiques, Psychologues et des personnes ressources) œuvrant pour la prise en charge des personnes victimes de violences conjugales ; organiser des formations de renforcement de capacités aux acteurs ;
- **A l'endroit des structures et ONG** intervenants dans le cadre de la violence genre, nous vous demandons de renforcer l'équipe d'écoute et d'aide en sollicitant les services de Psychologues, Psychiatres ; de mettre en place en place un programme plus détaillé pour le suivi des cas reçus dans les centres pour une meilleure réinsertion en famille ou dans la société des victimes, d'étendre leur champ d'action au niveau des communes les plus vulnérables, de vulgariser leurs activités, de mettre en place sur leur feuille de route une programmation de sensibilisation des populations ;
- **Aux professionnels de Santé** publique, d'orienter les cas les plus nécessitez vers les différents acteurs d'aide (Psychologues, Psychiatres, centres d'aide, etc.)
- **A la population en générale**, d'accorder un traitement équitable aussi bien aux hommes qu'aux femmes, de percevoir les problèmes de violences comme un problème de privation des droits humains et d'en dénoncer les acteurs quelque soit leur statut au sein de la société, de revoir l'éducation de base des filles et des garçons et surtout de préparer les deux sexes à la vie de couple ;
- **Aux femmes victimes** de prendre soins d'elles-mêmes, de leur époux et de leur famille car au fur et à mesure que le temps passe certaines femmes se négligent et transforment le foyer en un dépotoir sauvage, qu'elles prennent à cœur leur rôle de femme au foyer et de savoir demander d'aide aux époux de façon subtile,

de savoir gérer les conflits tout en apprenant à connaître leur partenaire et solliciter de l'aide si nécessaire ;

- **Aux hommes batteur**, de tenir leur promesse de mariage, de percevoir la vie en commun comme une complémentarité, de toujours dialoguer avec leur conjointe tout en utilisant leur statut de supériorité afin de pouvoir dominer certaines situations.

Il faut noter que toutes les structures d'aide doivent se donner la main et prendre en charge les âmes innocentes de ces violences que sont les enfants qui ne sont jamais inclus dans les schémas de prise en charge alors qu'ils constituent un maillon très important dans la perpétuité des violences.



CONCLUSION

« Nul n'est heureux tout seul » nous enseigne un adage populaire “faux, rétorquent les personnes victimes de violences car, vaut mieux être seul que mal accompagné”. Nombreux sommes nous qui rêvons un jour de fonder un foyer et pas des moindres, celui qui aura pour base l'amour et l'harmonie et pour valeur fondamentale le consensus. Mais très tôt beaucoup ont vu ce rêve s'envoler et se transformer en un énorme calvaire. Très vite, les belles promesses de mariage cèdent place aux promesses de vie infernale, de mort, etc. Une fois les conjoints ensemble après l'acte officiel du mariage ou de concubinage et quelques bons moments passés entre tourtereaux, chaque conjoint commence par étaler ses tentacules et démontrer ses vraies valeurs, mettant ainsi en mauvaise posture son ou sa conjoint(e). Dès lors prennent naissance des conflits qui ont pour finalité les violences. Voilà que brusquement les deux inséparables d'hier qui se sont promis ciel et terre dans un passé récent à huis clos, devant l'officier ou devant le prêtre se retrouve aujourd'hui dos-à-dos. N'est-ce pas une aberration ? Telle est la réalité aujourd'hui et seules les personnes les plus vulnérables du couple portent la poisse. La violence dans le couple est l'arme du plus fort qui soumet les autres à ses moindres désirs de façon narcissique. Les causes de ces violences conjugales sont multiples et multiformes. Elles peuvent être aussi bien liées aux conditions d'existence de l'individu, qu'aux processus de développement et de mise en place de la personnalité de l'individu ou à l'environnement socioculturel. Les relations parents-enfant favorisent et forgent en l'individu un caractère de docilité ou de suprématie. Le petit être qui vient de naître est accueilli proportionnellement à son sexe. Il est ainsi traité et éduqué sur cette base et tout autour de lui le lui réaffirme ; allant du choix de ses jouets à ses heures de distractions passant par son style vestimentaire et bien d'autres choses. L'acceptation et la perpétuité de la violence peuvent donc trouver leur fondement plus loin. Fonder un couple harmonieux revient donc à connaître son passé, sa personnalité et celui de son partenaire.

La présente étude a permis de lever le voile sur les causes fondamentales qui engendrent cette violence et l'implication des femmes elles-mêmes. Nous pouvons retenir comme déterminants de la violence conjugale :

- L'âge des conjoints
- La précocité dans les relations de couple,
- La situation matrimoniale,

- La profession et le niveau d'instruction,
- Les perceptions religieuses et culturelles,
- L'éducation,
- Le vice de communication,
- Les antécédents psychopathologiques de l'homme,

Cette étude s'étant essentiellement consacrée sur les causes des violences conjugales sur les femmes, d'autres recherches ultérieures pourraient aborder les "**conséquences psychologiques des violences conjugales sur les enfants**".



REFERENCES

1. Abega S.C. et Abe C. (2005). *Approches anthropologiques de la sorcellerie*. Dans ROSNY E. *Justice et sorcellerie*. (p 33-45). Yaoundé. Presses de l'UCAC.
2. Beauvoir S. (1986). *Le deuxième sexe*. Les faits et les mythes, Gallimard (tome 1 et 2. col " Folio ". p 18-408 ; 402)
3. Bourdieu P. (2002). *La Domination masculin*. (p 176). Paris, Seuil. (col " points essais ").
4. Brun D. (1999). *La prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes au Québec*. (p 22). Toulouse. le Mirail. (mémoire de DESS de Sociologie à l'Université de Toulouse).
5. CARE Bénin/Togo. (2008). *Violences faites aux femmes et aux filles au Bénin. Etude de base du projet Empower*. (p 12). Cotonou.
6. Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG). (2011). *Violence basée sur le genre. comprendre la violence sexospécifique pour mieux la combattre*. (p 18-19). Cotonou. (Module 4 du manuel d'apprentissage et de formation en genre).
7. Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la personne humaine (CRED). (2008). *Etude sur les violences faites aux hommes par les femmes au Cameroun*. (p 12). Yaoundé.
8. Codjia I.E. (2000). Thème. Mémoire de maîtrise en Sociologie-anthropologie, UAC. (p...). Calavi.
9. Coutumier du Dahomey. (1931). Circulaire A.P. 128. (p 20)
10. Dobash R.E. et Dobash R.P. (1979). *Violence against wives. A case against the patriarchy*. (p 24-109). New York. Free press.
11. Dossa H. M. (2011). *Place de la prise en charge psychologique et psychiatrique dans le dispositif d'assistance aux femmes victimes de violences conjugales à Cotonou*. Mémoire des diplômés d'études spécialisées en psychiatrie. Université d'Abomey-Calavi. (p 2). Cotonou.
12. Dutton D.G. (1996). *De la violence dans le couple*. Bayard. Stop au stress. (p 4-23-42).
13. Encyclopédie le Petit LAROUSSE. (2007), (p 1113).
14. Fayner E. (2006). *Violences, féminin pluriel. les violences envers les femmes dans le monde contemporain*. (p 15). Paris. Libro.

15. Freud S. (1916). *Introduction à la psychanalyse*. (p 114-115). Paris. Petite bibliothèque Payot. (Traduit de l'Allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par le Dr. S. Jankélévitch, en 1921. version numérique de Gemma Paquet).
16. Freud S. (1968). *Le Moi et le Ça* in *Essais de psychanalyse*. (p 177-234). Paris. Petite Bibliothèque Payot.
17. Freud S. (2004). *Le Malaise dans la Culture*. (p 105). Paris. PUF.
18. Freund J. (1965). *Qu'est-ce que la politique ?* (p 133). Paris. Seuil. (col. Politique).
19. Gansou G.M. et al. (2008). *Violences sexuelles de guerre au Congo-Brazzaville. aspects culturels. cliniques et thérapeutiques*. Dans ARCAND S., DAMANT D., GRAVEL S., HARPER E. *Violences faites aux femmes*. (p 111- 123). Québec. Presses de l'Université du Québec.
20. Goleman D. (1997). *L'intelligence émotionnelle. Comment transformer ses émotions en intelligence*. (p 422). Paris. Robert Laffont.
21. Hirigoyen M-F. (2006). *Femmes sous emprise. Les ressorts de la violence dans le couple*. (p 311). Paris. Pocket.
22. Hirigoyen M-F. *En finir avec la violence dans le couple*. (en ligne). <http://plurielles.tfi.fr/plurielles/psycho/couple/O,3222677,00.html>. (consulté le 04/03/ 2012).
23. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). (n.d.) Ménages, conditions d'habitations et pauvreté au Bénin (Analyse des résultats, RGPH3, Tome4),
24. Jaspard M. et al. (2002). *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. (p 18). Paris. la documentation Française. (col " Droits des Femmes ").
25. *Le mariage dans la Bible. Ils deviendront une seule chair*. (en ligne). http://www.relation-aide.com/dos_description.php?id=239. (consulté le 12/01/2012).
26. Le nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, dictionnaire Le Robert, 1993, p 2394.
27. Michaud Y. (2004). *La violence*. (p10). Paris. Presses Universitaire de France. (col. « que sais-je ».)
28. Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfant et des Affaires Sociales de la Côte d'Ivoire. (2008). *Crises et violences basées sur le genre en Côte d'Ivoire. Résultats des études et principaux défis*. (p 177). Cote d'Ivoire.

29. Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale. (2009). *Violences faites aux femmes au Bénin. Rapport d'étude*. (p 17). Cotonou.
30. Mehoba G.S. (2009). *Approche psychosociale des violences conjugales à Cotonou*. Mémoire de maîtrise en Psychologie, UAC. (p 50). Calavi.
31. Mengue M-T. (2005). *La jeunesse camerounaise et la sorcellerie. essai d'interprétation sociologique*. In ROSNY E. *Justice et sorcellerie*. (p 121-134). Yaoundé. Presses de l'UCAC.
32. Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale. (2009). *rapport provisoire de l'étude sur les violences faites aux femmes au Bénin*. (p 111). Cotonou.
33. Nounagnon M. (2011). *Femmes intellectuelles et violences basées sur le genre : cas des violences physiques dans le couple*. Mémoire Ecole Nationale des Assistants Sociaux, Faculté des Sciences de la Santé. (p 56). Cotonou.
34. OMS. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé. La violence sexuelle*. (p 5-165-376). Genève (chap. 6).
35. ONU. (1993). *Déclaration sur l'élimination de la violence a l'égard des femmes*. Article premier.
36. PNUD. (1995). *Rapport sur le développement humain*. (p 245). Cotonou.
37. Quivy R. et VAN CAMPENHOUDT L. (1995). *Manuel de recherche en Sciences Sociales*. (p 4). Paris. Dunod. (2^{ème} édition).
38. Rolland R. (en ligne). Récupéré <http://www.evene.fr/citations/romain-rolland?page=4>. (consulté le 03/09/2012).
39. Souffron K. (2000). *Les violences conjugales*. (p 5-18-19). Milan. (col. les Essentiels Milan).
40. Torrent S. (2003). *L'homme battu. Un tabou au cœur du tabou*. (p 34). Option santé.
41. UNICEF. (1998). *Report on the study into the nature, incident, cause and consequences of violence against women in Ghana, National Council on women and development*. (p 22). Ghana.
42. UNICEF. (2000). *Violences faites aux femmes en Afrique de l'ouest et du centre*. Bureau régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre. (p 22)
43. WILDAF/BENIN. (n. d.). *Les droits humains des femmes*. (p 88). Cotonou. (Manuel de formation des femmes agricultrices parajuristes. vol. 1).
44. WILDAF/Bénin. (2001). *Pour une société sans violence à l'égard des femmes au Bénin*. (p 20). Cotonou.



ANNEXES

Annexe 1

**Questionnaire sur les causes des violences
conjugales adressé aux femmes**

Madame,

Dans le cadre d'une recherche que je mène pour finaliser mon mémoire de maîtrise en Psychologie, j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous quelques renseignements. Je vous assure de la stricte confidentialité de cet entretien et du respect de l'anonymat dans l'élaboration du mémoire.

ETUDIANT: KPEDJO S. ERNEST

95 58 59 22 / 97 33 68 36 ernestkpedjo@yahoo.fr

Code du questionnaire / _____ f /

Date de l'interview / ____ / ____ / ____ / ____

Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques

1. Quel est votre âge ?..... ans.
2. Situation matrimoniale :
 - mariée
 - concubinage
 - divorcée
 - séparée
3. Si vous êtes marié quel est l'âge de votre partenaire ?.....
4. Profession de la femme :.....
5. Profession du partenaire:.....
6. Religion du partenaire:.....
7. Religion de la femme :
 - chrétienne
 - musulmane
 - traditionnelle
 - autres.....
8. Ethnie du partenaire :.....
9. Ethnie de la femme:.....
10. Nombre d'enfant (s):.....

Section 2 : Information générale

11. Niveau d'étude :

- Non scolarisée
 Scolarisée primaire secondaire universitaire

12. Type de famille :

- Monogame
 Polygame
 Monoparentale

Section 3 : informations spécifiques sur les types de violences

13. Avez-vous été victime d'une violence une fois ?

- Oui non

14. De quelle forme de violence avez-vous été victime ?

- conjugale sociale scolaire

15. Selon vous, qu'est-ce que la violence conjugale?

.....
.....
.....

16. De quel type de violence avez-vous été victime ?

- Physique
 Psychologique ou morale
 Verbale
 Sexuelle
 Economique
 Rituelle

17. Quelle en est la fréquence ?

- Rarement fréquemment

18. Recevez-vous des insultes de la part de votre partenaire (par phone, vis-à-vis....) ?

- Oui non

19. Votre conjoint vous empêche-t-il souvent de vous rendre au service ?

- Oui non

20. Votre conjoint vous empêche-t-il souvent d'exercer des activités rémunératrices de revenus ?

- Oui non
21. Avez-vous un pouvoir économique dans votre ménage?
- Oui non
22. Si non pourquoi ?.....
23. Si oui, votre conjoint vous reconnaît ce pouvoir ?.....
24. Participez-vous à la satisfaction des besoins financiers du ménage ?
- Oui non
25. Votre conjoint vous empêche-t-il de voir les membres de votre famille ou des ami(e)s ?
- Oui non
26. Votre conjoint contrôle-t-il où vous allez à tout moment?
- Oui non
27. Votre conjoint contrôle-t-il ce que vous portez à tout moment ?
- Oui non
28. Votre conjoint pose-t-il des actes jaloux ou possessifs ou vous accuse constamment d'être infidèle ?
- Oui non
29. Votre conjoint vous menace-t-il avec violence ou une arme (des coups de pied, bousculades, gifles, étranglement) ?
- Oui non
30. Votre conjoint vous oblige-t-il à avoir des relations sexuelles ou de se livrer à des actes sexuels contre votre volonté ?
- Oui non
31. Votre conjoint vous reproche-t-il d'avoir un comportement violent ou vous dit-il que vous le méprisez ?
- Oui non
32. Pensez-vous que la violence que vous subissez est : *(plusieurs réponses possibles)*
- Normale
 - Un coup du destin
 - Due à la foi en Dieu
 - Due au poids de nos us et coutumes
 - Due au fait que l'homme est plus fort
 - Due à un manque d'éducation

33. Communiquez-vous sur les problèmes qui ruinent votre couple avec votre mari?

- jamais rarement souvent

34. De quelle manière communiquez-vous ?.....

.....

35. Avez-vous pu informer quelqu'un de ce qui vous arrive ?

- Oui non

Pourquoi.....

36. Et si oui, qui avez-vous pu informer ?

- Votre famille (père, mère, frère, sœur, tuteur,...)
 Un(e) ami(e),
 Un personnel médical ou du centre social,
 Un agent judiciaire ou de l'ordre public,
 Un membre d'une ONG de lutte contre les violences faites aux femmes ou de protection des enfants,
 Un membre religieux

37. Quand l'avez-vous fait ?

- Immédiatement
 Peu après
 Longtemps après

38. Quelles ont été leurs réactions ?.....

Section 4

39. Qu'avez-vous ressenti après l'acte ? **(plusieurs réponses sont possibles)**

- Peur
 Angoisse
 Douleur
 Honte
 Colère
 Soulagement
 Manque d'estime de soi
 Déception
 Haine
 Autre sentiment.....

Section 5

40. Dans les jours qui ont suivi, quels ont été vos comportements envers votre conjoint?

- Isolement
 Tentative de réconciliation
 Abandon du foyer
 Non changement de comportement
 Autre (préciser)

Section 6

41. Pensez-vous ou avez-vous essayé de vous éloigner de votre environnement ?

Oui Non

42. Si oui, pourquoi et où pensez-vous aller ?.....

Section 7

43. Avez-vous pensé à mettre fin à votre vie ?

Oui Non

Section 8

44. Avez-vous des cauchemars ?

Oui Non

45. Vous arrive-t-il d'avoir des insomnies ?

Oui Non

Section 9

46. Avez-vous de l'appétit?

Oui Non

Section 10

47. Avez-vous sollicité l'aide d'un(e) psychologue ou d'un psychiatre pour vous aidez à surmonter les problèmes?

Oui Non

48. Si non pourquoi ?

- Je n'en connais pas
- Je ne sais pas comment en contacter
- Je ne pense pas qu'un « psy » peut m'aider à surmonter ma douleur
- Je n'en ai pas les moyens
- Je ne sais pas ce que c'est
- Je n'ai pas confiance

Votre signature.....

Avec tous nos remerciements pour votre aide

Annexe 2

Questionnaire sur les causes des violences conjugales adressé aux hommes

Monsieur,

Dans le cadre d'une recherche que je mène pour finaliser mon mémoire de maitrise en Psychologie, j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous quelques renseignements. Je vous assure de la stricte confidentialité de cet entretien et du respect de l'anonymat dans l'élaboration du mémoire.

Code du questionnaire / _____ h /

Date de l'interview / ____ / ____ / ____ /

Section 1 : Caractéristiques sociodémographiques

1. Age :

2. Situation matrimoniale :

- célibataire
- marié
- divorcé
- séparé

3. Profession:

- étudiant et similaire
- fonctionnaire dans une administration et similaire
- enseignant
- commerçant et similaire
- autres (à préciser).....

4. Religion :

- chrétien
- musulman
- religion traditionnelle
- autres.....

5. Ethnie :

Section 2 : Information générale

6. Niveau d'instruction :

- Non scolarisé
- Scolarisé primaire secondaire universitaire

7. Niveau de vie du ménage :

- Bas moyen élevé

8. Type de famille :

- Monogame
- Polygame
- Monoparentale

Annexe 3

GUIDE D'ENTRETIEN

1. *Quel est votre âge ?*
2. *Etes-vous marié ?*.....
3. *Quelle est votre profession ?*.....
4. *Quelle est votre confession religieuse ?*.....
5. *Quel est votre ethnie ?*.....
6. *Vivez-vous dans quel type de famille ? monogame polygame monoparentale recomposée*
7. *Avez-vous été victime d'une violence une fois ?*.....
8. *De quel type de violence avez-vous été victime ? physique, morale, rituelle, verbale, sexuelle, économique*
9. *Recevez-vous des insultes de la part de votre partenaire (par phone, vis-à-vis...) ?*.....
10. *Votre conjoint vous empêche- t- il souvent de vous rendre au service ?*.....
11. *Votre conjoint vous empêche- t- il souvent d'exercer des activités rémunératrices de revenus ?*.....
12. *Participiez-vous à la satisfaction des besoins financiers du ménage ?*.....
13. *Votre conjoint vous empêche- t- il de voir les membres de votre famille ou des ami(e)s ?*.....
14. *Votre conjoint contrôle-t- il où vous allez à tout moment?*.....
15. *Votre conjoint contrôle-t- il ce que vous portez à tout moment ?*.....
16. *Pensez-vous que la violence que vous subissez est : normal, un coup du destin, due à la foi en Dieu, due au poids de nos us et coutumes, due au fait que l'homme est le plus fort, due au manque d'éducation ?*.....
17. *Communiquez vous sur les problèmes qui ruinent votre couple ?*.....
18. *Avez-vous pu informer quelqu'un de ce qui vous arrive ?*.....
19. *Quel effet cette violence a sur vous, vos activités, vos relations dans votre entourage ?*.....

MERCI DE NOUS AVOIR ACCORDE VOTRE PRECIEUX TEMPS

Table des matières

Dédicace	2
Remerciements	3
Avant propos	4
Liste des sigles et abréviations	5
Liste des figures	6
Liste des tableaux	7
Sommaire.....	8
INTRODUCTION	9
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	13
CHAPITRE I : Cadre théorique.....	14
1.1. Clarification conceptuelle.....	14
1.2. Revue de la littérature	17
1.3. Problématique.....	26
1.3.1. Motivation du choix du sujet	32
1.3.2. Hypothèses et Objectifs	33
CHAPITRE II: Méthodologie	34
2.1. Cadre physique de l'étude	34
2.2. Brève présentation du cadre physique de l'étude.....	34
2.3. Approche méthodologique	35
2.3.1. Méthodologie adoptée.....	35
2.3.2. Documentation.....	35
1. Sources écrites.....	35
2. Sources orales.....	36
3. Sources secondaires	37
2.4. Population d'étude et échantillonnage.....	37
2.4.1. Population	37
2.4.2. Echantillonnage.....	37
2.5. Techniques et outils de collecte des données	37
2.6. Mode de traitement des données.....	38
2.7. Difficultés rencontrées.....	38
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS ET DISCUSSION	40
CHAPITRE I : PRESENTATION DES RESULTATS	41
1.1. Caractéristiques sociodémographiques	41

1.	L'âge.....	41
2.	Le type de lien consenti entre conjoints	41
3.	La situation matrimoniale actuelle.....	42
4.	La profession	42
5.	La religion.....	42
6.	L'ethnie.....	43
7.	Niveau d'étude.....	44
8.	Type de famille	44
1.2.	Facteurs inhérents à la violence conjugale	44
1.	Perceptions des victimes de violences conjugales	44
2.	La communication dans le couple.....	45
3.	Les victimes informent-elles quelqu'un de leur vécu ?	45
4.	Rapport entre violence psychologique et le niveau d'étude	45
5.	Rapport entre violence physique et le niveau d'étude	46
6.	Rapport entre violence physique et le type de relation actuelle.....	46
7.	Rapport entre violence physique et le nombre d'enfant.....	46
8.	Rapport entre violence physique et le type de famille	47
9.	Rapport entre l'âge de la victime et la violence psychologique.....	47
10.	Rapport entre l'âge de la victime et la violence verbale.....	48
11.	Rapport entre l'âge de la victime et la violence physique	48
12.	Rapport entre la communication dans le couple et la violence psychologique	49
13.	Rapport entre la communication dans le couple et la violence verbale.....	49
14.	Rapport entre la communication dans le couple et la violence physique	50
1.3.	Différents types de violences conjugales	50
1.	Qu'est-ce que la violence ?	50
2.	Violence psychologique	50
3.	Violence verbale	51
4.	Violence physique	51
5.	Violence sexuelle.....	52
6.	Violence économique.....	52
7.	Formes de violences.....	53
1.4.	Conséquences des violences conjugales	54
1.	Sentiment des victimes	54
2.	Trouble du sommeil : le cauchemar.....	55
3.	Trouble du sommeil : l'insomnie.....	56

4.	Relations sociales difficiles.....	56
5.	Relations de travail difficile.....	56
1.5.	La sollicitation d'aide des victimes.....	57
1.6.	Données relatives aux hommes.....	57
1.	Etre victime ou témoin de violences conjugales une fois au sein de sa famille.....	57
2.	Causes de violences exercées.....	58
3.	Sentiments des acteurs après les actes de violence.....	58
CHAPITRE II : DISCUSSION ET SUGGESTIONS.....		59
2.1.	Caractéristiques sociodémographiques.....	59
1.	L'âge.....	59
2.	La situation matrimoniale.....	60
3.	La profession et le niveau d'instruction.....	61
4.	L'ethnie des victimes.....	62
2.2.	Facteurs inhérents à la violence conjugale.....	62
1.	La place de la communication au sein des foyers victimes de violence.....	62
2.	Violences et croyances religieuses.....	63
3.	Place des représentations socioculturelles dans la perpétuation de la violence conjugale.....	64
4.	Violence conjugale et mariage.....	66
5.	Violence conjugale et éducation.....	67
2.3.	Différents types de violences conjugales que subissent les femmes.....	68
1.	La violence conjugale n'est pas seulement synonyme de lésions physiques.....	68
2.	Emprise ou résilience des conjointes !.....	70
3.	Est-il possible pour la victime de s'isoler avant l'éclatement final ?.....	70
4.	Le dénouement ou la rupture.....	72
2.4.	Profil des acteurs de la violence conjugale.....	72
1.	Pourquoi alors les femmes restent-elles avec un homme violent ?.....	72
2.	Les stéréotypes de féminité et rôle des femmes.....	73
3.	Quel est alors le profil type de la femme victime de violence conjugale ?.....	73
4.	Violence conjugale selon les hommes.....	74
5.	Les stéréotypes de masculinité et rôle des hommes.....	75
6.	Quel est le profil de l'homme violent ?.....	76
2.5.	La recherche de causes aux violences conjugales.....	76
2.6.	Conséquences des violences conjugales.....	81
1.7.	Les services d'aide aux victimes.....	83
SUGGESTIONS.....		85

CONCLUSION	88
REFERENCES	91
ANNEXES	95
Table des matières.....	104